



Reden Solar
2 Route des Mûres
ZAC des champs de Lescaze
47310 ROQUEFORT

Pré-diagnostic écologique dans le cadre d'un projet d'aménagement d'ombrières sur des vergers existants sur la commune de Mison (04)

Commune de Mison (04)

Avril 2026

VERSION 2



41 av. des Ribas, 13 770 Venelles, France, +33 (0)4 42 20 12 57
25 rue Vincent Gonzalès, 33130 Bègles, France, France,

www.mtda.fr
mtda@mtda.fr

SOMMAIRE

1 Présentation du contexte et localisation du site	5
1.1 Les attentes	5
1.2 La localisation du site	5
1.3 Les zones d'études	6
2 Analyse des données existantes	7
2.1 Protections réglementaires	7
2.2 Protections contractuelles	7
2.3 Protections foncières	10
2.4 Inventaires patrimoniaux	11
2.5 Plan national d'actions	13
2.6 Les continuités écologiques	16
2.6.1 Principe du Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE)	16
3 Méthodologie d'inventaires	19
3.1 Les relevés de terrain	19
3.2 Les méthodes d'investigations	19
3.2.1 Les habitats naturels et semi-naturels	19
3.2.2 La flore	21
3.2.3 La faune	23
4 Analyse des données bibliographiques	24
4.1 Les habitats naturels et semi-naturels	24
4.2 La flore	25
4.3 Les zones humides	26
4.4 Faune	27
4.4.1 Avifaune	27
4.4.2 Amphibiens	28
4.4.3 Reptiles	29
4.4.4 Chiroptères	29
4.4.5 Mammifères terrestres	29
4.4.6 Insectes	30
5 Analyse des données d'inventaires	32
5.1 Les habitats naturels et semi-naturels	32
5.2 La flore	37
5.3 Faune	40
5.3.1 Avifaune	40
5.3.2 Chiroptères	43
5.3.3 Autre faune	44

5.3.4 Fiches espèces	46
5.4 Synthèse des enjeux.....	56
5.5 Intégration des obligations légales de débroussaillage dans la conception du projet	59
6 Impacts bruts sur le milieu naturel	60
6.1 Définitions	60
6.1.1 Les effets	60
6.1.2 Les mesures	62
6.1.3 Impacts résiduels.....	63
6.2 Présentation du projet	64
7 Les impacts écologiques du projet et mesures.....	65
7.1 Impacts probables bruts (sans mesures)	65
7.2 Impacts prévisibles spécifiques au site	66
7.3 Proposition de mesures d'évitement, de réduction, de compensation et d'accompagnement	75
7.3.1 EVITEMENT	75
7.3.2 REDUCTION	77
7.3.3 ACCOMPAGNEMENT	89
7.4 Mise en évidence des impacts résiduels après application des mesures	90
8 Conclusion.....	114
9 Annexes	115
9.1 Données bibliographiques	115
9.1.1 Flore générale.....	115
9.1.2 Avifaune d'intérêt.....	133
9.1.3 Avifaune générale.....	141
9.1.4 Autres taxons.....	155
9.2 Données d'inventaires.....	177
9.2.1 Flore.....	177
9.2.2 Faune.....	178

Rédaction	Morgan LE LANDAIS Nicolas MARMET Juliette BERAUD	Écologue flore, habitats et zones humides Écologue faune Écologue Faune
Supervision	Stéphanie FRAYSSE	Cheffe de projet

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Répartition des enjeux floristiques de PACA d'après notre méthodologie.....	22
Figure 2 : Comparaison de l'occupation du sol entre 1950 et aujourd'hui. Source : Géoportail.....	25
Figure 3 : Capuchon en plastique au sommet d'un mas	43

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Protections contractuelles dans la zone d'étude éloignée.....	8
Tableau 2 : Protections foncières dans la zone d'étude éloignée.....	10
Tableau 3 : Inventaires patrimoniaux dans les différentes aires d'étude	12
Tableau 4 : Hiérarchisation de l'intérêt patrimonial des habitats naturels.....	20
Tableau 5 : Méthodologie de hiérarchisation de l'intérêt patrimonial des espèces végétales	21
Tableau 6 : Exemple de hiérarchisation d'intérêt patrimonial d'espèces végétales en région PACA...	22
Tableau 7 : Flore patrimoniale présente dans la bibliographie.....	25
Tableau 8 : Avifaune d'intérêt potentiellement nicheuse sur la zone d'étude ou ses abords	28
Tableau 9 : Insectes d'intérêt potentiellement présents sur la zone d'étude ou ses abords	30
Tableau 10 : Habitats observés lors du passage naturaliste	34
Tableau 11 : Flore observée lors du passage naturaliste	37
Tableau 12 : Avifaune à enjeu contactée sur la zone d'étude	41
Tableau 13 : Analyse des scénarios tendanciels des enjeux écologiques	56
Tableau 14 : Impacts prévisibles du projet sur la zone d'étude.....	66
Tableau 15 : Principales périodes de sensibilité pour la faune.	77
Tableau 16 : Impacts résiduels du projet sur la zone d'étude	92

LISTE DES CARTES

Carte 1 : Localisation du projet	5
Carte 2 : Limite des différentes zones d'étude	6
Carte 3 : Sites Natura 2000 au sein de la zone d'étude éloignée.....	9
Carte 4 : Parc Naturel Régional au sein de la zone d'étude éloignée	9
Carte 5 : Protections foncières au sein de la zone d'étude éloignée	11
Carte 6 : ZNIEFF au sein des différentes zones d'étude	13
Carte 7 : PNA Léopard ocellé dans la zone d'étude éloignée	14
Carte 8 : PNA Sonneur à ventre jaune dans la zone d'étude éloignée.....	15
Carte 9 : PNA Avifaune dans la zone d'étude éloignée	15
Carte 10 : SRCE au sein de l'aire d'étude	18
Carte 11 : Localisation des zones humides potentielles.....	27
Carte 12 : Localisation des habitats selon la typologie EUNIS.....	35
Carte 13 : Enjeux écologiques des habitats (hors flore et faune et zones humides)	36
Carte 14 : Localisation des espèces exotiques envahissantes.....	38
Carte 15 : Avifaune à enjeu observée au sein des zones d'étude immédiate et rapprochée.....	42



Carte 16 : Localisation des secteurs favorable à l'herpétofaune	45
Carte 17 : Implantation du projet - Source : REDEN.....	64
Carte 18 : Superposition du projet sur les enjeux	74
Carte 19 : Impacts résiduels après application des mesures	91

1 Présentation du contexte et localisation du site

1.1 Les attentes

Reden Solar porte un projet d'ombrières sur des vergers existants sur la commune de Mison (04).

L'objectif est de réaliser un pré-diagnostic écologique pour dégager les sensibilités potentielles du site.

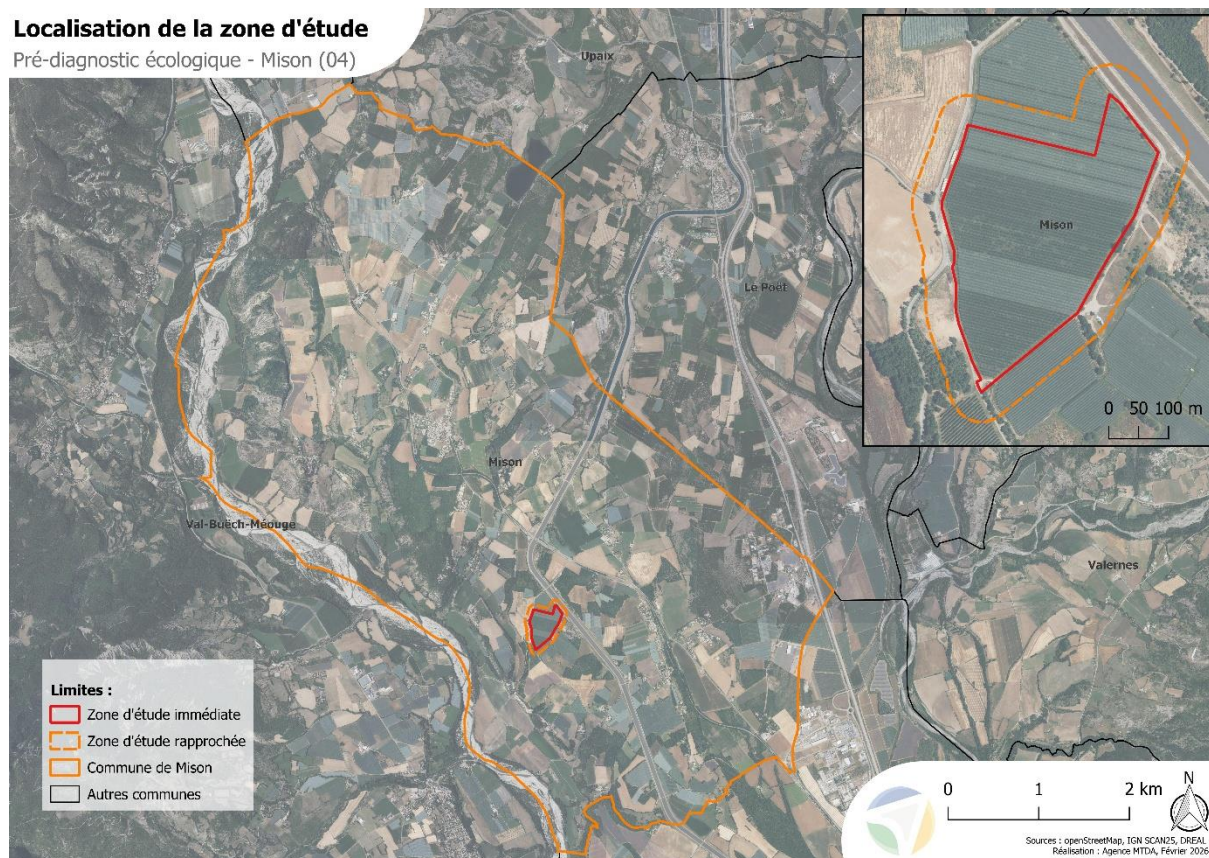
1.2 La localisation du site

Le terrain se situe sur la commune de Mison dans le département des Alpes-de-Haute-Provence (04) en région PACA.

Le périmètre de la zone d'étude immédiate couvre environ 10,00 ha.

Localisation de la zone d'étude

Pré-diagnostic écologique - Mison (04)



Carte 1 : Localisation du projet

1.3 Les zones d'études

Zone d'implantation potentielle : il s'agit des limites parcellaires dans le périmètre duquel les prospections ont été réalisées.

Zone d'étude rapprochée : il s'agit d'une bande périphérique de l'ordre de 50 m, permettant de voir localement les liens avec l'environnement naturel proche, et qui a été également prospectée.

Zone d'étude éloignée : Il s'agit d'un espace de 5 km autour des parcelles visant à présenter le site dans son contexte environnemental global (périmètres d'inventaire et de protection, continuités écologiques, consultation des bases de données naturalistes, ...).

Localisation des zones d'études

Pré-diagnostic écologique - Mison (04)



Carte 2 : Limite des différentes zones d'étude

2 Analyse des données existantes

L'analyse des périmètres d'inventaire et de protection du patrimoine naturel a été effectuée sur la zone d'étude éloignée.

2.1 Protections réglementaires

Les protections réglementaires visent un objectif de préservation des habitats et des espèces, et constituent la plus forte mesure de protection. Ce sont principalement les espaces suivants :

- Parc National (PN),
- Réserve Naturelle Nationale (RNN),
- Réserve Naturelle Régionale (RNR),
- Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB),
- Réserve de chasse et de faune sauvage,
- Réserve biologique (domaniale, forestière).

La zone d'étude éloignée n'intercepte aucune zone de protection réglementaire.

2.2 Protections contractuelles

Les protections contractuelles ou périmètres de gestion concertés sont des espaces appartenant à des personnes publiques ou privées, physiques ou morales et méritant d'être préservés au regard de l'intérêt que présentent les espèces faunistiques ou floristiques qu'ils abritent, en considération de ses qualités paysagères, etc. Deux types de protections contractuelles peuvent être concernées :

- Réseau Natura 2000 – directives européennes « Habitats » et « Oiseaux » ;
- Parc Naturel Régional (PNR).

Natura 2000 est un réseau européen de sites naturels ou semi-naturels ayant une grande valeur patrimoniale. En la matière, les deux textes de l'Union européenne les plus importants sont les directives « Oiseaux » (1979) et « Habitats » (1992). Elles établissent la base réglementaire du grand réseau écologique européen. Les sites désignés au titre de ces deux directives forment le réseau Natura 2000.

- La directive « Oiseaux » propose la conservation à long terme des espèces d'oiseaux sauvages de l'Union européenne en ciblant 181 espèces et sous-espèces menacées qui nécessitent une attention particulière. Plus de 3 000 sites ont été classés par les États de l'Union en tant que Zones de Protection Spéciale (ZPS).
- La directive « Habitats » établit un cadre pour les actions communautaires de conservation d'espèces de faune et de flore sauvages ainsi que de leurs habitats. Cette directive répertorie plus de 200 types d'habitats naturels, 200 espèces animales et 500 espèces végétales présentant un intérêt communautaire et nécessitant une protection. Les Zones Spéciales de Conservation (ZSC), actuellement plus de 20 000 pour 12% du territoire européen, permettent une protection de ces habitats et espèces menacées.

La zone d'étude éloignée comprend trois sites Natura 2000 :

- la ZSC « Le Buëch » (Directive Habitats FR9301519) située à 690 m de la zone de projet,
- la ZSC « La Durance » (Directive Habitats FR9301589) située à 3,6 km de la zone de projet,
- la ZPS « La Durance » (Directive oiseaux FR9312003) située à 3,6 km de la zone de projet.

La zone d'étude éloignée intercepte également le Parc Naturel Régional des Baronnies provençales (FR8000052) situé à 820 m au sud-ouest de la zone d'implantation potentielle.

Tableau 1 : Protections contractuelles dans la zone d'étude éloignée

Type de périmètre	Dénomination – Code	Distance à la zone d'implantation potentielle
Natura 2000 Directive Habitats ZSC	Le Buëch FR9301519	690 m à l'ouest
Natura 2000 Directive Habitats ZSC	La Durance FR9301589	3,6 km à l'est
Natura 2000 Directive Oiseaux ZPS	La Durance FR9312003	3,6 km à l'est
Parc Naturel Régional	Parc Naturel Régional des Baronnies provençales FR8000052	820 m au sud-ouest

Selon l'INPN, la Durance constitue la seule grande rivière provençale, à régime méditerranéen, dont la biostructure a profondément évolué depuis quelques décennies (aménagements hydroélectriques). Fréquentée par plus de 260 espèces d'oiseaux, la vallée de la Durance est certainement l'un des sites de France où la diversité avifaunistique est la plus grande. La plupart des espèces françaises (à l'exception de celles inféodées aux rivages marins ou aux étages montagnards) peut y être rencontrée.

La Durance est régulièrement fréquentée par plus de 60 espèces d'intérêt communautaire, ce qui en fait un site d'importance majeure au sein du réseau Natura 2000.

Les zones agricoles riveraines constituent des espaces ouverts propices à diverses espèces patrimoniales (Alouette lulu, Pipit rousseline, Pie-grièche écorcheur, etc.) et sont régulièrement fréquentées par les grands rapaces (Percnoptère d'Egypte, Circaète Jean-le-Blanc, Aigle de Bonelli, Aigle royal, Grand-duc d'Europe, Faucon pèlerin) nichant dans les massifs alentour.

La ZSC « La Durance » est un cours d'eau d'importance majeur en termes de corridor écologique. Elle est très favorable à la conservation des chiroptères et de l'Apron du Rhône.

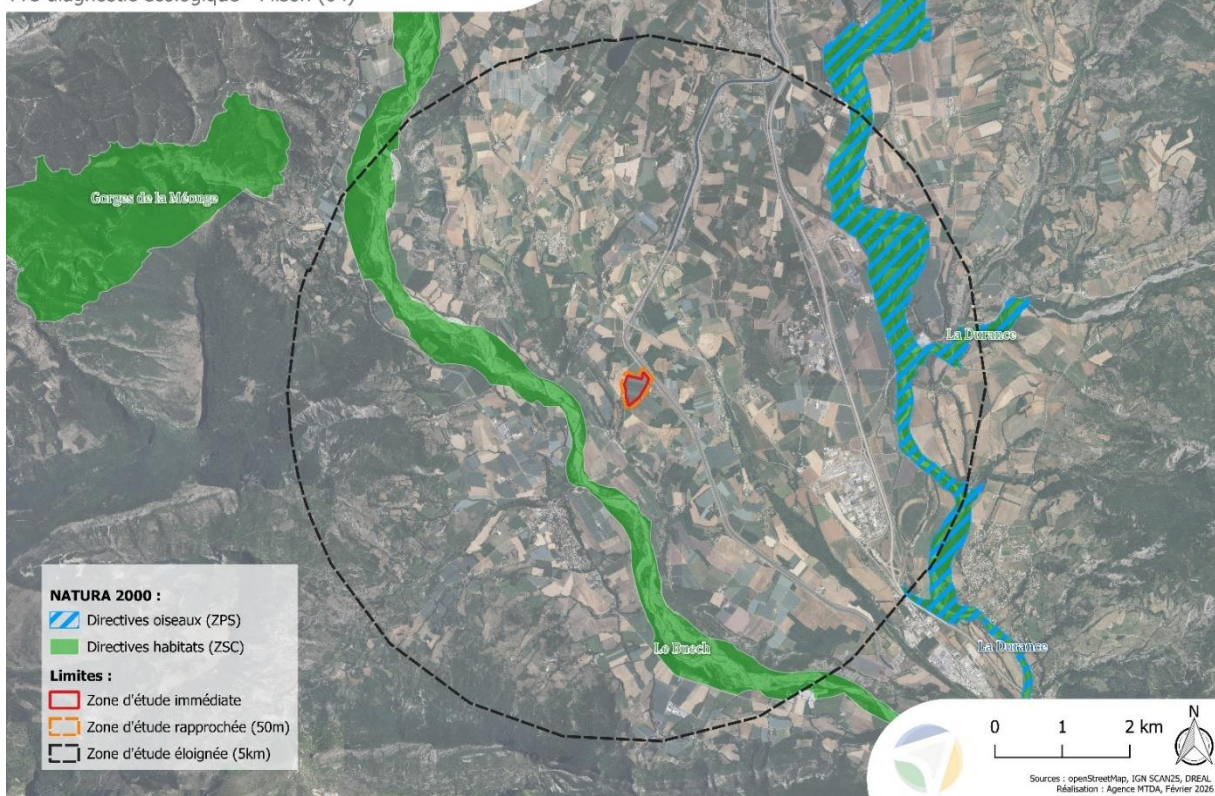
La ZPS « La Durance » est un site de fort intérêt pour la conservation d'espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire comme le Blongios nain, le Milan noir, l'Alouette calandre et l'Outarde canepetière.

La ZSC « Le buëch » est un site de fort intérêt pour la conservation d'espèces d'intérêt communautaire, tel que le Sonneur à ventre jaune, l'Apron du Rhône, le Castor d'Eurasie et le Petit gravelot.

PNR Baronnies abrite de nombreuses espèces d'intérêt communautaire, tel que les Vautours fauve, moine et percnoptère, le Gypaète barbu, le Grand-duc d'Europe, le Castor d'Eurasie et le Lézard ocellé.

Localisation des zones Natura 2000

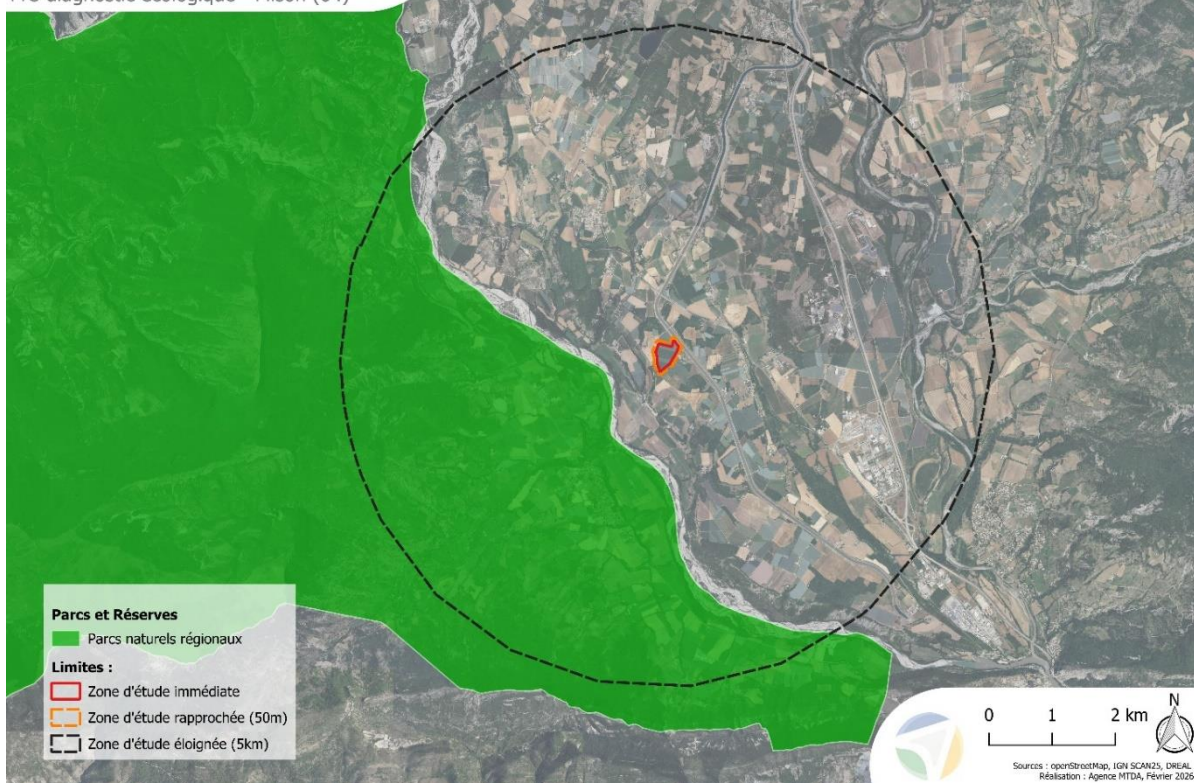
Pré-diagnostic écologique - Mison (04)



Carte 3 : Sites Natura 2000 au sein de la zone d'étude éloignée

Localisation des Parcs et réserves

Pré-diagnostic écologique - Mison (04)



Carte 4 : Parc Naturel Régional au sein de la zone d'étude éloignée

2.3 Protections foncières

Dans un but de protection et de valorisation du patrimoine naturel, il existe en France un éventail d'outils juridiques de protection foncière. Cette protection passe par l'acquisition de la maîtrise foncière des espaces naturels. Cette méthode de protection est utilisée par différentes structures :

- Les Conseils Départementaux, via la politique des Espaces Naturels Sensibles ;
- Le Conservatoire du Littoral ;
- Les Conservatoires d'Espace Naturel.

Les **Espaces Naturels Sensibles (ENS)** des départements sont un outil de protection des espaces naturels par leur acquisition foncière ou par la signature de conventions avec les propriétaires privés ou publics. Ces espaces reconnus pour leurs patrimoines naturels exceptionnels accueillent une faune et une flore très diversifiées ou remarquables.

Le **Conservatoire du Littoral** est un établissement public administratif français. Sa mission vise à l'acquisition de sites côtier, dans le but de limiter le développement d'infrastructures sur les littoraux et rivages et de protéger le patrimoine naturel particulier des rivages maritimes et/ou lacustres.

Les **Conservatoires d'Espace Naturel** sont des structures associatives qui ont pour mission la préservation du patrimoine naturel. Leur action repose sur la maîtrise foncière et d'usage des sites naturels. Les espaces gérés par le CEN comprennent des milieux et des habitats variés.

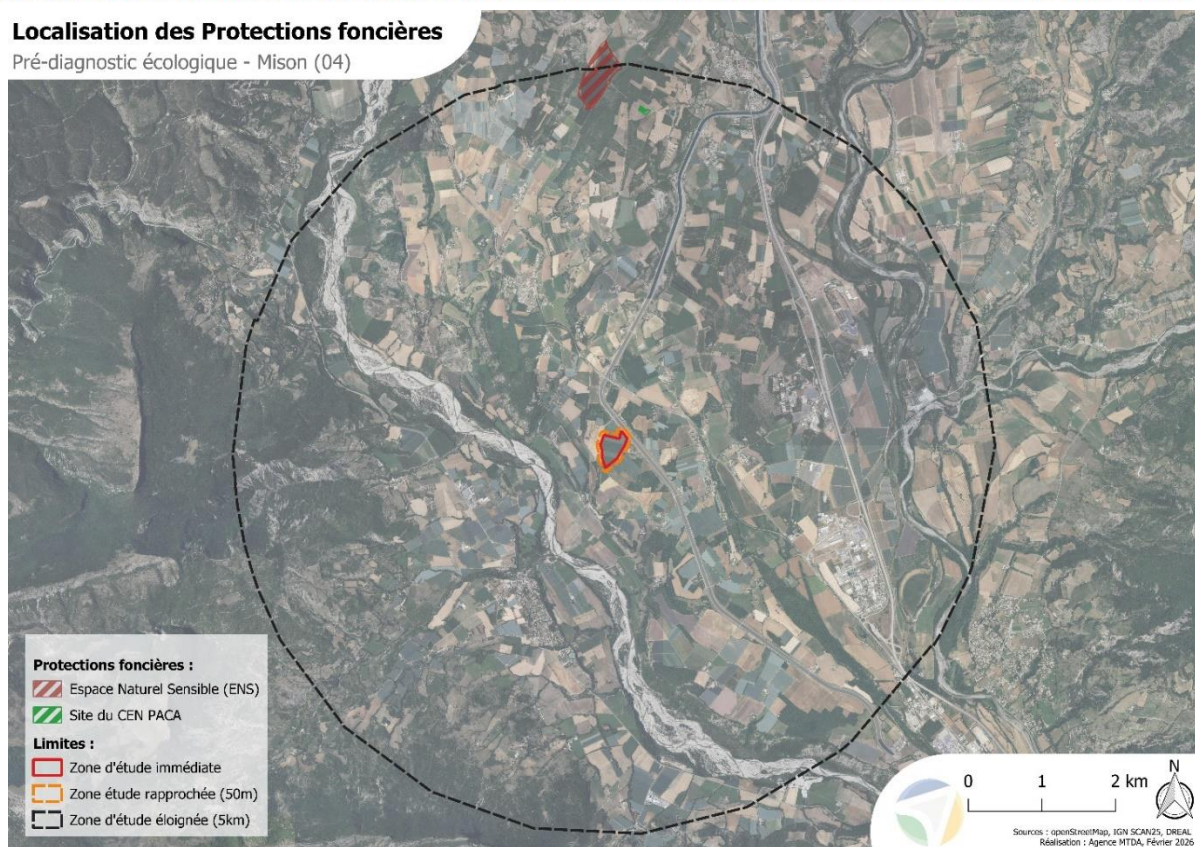
Deux dispositifs de protection foncière sont appliqués au sein de la zone d'étude éloignée. Il s'agit d'un ENS nommé « Lac de Mison » situé à 4,4 km au nord de la ZIP, et d'un site du CEN PACA intitulé « Mare de la paillade » localisé à 4,3 km au nord de celle-ci.

Tableau 2 : Protections foncières dans la zone d'étude éloignée

Type de périmètre	Dénomination – Code	Distance à la zone d'implantation potentielle
ENS	Lac de Mison	4,4 km au nord
Site du CEN PACA	Mare de la paillade	4.3 km au nord

Localisation des Protections foncières

Pré-diagnostic écologique - Mison (04)



Carte 5 : Protections foncières au sein de la zone d'étude éloignée

2.4 Inventaires patrimoniaux

L'**inventaire ZNIEFF** lancé en 1982 au niveau national par le Ministère de l'Environnement, a pour objectif d'identifier des secteurs présentant de fortes capacités biologiques et un bon état de conservation.

Les Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) sont des secteurs du territoire particulièrement intéressant sur le plan écologique, participant au maintien des grands équilibres naturels ou constituant le milieu de vie d'espèces animales et végétales rares, caractéristiques du patrimoine naturel régional. On distingue deux types de ZNIEFF :

- 🌀 Les ZNIEFF de type I, d'une superficie généralement limitée, définies par la présence d'espèces, d'associations d'espèces ou de milieux rares, remarquables ou caractéristiques du patrimoine naturel national ou régional ;
- 🌀 Les ZNIEFF de type II qui sont des grands ensembles naturels riches et peu modifiés, ou qui offrent des potentialités biologiques importantes. Les zones de type II peuvent inclure une ou plusieurs zones de type I.

L'inventaire ZNIEFF est un outil de connaissance. Il ne constitue pas une mesure de protection juridique directe. Toutefois l'objectif principal de cet inventaire réside dans l'aide à la décision en matière d'aménagement du territoire vis à vis du principe de la préservation du patrimoine naturel.

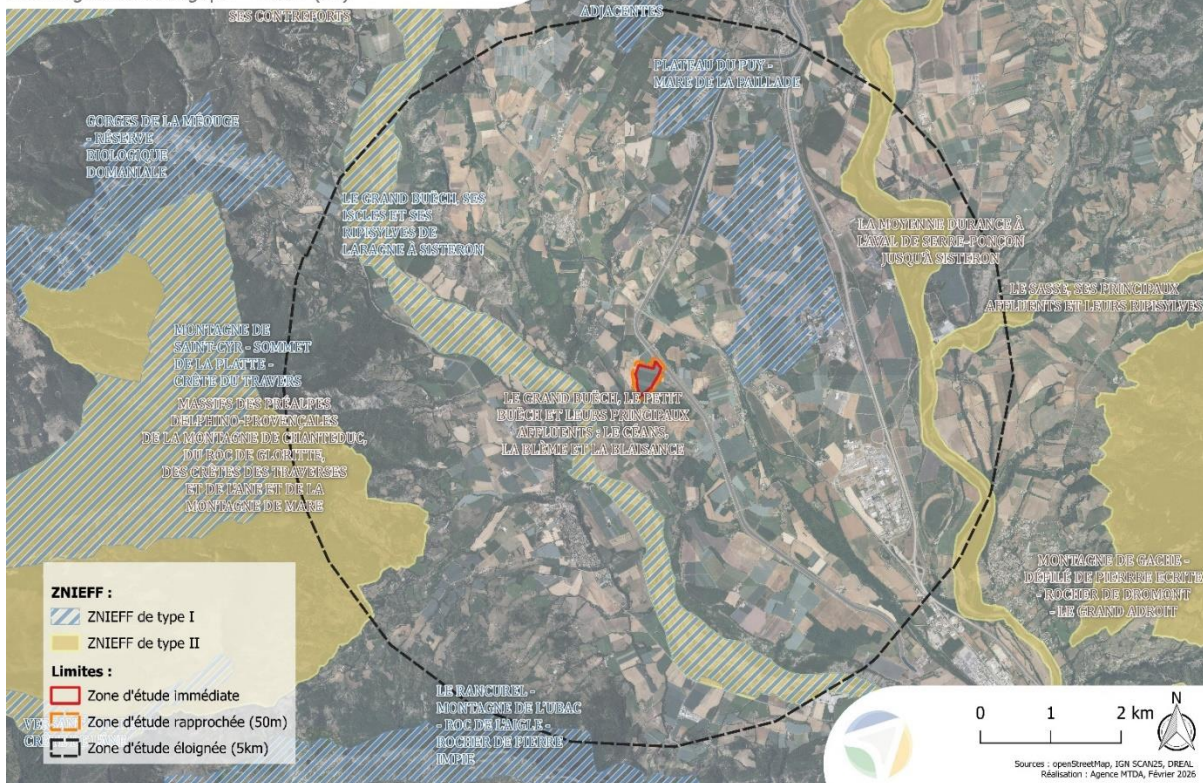
On retrouve 5 ZNIEFF de type I et 4 ZNIEFF de type II au sein de la zone d'étude éloignée.

Tableau 3 : Inventaires patrimoniaux dans les différentes aires d'étude

Type de périmètre	Dénomination – Code	Distance à la zone d'implantation potentielle
ZNIEFF de type I	LE GRAND BUËCH, SES ISCLES ET SES RIPISYLVES DE LARAGNE À SISTERON 05130246	700 m à l'ouest
	PLATEAU DU PUY - MARE DE LA PAILLADE 05100237	3.2 km au nord
	LE RANCUREL - MONTAGNE DE L'UBAC - ROC DE L'AIGLE - ROCHER DE PIERRE IMPIE 04100150	4,7 km au sud
	PLATEAUX DES TAILLAS ET DU GRAND BOIS 930020097	1 km à l'est
	LAC DE MISON ET SES ZONES HUMIDES ADJACENTES 05100238	4,4 km au nord
ZNIEFF de type II	LE GRAND BUËCH, LE PETIT BUËCH ET LEURS PRINCIPAUX AFFLUENTS : LE CÉANS, LA BLÈME ET LA BLAISANCE 05130100	690 m à l'ouest
	LE SASSE, SES PRINCIPAUX AFFLUENTS ET LEURS RIPISYLVES 04143100	3,8 km à l'est
	LA MOYENNE DURANCE À L'AVAL DE SERRE-PONÇON JUSQU'À SISTERON 04142100	3,5 km à l'est
	MASSIFS DES PRÉALPES DELPHINO-PROVENÇALES DE LA MONTAGNE DE CHANTEDUC, DU ROC DE GLORITTE, DES CRÊTES DES TRAVERSESES ET DE L'ANE ET DE LA MONTAGNE DE MARE 05136100	3,4 km à l'ouest

Localisation des ZNIEFF de type I et de type II

Pré-diagnostic écologique - Mison (04)



Carte 6 : ZNIEFF au sein des différentes zones d'étude

2.5 Plan national d'actions

Les Plans Nationaux d'Actions (PNA) résultent de la politique de conservation d'espèces animales et végétales, mise en œuvre par le Ministère de l'Écologie du Développement Durable, des Transports et du Logement (MEDDTL) en 2007. Il s'agit d'une initiative nationale qui s'inscrit dans une approche globale cadrée par la « Stratégie Nationale pour la Biodiversité » (conférence de Rio de 1992).

Chaque plan concerne une espèce, ou un groupe d'espèces proches, dont le statut de conservation est jugé défavorable. Ces espèces sont choisies à partir de critères de rareté, de menace (Liste Rouge UICN) et de responsabilité nationale en termes de conservation.

Ces plans visent à mettre en œuvre des actions ciblées dont le but est de restaurer les populations et les habitats de ces espèces menacées. Ces actions concernent trois axes principaux :

- améliorer les connaissances (biologie et écologie des espèces) par des suivis ;
- actions de conservation et de restauration ;
- actions d'information et de communication (sensibilisation).

Ils ont également pour objectif de faciliter l'intégration de la protection de l'espèce dans les politiques sectorielles.

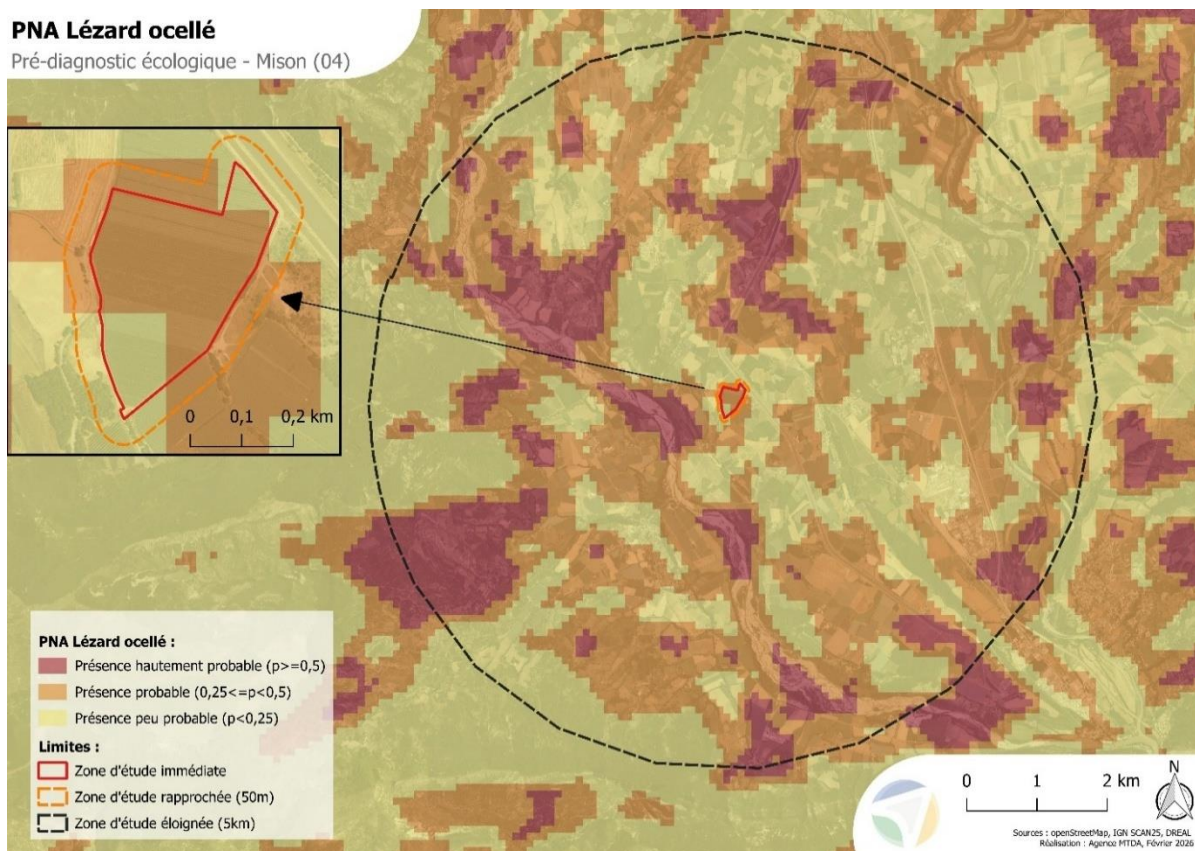
La zone d'étude éloignée se situe au sein de cinq Plans Nationaux d'Action :

- Lézard ocellé : zone de présence probable ($0,25 \leq p < 0,5$) à peu probable ($p < 0,25$)

- Sonneur à ventre jaune : habitats favorables à peu favorables
- Milan royal : zone d'hivernage
- Gypaète barbu : zone de présence
- Vautour moine : zone de présence des populations des Cévennes, Verdon et Alpes

PNA Lézard ocellé

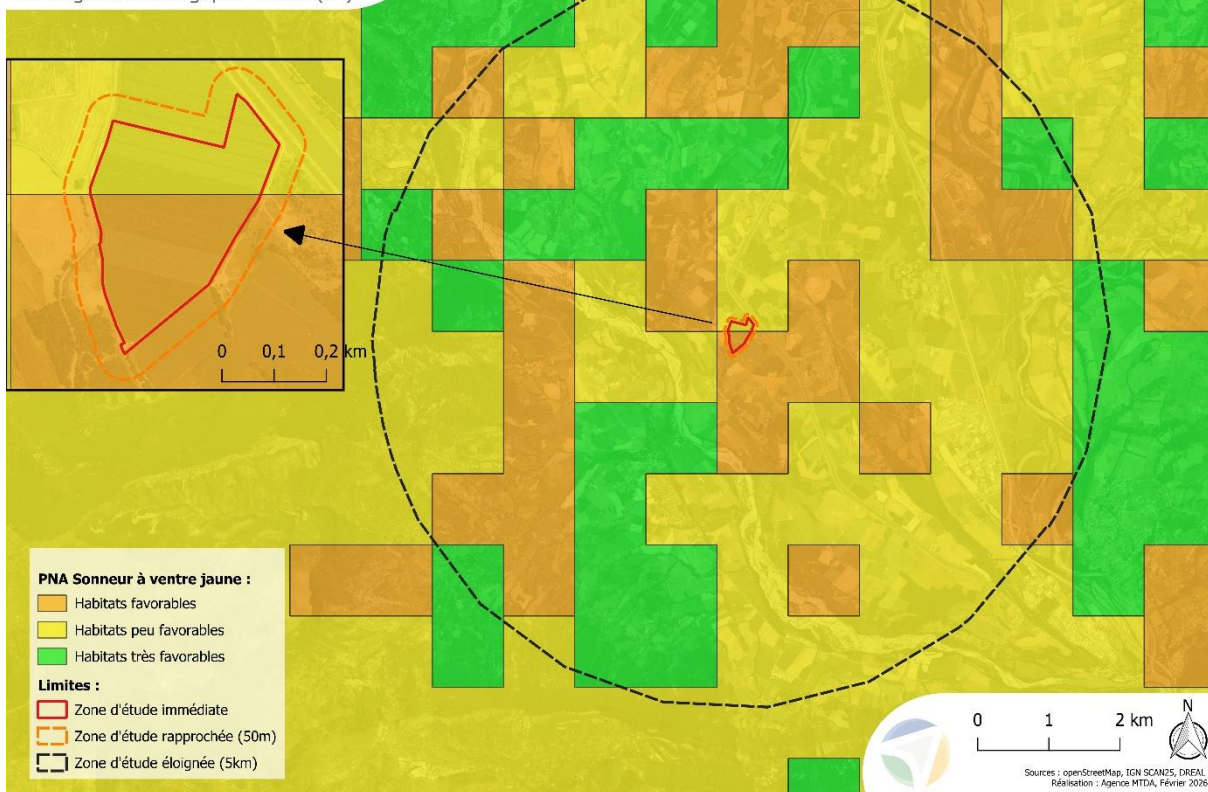
Pré-diagnostic écologique - Mison (04)



Carte 7 : PNA Lézard ocellé dans la zone d'étude éloignée

PNA Sonneur à ventre jaune

Pré-diagnostic écologique - Mison (04)



Carte 8 : PNA Sonneur à ventre jaune dans la zone d'étude éloignée

PNA de l'avifaune

Pré-diagnostic écologique - Mison (04)



Carte 9: PNA Avifaune dans la zone d'étude éloignée

2.6 Les continuités écologiques

2.6.1 Principe du Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE)

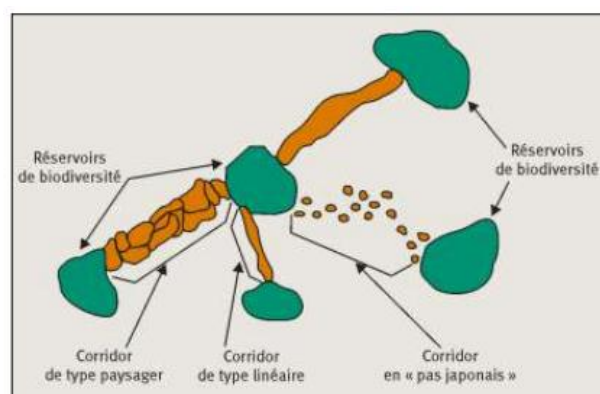
Le SRCE a été mis en place dans le cadre de la démarche concertée du Grenelle de l'environnement, dont un des objectifs est d'élaborer un nouvel outil d'aménagement du territoire en faveur de la biodiversité : la Trame verte et bleue (TVB).

La Trame verte et bleue entend contribuer à enrayer la perte de biodiversité en préservant et en remettant en bon état des réseaux de milieux naturels, permettant aux individus de circuler et d'interagir. Ces réseaux d'échanges, ou continuités, sont constitués de « réservoirs de biodiversité », reliés les uns aux autres par des « corridors écologiques ». Un réservoir de biodiversité (ou zone nodale) constitue un espace où la biodiversité est la plus riche et la mieux représentée. Les conditions indispensables à son maintien et à son fonctionnement y sont réunies. Une espèce peut ainsi y exercer l'ensemble de son cycle de vie : alimentation, reproduction, repos.

De manière plus globale, les milieux naturels peuvent y assurer leur fonctionnement. Il s'agit donc : soit d'espaces à partir desquels des individus d'espèces peuvent se disperser, soit d'espaces rassemblant des milieux de grand intérêt. Un corridor écologique est une voie de déplacement, empruntée par la faune et la flore, qui relie les réservoirs de biodiversité. Ces liaisons fonctionnelles, entre milieux naturels, permettent la dispersion et la migration des espèces. On les classe généralement en trois types principaux :

- 🕒 Les structures linéaires : haies, chemins et bords de chemins, ripisylves...,
- 🕒 Les structures en « pas japonais » : ponctuation d'espaces - relais ou d'îlots - refuges (mares, bosquets...),
- 🕒 Les matrices paysagères : type de milieu paysager dominant sur le territoire d'étude.

Les continuités écologiques d'un territoire d'étude correspondent à l'ensemble des éléments du maillage d'espaces ou de milieux constitutif d'un réseau écologique (réservoirs de biodiversité + corridors écologiques). Les cours d'eau constituent à la fois des réservoirs de biodiversité et des corridors écologiques.



Exemple d'éléments de la Trame verte et bleue : réservoirs de biodiversité et types de corridors terrestres (source : Cemagref, d'après Bennett 1991)

L'aménagement et l'équipement des territoires peuvent générer des contraintes au bon fonctionnement des trames vertes et bleues :

- Par différentes formes d'obstacles (routes, voies ferrées, constructions, barrages, micro centrales, pollutions, clôtures, ...),
- Par divers milieux répulsifs peu favorables (densité d'habitat, zones d'activités denses, agriculture intensive, éclairage public).

La fragmentation des espaces à caractère naturel et leur morcellement peuvent conduire à des phénomènes d'isolats : c'est l'une des causes de la perte de biodiversité.

Le SRCE a été initié par la loi portant engagement national pour l'environnement (dite Grenelle II) de juillet 2010 et son article 21 (codifié dans les articles L.371-1 et suivants du Code de l'environnement). Ce schéma constitue la pierre angulaire de la démarche Trame verte et bleue à l'échelle régionale, en articulation avec les autres échelles de mise en œuvre. Il est piloté par l'État et la Région, en association avec un comité régional « trames verte et bleue », regroupant l'ensemble des acteurs locaux concernés (collectivités territoriales et leurs groupements, associations ou organismes œuvrant pour la préservation de la nature, scientifiques, ...).

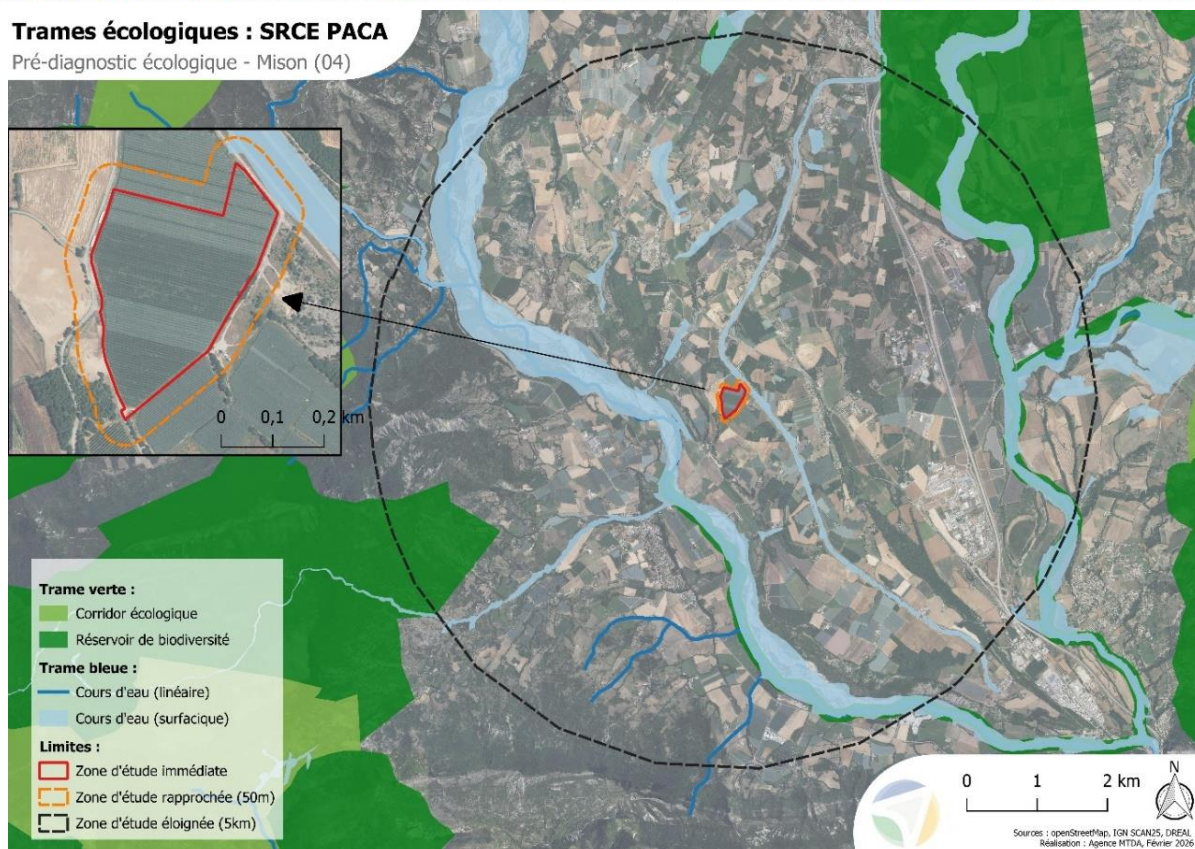
Le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) PACA est le document cadre régional qui identifie les continuités écologiques à l'échelle régionale. Le SRCE PACA a été arrêté par le préfet de Région le 26 novembre 2014.

L'article 10 de la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) modifie les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et introduit l'élaboration d'un Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET) parmi les attributions de la région en matière d'aménagement du territoire. Le SRADDET ayant une portée prescriptive, il définit des objectifs et les règles conçues pour favoriser l'atteinte de ses objectifs, dans les onze domaines déterminés par la loi dont la gestion économe de l'espace, le développement des transports, la pollution de l'air, la lutte contre le changement climatique, la protection et la restauration de la biodiversité, et la prévention et la gestion des déchets.

La zone d'implantation potentielle et la zone rapprochée interceptent une zone humide du Secteur de la Durance.

Trames écologiques : SRCE PACA

Pré-diagnostic écologique - Mison (04)



Carte 10 : SRCE au sein de l'aire d'étude

3 Méthodologie d'inventaires

3.1 Les relevés de terrain

Date	Intervenants	Groupes concernés
6 février 2026	Morgan LE LANDAIS	Habitats et flore
13 février 2026	Nicolas MARMET	Faune

Le profil des intervenants :

Morgan LE LANDAIS est un botaniste autodidacte issu du milieu agricole. Ancien gestionnaire d'espaces naturels, il a enrichi son expérience au sein de plusieurs parcs nationaux, notamment comme garde patrouilleur au Canada et chef d'équipe du dispositif d'accueil et de sensibilisation au Parc national des Calanques.

Ses fonctions récentes de « Responsable des gardes du littoral » et de « Représentant de la Bretagne » pour le Conservatoire du littoral, ainsi que son engagement associatif, ont renforcé son expertise en gestion et en analyse des milieux naturels et agricoles. Cette expertise approfondie représente un atout déterminant pour l'élaboration de plans de gestion et la réalisation de diagnostics écologiques, tout en venant renforcer et compléter ses compétences en phytosociologie et botanique.

Morgan met à profit ses compétences reconnues en botanique et en phytosociologie dans une grande diversité d'études et de missions.

Nicolas MARMET, écologue fauniste, est diplômé d'un BTSA Gestion et Protection de la Nature. Nicolas intervient en tant que naturaliste spécialiste de l'avifaune, avec des compétences en herpétofaune, entomofaune et mammalofaune.

Ses expériences passées (LPO BFC, CPIE des Boucles de la Marne, CPIE de l'Oise et RNR du Grand-Voyeux notamment) lui ont permis de mener de très nombreux suivis et inventaires ornithologiques en autonomie.

3.2 Les méthodes d'investigations

3.2.1 Les habitats naturels et semi-naturels

Les relevés sur le site d'étude ont permis de rattacher les habitats naturels présents avec les typologies existantes (Corine Biotopes, EUNIS, EUR27), au moyen des correspondances phytosociologiques.

L'intérêt patrimonial de ces habitats naturels est ensuite déterminé, à partir de la bibliographie, selon leur appartenance à :

- des habitats d'intérêt communautaire ou prioritaire (inscrits à l'annexe I de la directive «Habitats»);
- des habitats présentant des intérêts écologiques particuliers (habitats de zones humides par exemple).

Les références bibliographiques ayant permis la détermination de l'intérêt patrimonial des habitats naturels du site d'étude sont disponibles en Annexe.

Valeur de l'enjeu	TRES FAIBLE	FAIBLE	MODERE	FORT	TRES FORT	MAJEUR
-------------------	-------------	--------	--------	------	-----------	--------

Tableau 4 : Hiérarchisation de l'intérêt patrimonial des habitats naturels

Intérêt patrimonial	Critères pris en compte
Très fort	Habitats prioritaires inscrit en annexe I de la Directive Habitats Faune Flore
Fort	Habitats inscrit en annexe I de la Directive Habitats Faune Flore et caractéristique de zones humides selon la typologie de l'arrêté du 24 juin 2008 modifié le 1 ^{er} octobre 2009
Modéré	Habitats inscrit en annexe I de la Directive Habitats Faune Flore non caractéristique de zones humides Habitats caractéristiques de zones humides selon la typologie de l'arrêté du 24 juin 2008 modifié le 1 ^{er} octobre 2009 Autres habitats caractéristiques d'une espèce patrimoniale protégée présente
Faible	Autres habitats
Très faible	Habitats à caractères rudéral et/ou invasif non caractéristique d'une espèce patrimoniale protégée présente

Le niveau d'intérêt patrimonial initial attribué selon les critères pris en compte (Tableau 2) est ensuite pondéré avec l'état de conservation et la représentativité de l'habitat naturel, afin d'obtenir l'enjeu de conservation local :

- L'état de conservation : Les habitats naturels sont caractérisés selon leur typicité floristique. Celle-ci permet de déterminer si l'habitat est représenté de façon caractéristique ou dégradée.
- La représentativité : L'occurrence de l'habitat à l'échelle du site étudié donne une indication supplémentaire. La représentativité est traduite en termes de pourcentage de surface occupée sur l'aire d'étude.

3.2.2 La flore

La hiérarchisation permet de mettre en évidence le statut de l'espèce à différents niveaux géographiques (communautaire, national, régional) pour aboutir à une caractérisation locale de l'enjeu de l'espèce en relativisant son intérêt par rapport au milieu concerné.

Dans un premier temps, il est nécessaire de définir l'intérêt patrimonial initial de l'espèce, c'est-à-dire la valeur d'existence qu'on lui prête, basée sur des critères de rareté et de connaissances. Cette évaluation s'appuie sur :

- les **statuts de conservation issus des Listes Rouges à l'échelle nationale et régionale** ;
- la **liste des espèces déterminante ZNIEFF** ;
- la **hiérarchisation des enjeux de la Flore méditerranéenne du CBNmed** ;
- le **statut d'indigénat de TAXREFv16** ;
- les **statuts d'espèces exotiques envahissantes régionaux**.

La liste détaillée des références bibliographiques ayant permis la détermination de l'intérêt patrimonial de la flore du site d'étude est en Annexe.

Une note est attribuée à chaque critères puis leur somme permet de définir l'intérêt patrimoniale de l'espèce selon 7 classes de notation.

Tableau 5 : Méthodologie de hiérarchisation de l'intérêt patrimonial des espèces végétales

Intérêt patrimonial	Classe de notation
DD	Manque de données
NUL	< 0
TRES FAIBLE	0 à 1
FAIBLE	2 à 4
MODERE	5 à 9
FORT	10 à 19
TRES FORT	20 à 29
MAJEUR	≥ 30

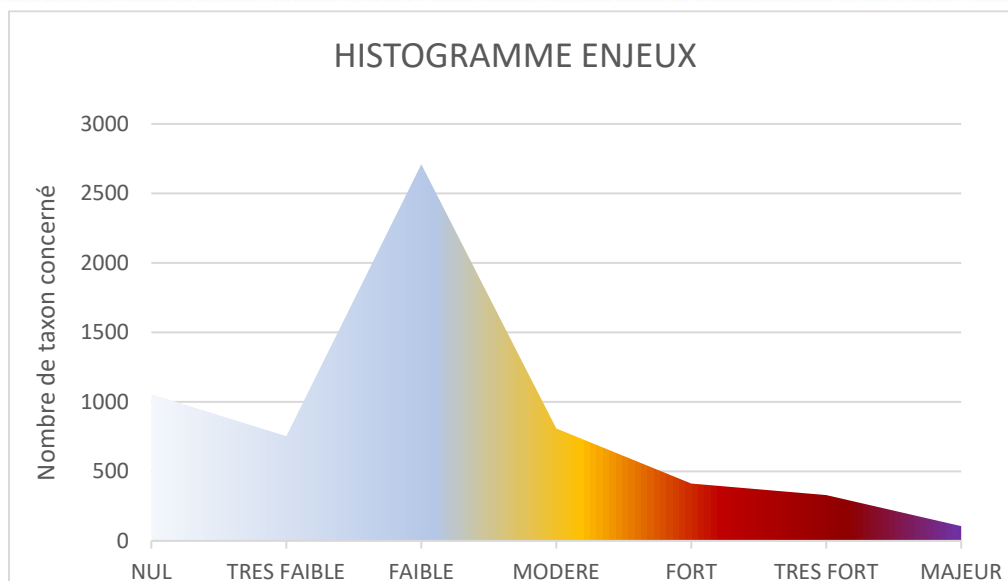


Figure 1 : Répartition des enjeux floristiques de PACA d'après notre méthodologie

Tableau 6 : Exemple de hiérarchisation d'intérêt patrimonial d'espèces végétales en région PACA

Nom vernaculaire	LRR	LRN	Enjeu CBN	ZNIEFF	EEE	Indigénat	TOTAL	INTERET PATRIMONIAL
Baccharis à feuilles d'Halimium	0	NA =0	NE = 0	0	Majeure =-5	Introduit envahissant = -2	-7	NUL
Alpiste roseau	0	0	MOY = 3	0	0	1	4	FAIBLE
Romulée de Roli	0	LC =0	FOR = 6	Déterminant = 3	0	1	10	FORT
Cochlique à feuilles filiformes	0	EN = 10	FOR = 6	0	0	1	17	TRES FORT

Dans un second temps, il est nécessaire de recontextualiser cette première analyse dans le contexte des Aires d'Étude Immédiate et Rapprochée. On parle alors **d'enjeu local de conservation**.

Ces enjeux sont évalués sur la base de l'intérêt patrimonial final de l'espèce, pondérés par les observations réalisées lors de la phase d'étude, les connaissances des naturalistes et la bibliographie. Les critères utilisés sont notamment :

- Les effectifs observés pour les espèces concernées (individu isolé, taille de population) ;
- Leur vulnérabilité vis-à-vis des perturbations du milieu (conditions hydriques, piétinement, compétition entre espèces...) ;



- La représentativité des habitats favorables à l'espèce ;
- Leur intérêt par rapport au milieu concerné.

3.2.3 La faune

La visite de site permet de visualiser la zone d'étude et les potentialités offertes par celle-ci pour l'installation de la faune (couloir arboré pour le transit des mammifères et chiroptères, éventuelles mares ou zones humides pour la reproduction des amphibiens, zones propices aux reptiles, à l'alimentation ou à la nidification de l'avifaune, bois anciens pour les insectes, etc ...). Elle est également l'occasion de réaliser quelques observations ponctuelles de la faune qui alimenteront le ressenti des écologues sur les éléments environnementaux du secteur. Ces observations sont pointées au GPS pour être intégrées au SIG.

La visite de terrain dans le cadre du diagnostic a pour objectif d'évaluer, sur la base des données bibliographiques et de notre expertise, les sensibilités écologiques de la zone d'étude rapprochée. Les conclusions de ce travail ne se veulent pas exhaustives et ne remplacent pas les inventaires et suivis annuels d'un site, comme demandé dans le cadre du Volet Naturel des Études d'impacts. Et ce pour la flore comme pour la faune.

Ensuite, la détermination de niveau d'enjeu de conservation associé aux espèces **faune** est l'aboutissement d'un processus en plusieurs étapes, illustré ci-après :

Dans un premier temps, il est nécessaire de définir l'**intérêt patrimonial** de l'espèce, c'est-à-dire la valeur d'existence qu'on lui prête, basée sur des critères de rareté et de connaissances. Cette évaluation s'appuie sur :

- Les **statuts de protection à l'échelle européenne** : Espèce inscrite en Annexe I de la Directive 79/409/CEE du Conseil dite Directive Oiseaux ou Annexe II ou IV de la Directive 2006/105/CE du Conseil dite Directive Habitat Faune Flore, ainsi que les habitats inscrits en Annexe I de la Directive Habitat Faune Flore ;
- Les **statuts de protection à l'échelle nationale, régionale voire locale** ;
- Les **statuts de conservation issus des Listes Rouges à l'échelle européenne, nationale, voire régionale** ;
- L'inscription de l'espèce à la liste des **espèces déterminantes au titre de l'inventaire ZNIEFF** (à l'échelle régionale) ;
- Les statuts de conservation indiqués dans le cadre d'atlas nationaux ou régionaux ;
- L'inscription sur la liste des espèces prioritaires pour l'action publique ;
- L'inscription sur la liste des espèces de la Stratégie de Création des Aires protégées (SCAP) ;
- L'existence d'un plan national d'action pour cette espèce ;
- L'inscription sur la liste de vigilance du conservatoire du littoral.

Enjeu local de conservation

Dans un second temps, il est nécessaire de recontextualiser cette première analyse dans le contexte de la zone d'étude. On parle alors d'**enjeu local de conservation**. Il s'agit d'évaluer la responsabilité du site vis-à-vis de la conservation des espèces étudiées.



Ces enjeux sont évalués sur la base de l'intérêt patrimonial de l'espèce, pondéré par les observations réalisées lors de la phase d'étude, les connaissances des naturalistes et la bibliographie. Les critères utilisés sont notamment :

- La **sensibilité** du patrimoine naturel : il s'agit de la fragilité de l'espèce qui peut découler de sa dépendance à un habitat, à un signal environnemental spécifique, des interactions interspécifiques, une faible capacité de dispersion ou encore une faible tolérance à des seuils environnementaux.
- La **représentativité** du site pour ce patrimoine naturel : c'est la proportion présente sur le secteur considéré par rapport à une échelle plus large, ou encore si le périmètre d'étude présente des singularités pour l'espèce (phénotypique, biogéographique, génétique, phylogénétique).
- Le **rôle fonctionnel** du site désigne l'importance pour la réalisation du cycle de vie de l'espèce (zone de reproduction, de migration, d'hivernage, d'alimentation, de nourricerie, de reposoir à marée haute, de tranquillité, site de ponte, frayère...).

À titre d'exemple, un individu d'une espèce à enjeu dont l'**intérêt patrimonial** est **fort**, observé une seule fois à proximité d'un secteur dont les habitats en présence ne correspondent pas à la biologie de l'espèce, verra son **enjeu local de conservation abaissé à modéré, voir faible**.

Au contraire, si plusieurs individus d'une espèce, dont l'**intérêt patrimonial** est **fort**, sont observés à plusieurs reprises dans des habitats potentiellement favorables à leur biologie, alors l'**enjeu local de conservation sera conservé et identique à l'intérêt patrimonial**.

4 Analyse des données bibliographiques

4.1 Les habitats naturels et semi-naturels

D'après nos sources documentaires consultées, plusieurs évolutions notables de l'occupation du sol ont été mises en évidence : l'aménagement du canal EDF, ainsi que la mise en culture d'un verger sur la parcelle située au sud. La parcelle au nord apparaît, comme déjà dédiée à un usage agricole depuis l'après-guerre.

Plus globalement, l'analyse diachronique révèle que la zone d'étude et son aire rapprochée se structurent, depuis environ 75 ans, autour d'une alternance entre espaces cultivés et secteurs de végétation spontanée. Cette dynamique traduit un paysage en constante évolution, marqué à la fois par les pratiques agricoles et par des phases de recolonisation naturelle.



Figure 2 : Comparaison de l'occupation du sol entre 1950 et aujourd'hui. Source : Géoportail

4.2 La flore

De la même manière, la flore patrimoniale identifiée dans la bibliographie semble en grande partie liée aux milieux humides. Les espèces citées en bibliographie ont une écologie très variable et sont donc plus ou moins potentielles sur la zone d'étude et son aire rapprochée.

Ce sont 309 espèces identifiées par la bibliographie et SILENE. Sur ces 309 espèces, 6 sont patrimoniales, dont 4 protégées et 2 déterminantes ZNIEFF (voir tableau ci-dessous). 6 espèces sont exotique envahissantes.

Tableau 7 : Flore patrimoniale présente dans la bibliographie

Nom scientifique	Nom vernaculaire	EVEE	DH	LRN	LRR	ZNIEFF	Enjeu CBN	Protection	Intérêt patrimonial	Enjeu contextualisé
<i>Linum maritimum</i> L., 1753	Lin maritime	-	CDH4	LC	-	-	FOR	-	MODERE	MODERE
<i>Typha minima</i> Funck, 1794	Massette minime	-	-	NT	-	-	MOY	PN	MODERE	MODERE
<i>Rosa gallica</i> L., 1753	Rose de France	-	-	LC	-	D	MOY	PN	MODERE	MODERE
<i>Senecio doria</i> L., 1759	Séneçon doria	-	-	LC	-	-	FOR	-	MODERE	MODERE
<i>Epipactis palustris</i> (L.) Crantz, 1769	Épipactide des marais	-	-	NT	-	-	MOY	-	MODERE	MODERE
<i>Galium rubioides</i> L., 1753	Gaillet fausse garance	-	-	NT	EN	D	TFO	PR	TRES FORT	TRES FORT

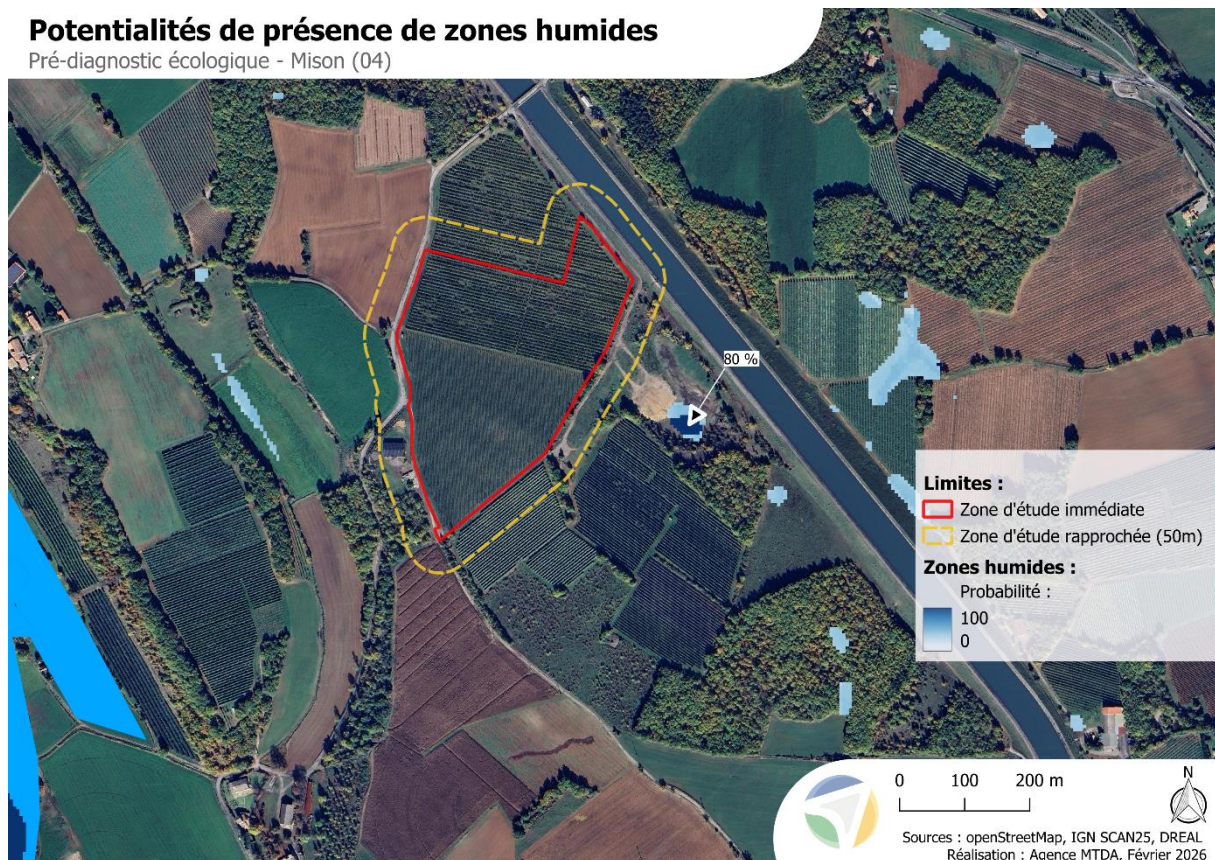
4.3 Les zones humides

D'après l'analyse des milieux potentiellement humides issue du portail dédié (<http://sig.reseau-zones-humides.org/>), le projet ne se situe pas dans un secteur présentant une forte probabilité de zone humide : aucun des espaces identifiés n'atteint un seuil supérieur à 30 %. Le croisement avec les couches bibliographiques disponibles, ainsi qu'avec l'inventaire des zones humides avérées, confirme l'absence de tels milieux au sein de la zone d'étude immédiate.

Néanmoins, **un petit secteur potentiellement humide (80%) apparaît en périphérie**, sur la partie gauche et en dehors de l'aire d'étude rapprochée. Bien qu'il ne soit pas directement concerné par le projet, sa présence mérite d'être signalée afin de conserver une vision globale du contexte hydrologique local.

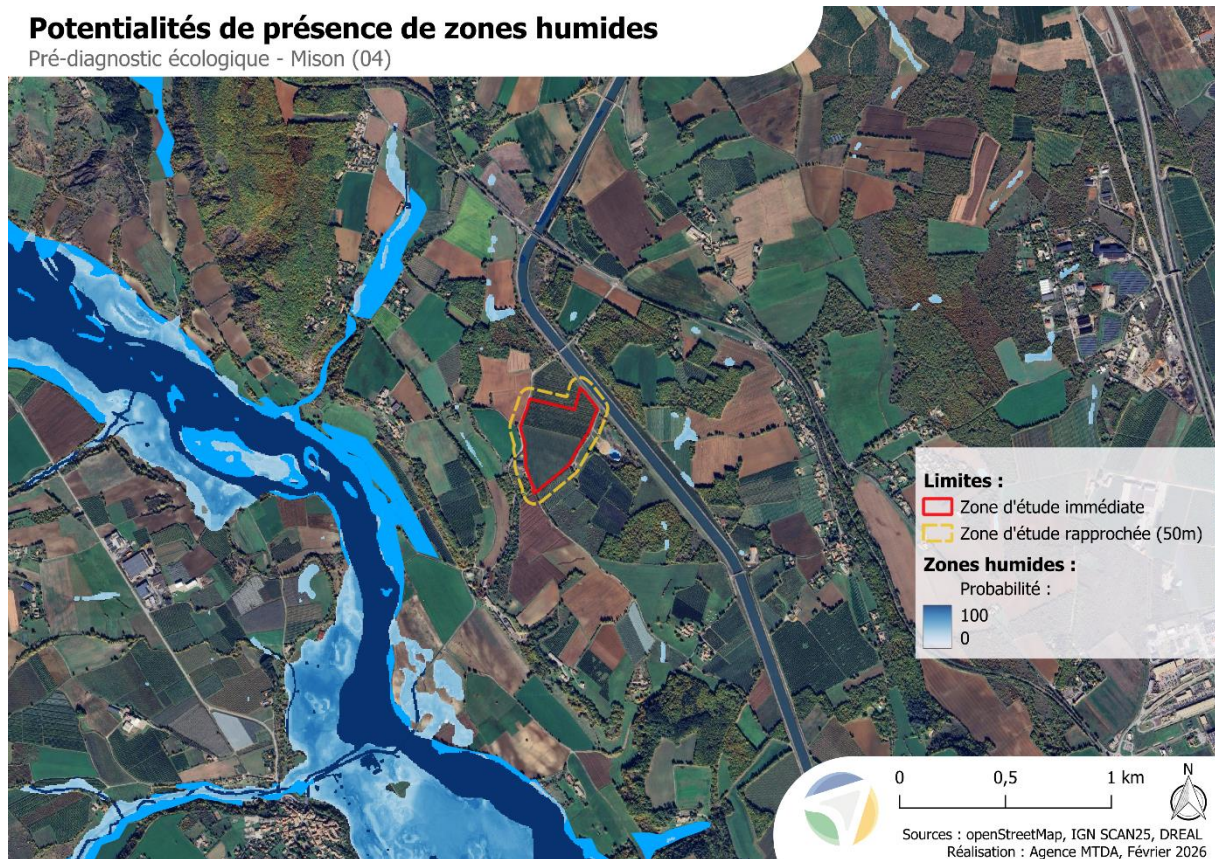
Potentialités de présence de zones humides

Pré-diagnostic écologique - Mison (04)



Potentialités de présence de zones humides

Pré-diagnostic écologique - Mison (04)



Carte 11 : Localisation des zones humides potentielles

4.4 Faune

La consultation des données bibliographiques a été réalisée via la base de données SILENE du Conservatoire d'Espace Naturel de PACA. Les données ont été consultées sur les 10 dernières années et dans un rayon de 5 km autour du site d'étude.

L'analyse de ces données permet de dresser une liste des espèces protégées et/ou menacées connues dans ce secteur. Ce travail a pour objectif d'identifier les sensibilités faunistiques de la zone et d'orienter les prospections de terrain.

Toutes des données bibliographiques sont présentées en annexe.

4.4.1 Avifaune

Ce sont 168 espèces d'oiseaux qui ont été observées aux alentours du site, parmi lesquelles 88 possèdent un intérêt patrimonial notable : 2 Majeur, 6 Très fort, 18 Fort et 62 Modéré.

Au regard des habitats présents et des espèces notées, 8 espèces à enjeux pourraient utiliser le site pour se reproduire, 12 pour s'alimenter mais non nicher, ou pour hiverner ; et 68 ne pourraient être présentes qu'occasionnellement en déplacement, en halte migratoire ou en migration active.

Toutes ces espèces sont mentionnées dans le tableau présent en annexe « Avifaune d'intérêt ».

Seules les espèces potentiellement nicheuses sont présentées dans le tableau ci-dessous :

Tableau 8 : Avifaune d'intérêt potentiellement nicheuse sur la zone d'étude ou ses abords

Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts							Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace				Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
		Liste rouge France - Nicheurs	Liste rouge France - Hivernants	Liste rouge France - Passage	Liste rouge PACA				
Avifaune d'intérêt potentielle sur le site et/ou ses abords directs, en alimentation et en nidification									
Alouette des champs <i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758	- DO2	NT	LC	NAd	LC / DD / NAd	-	-26,4	127	MODERE
Alouette lulu <i>Lullula arborea</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	LC	NAc	-	NT / NAc / -	R	+	82	MODERE
Bruant proyer <i>Emberiza calandra</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	-	-	NT / - / -	R	=	47	MODERE
Chardonneret élégant <i>Carduelis carduelis</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	VU	NAd	NAd	LC / NAd / NAd	-	-15	145	MODERE
Linotte mélodieuse <i>Linaria cannabina</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	VU	NAd	NAc	VU / NAd / NAc	-	-8	74	MODERE
Moineau friquet <i>Passer montanus</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	EN	-	-	EN / - / -	-	-87	62	TRES FORT
Serin cini <i>Serinus serinus</i> Linnaeus, 1766	PN3 -	VU	-	NAd	NT / - / NAd	-	-47	57	MODERE
Verdier d'Europe <i>Chloris chloris</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	VU	NAd	NAd	VU / NAd / NAd	-	-60,6	70	FORT

4.4.2 Amphibiens

La bibliographie fait état de 8 espèces d'amphibiens et d'un complexe d'espèces observées dans un rayon de 5 km autour des zones de projet :

L'Alyte accoucheur (*Alytes obstetricans*), le Crapaud calamite (*Epidalea calamita*), le Crapaud épineux (*Bufo spinosus*), la Grenouille rieuse (*Pelophylax ridibundus*), la Grenouille rousse (*Rana temporaria*), le Pélodyte ponctué (*Pelodytes punctatus*), la Rainette méridionale (*Hyla meridionalis*), la Salamandre tachetée (*Salamandra salamandra*) et le complexe des Grenouilles vertes indéterminées (*Pelophylax sp.*). Toutes ces espèces sont protégées à l'échelle nationale. Le Crapaud épineux, la Grenouille rieuse, la Grenouille rousse et la Salamandre tachetée sont globalement communes localement et ne disposent pas d'enjeu de conservation particulier. L'Alyte accoucheur, le Crapaud calamite et la Rainette méridionale sont inscrits à l'annexe 4 de la Directive Habitat Faune Flore et protégés par l'article 2 de l'arrêté du 8 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens protégés sur l'ensemble du territoire métropolitain. La destruction ou la perturbation de ces espèces et de leurs habitats est interdite. Il en va de même pour le Pélodyte ponctué, protégé par ce même article et considéré comme Remarquable au titre des ZNIEFF de la région PACA.

4.4.3 Reptiles

Dix espèces de reptiles sont mentionnées dans la bibliographie, dans un rayon de 5 km autour de la zone d'étude immédiate : la Couleuvre d'Esculape (*Zamenis longissimus*), la Couleuvre helvétique (*Natrix helvetica*), la Couleuvre verte et jaune (*Hierophis viridiflavus*), la Couleuvre vipérine (*Natrix maura*), le Lézard à deux raies (*Lacerta bilineata*), le Lézard des murailles (*Podarcis muralis*), le lézard ocellé (Timon lepidus), l'Orvet fragile (*Anguis fragilis*), la Trachémyde écrite (*Trachemys scripta*) et la Vipère aspic (*Vipera aspis*).

Toutes ces espèces, exceptée la Trachémyde écrite, sont protégées nationalement par l'article 2 ou 3 de l'arrêté du 8 janvier 2021. Il s'agit d'espèces globalement communes aux échelles régionale et nationale, exceptés le Lézard ocellé qui présente un intérêt patrimonial très fort et la Couleuvre verte et jaune, ayant un intérêt patrimonial fort. À noter tout de même que la Couleuvre d'Esculape, le Lézard à deux raies et le Lézard des murailles sont inscrits sur l'annexe 4 de la Directive Habitats.

Les lisières, les haies, les tas de bois et de déchets, les friches potentiellement présents au sein des zones d'étude immédiate et rapprochée peuvent constituer des habitats favorables à la présence de ces espèces de reptiles.

4.4.4 Chiroptères

La bibliographie recense quatorze espèces de chiroptères dans des polygones carré de 10 km de côté autour de la zone d'étude immédiate : la Barbastelle d'Europe (*Barbastella barbastellus*), le Grand Murin (*Myotis myotis*), le Molosse de Cestoni (*Tadarida teniotis*), le Murin cryptique (*Myotis crypticus*), le Murin de Daubenton (*Myotis daubentonii*), la Noctule commune (*Nyctalus noctula*), la Noctule de Leisler (*Nyctalus leisleri*), le Petit Rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*), la Pipistrelle commune (*Pipistrellus pipistrellus*), la Pipistrelle de Kuhl (*Pipistrellus kuhlii*), la Pipistrelle de Nathusius (*Pipistrellus nathusi*), la Pipistrelle pygmée (*Pipistrellus pygmaeus*), la Sérotine commune (*Eptesicus serotinus*) et le Vespère de Savi (*Hypsugo savii*). Toutes ces espèces sont protégées nationalement et disposent d'un intérêt patrimonial à minima modéré, et au plus très fort pour la Barbastelle d'Europe.

Les haies, les milieux boisés, les bâtiments abandonnés et les lisières sont des milieux favorables aux chiroptères. Il peut s'agir d'habitats de transit, de gîtes, ou de zone de chasse.

4.4.5 Mammifères terrestres

Ce sont 17 espèces de mammifères (hors Chiroptères) qui sont identifiées dans la bibliographie dans un rayon de 5 km autour de la zone de projet, dont deux espèces d'intérêt patrimonial modéré : le Hérisson d'Europe (*Erinaceus europaeus*) et l'Ecureuil roux (*Sciurus vulgaris*). Ces deux derniers sont protégés nationalement. L'Ecureuil roux et le Hérisson d'Europe pourraient être présents au sein du verger et dans des haies et milieux boisés bordant le site.

On peut également citer la mention de deux espèces d'intérêt patrimonial fort dans la bibliographie : le Castor d'Eurasie (*Castor fiber*), et la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*).

Le Castor d'Eurasie (*Castor fiber*) est une espèce protégée à l'échelle nationale, inscrite aux annexes 2 et 4 de la directive habitat, et déterminante au titre des ZNIEFF en région PACA. Ce mammifère semi-

aquatique fréquente les cours et étendues d'eau. Cette espèce fréquente les ripisylves, berges et zones d'eau de la Durance, hors de la zone d'implantation potentielle du site projet.

La Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) est une espèce protégée à l'échelle nationale, inscrite aux annexes 2 et 4 de la directive habitat, déterminante au titre des ZNIEFF en région PACA et bénéficiant d'un PNA. Ce mammifère semi-aquatique fréquente les cours et étendues d'eau. Elle fréquente les ripisylves, berges et zones d'eau de la Durance, hors de la zone d'implantation potentielle du projet.

4.4.6 Insectes

Ce sont 208 espèces d'insectes qui sont mentionnées dans la bibliographie, dont 99 Rhopalocères, 35 Odonates, 55 Orthoptères, 11 *Zygaenidae*, 3 Mantres, 2 Névroptère et 10 Coléoptères à enjeu. Parmi ces espèces, on note la présence de plusieurs espèces d'intérêt patrimonial :

Tableau 9 : Insectes d'intérêt potentiellement présents sur la zone d'étude ou ses abords

Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts					Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace		Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
		Liste rouge France	Liste rouge PACA				
Odonates							
Agrion bleuissant <i>Coenagrion caerulescens</i> Boyer de Fonscolombe, 1838	- -	EN	VU	D		118	FORT
Agrion de Mercure <i>Coenagrion mercuriale</i> Charpentier, 1840	PN3 DH2	LC	LC	R		18	FORT
Gomphe semblable <i>Gomphus simillimus</i> Selys, 1840	- -	LC	LC	R		1	MODERE
Sympétrum déprimé <i>Sympetrum depressiusculum</i> Selys, 1841	- -	EN	VU	D		1	FORT
Rhopalocères							
Azuré du baguenaudier <i>Glaucopsyche iolas</i> Ochsenheimer, 1816	- -	NT	EN	R	-9	3	MODERE
Azuré du serpolet <i>Phengaris arion</i> Linnaeus, 1758	PN2 DH4	LC	NT	R	-14	1	FORT
Damier de la succise <i>Euphydryas aurinia</i> Rottemburg, 1775	PN3 DH2	LC	LC	-	-9	3	FORT
Diane <i>Zerynthia polyxena</i> Denis & Schiffermüller, 1775	PN2 DH4	LC	LC	R	=	52	FORT
Grand Nègre des bois <i>Minois dryas</i> Scopoli, 1763	- -	LC	LC	-	-6	16	MODERE
Hespérie des cirses <i>Pyrgus cirsii</i> Rambur, 1839	- -	NT	NT	R	-33	2	MODERE
Moiré provençal <i>Erebia epistygne</i> Hübner. 1819	- -	NT	VU	D	=	4	FORT



Proserpine <i>Zerynthia rumina</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	LC	R	=	8	MODERE
Hétérocères							
Zygène de la Bugrane <i>Zygaena hilaris</i> Ochsenheimer, 1808	- -	-	NT	R		9	MODERE
Zygène de l'Esparcette <i>Zygaena rhodamantus</i> Esper, 1789	- -	-	LC	D		2	MODERE
Orthoptères							
Grillon des torrents <i>Pteronemobius lineolatus</i> Brullé, 1835	- -	-	VU	R		10	MODERE
Tridactyle panaché <i>Xya variegata</i> Latreille, 1809	- -	-	NT	D		159	FORT
Coléoptères							
Merohister ariasi (Marseul, 1864)	- -	-	-	R		2	MODERE
Lucane cerf-volant <i>Lucanus cervus</i> Linnaeus, 1758	- DH2	NT	-	-		23	FORT
Osmoderma eremita Scopoli, 1763	PN2 DH2, 4	NT	-	D		4	FORT
Grand Capricorne <i>Cerambyx cerdo</i> Linnaeus, 1758	PN2 DH2, 4	NT	-	-		17	FORT
Limoniscus violaceus P.W.J. Müller, 1821	- DH2	EN	-	D		4	FORT
Ampedus ruficeps Mulsant & Guillebeau, 1855	- -	NT	-	R		1	MODERE
Ischnodes sanguinicollis (Panzer, 1793)	- -	VU	-	R		8	MODERE
Podeonius acuticornis (Germar, 1823)	- -	EN	-	-		1	FORT
Tenebrio opacus Duftschmid, 1812	- -	-	-	R		6	MODERE
Brachygonus bouyoni (Chassain, 1992)	- -	NT	-	R		1	MODERE

5 Analyse des données d'inventaires

5.1 Les habitats naturels et semi-naturels

Compte tenu de la période à laquelle notre visite de terrain dédiée à l'étude naturaliste de la flore et des habitats a été réalisée, **il n'a pas été possible d'effectuer des relevés portant sur la végétation printanière (de mars à juin) ni sur les espèces à développement plus tardif (septembre–octobre)**. Par conséquent, notre intervention s'est principalement attachée à **évaluer les potentialités écologiques du site à partir de l'analyse des habitats en présence, permettant ainsi d'identifier les cortèges floristiques susceptibles de s'y développer**.

La zone d'étude immédiate se compose, à quelques linéaires près, principalement de vergers d'arbres fruitiers. Ceux-ci sont entourés d'une végétation herbacée à caractère plutôt anthropique, relevant de l'habitat E5.1 de la classification EUNIS. Cet état s'explique par l'entretien régulier lié à l'activité agricole, qui favorise le développement d'espèces rudérales.

Concernant la zone d'étude rapprochée, elle se caractérise par la présence de matorrals arborescents, de friches allant de conditions plutôt sèches à mésophiles, ainsi que de cultures à priori monospécifiques.

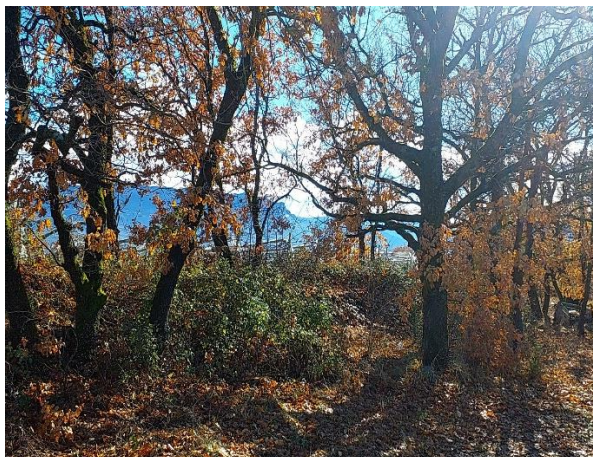
A noter la présence d'une Peupleraie relictuelle potentiellement humide à surveiller dans la zone d'étude rapprochée, caractérisée par un enjeu **modéré à potentiellement **fort**.**



G1.D4 - Verger



I1.12 - Monoculture intensive moyenne



F5.16 x F3.131 - Matorral caducifoliée et roncier



G1.92 x I1.5 - Peuplement de peupliers et friche



E5.1 – Végétation herbacée anthropique



I1.5 x E2.8 – Friche et pelouse

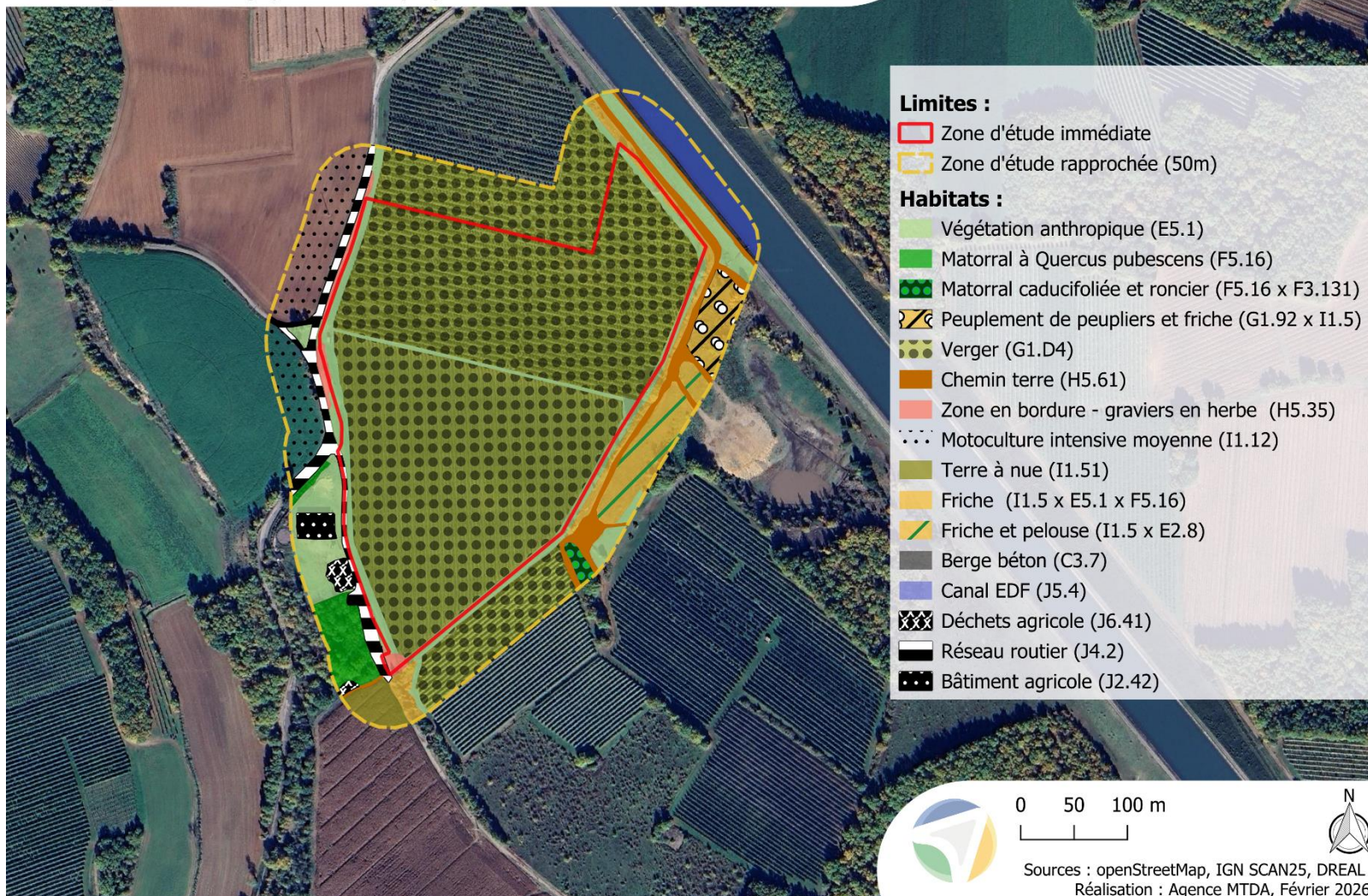


Tableau 10 : Habitats observés lors du passage naturaliste

Habitats	Code EUNIS	HIC	Liste rouge européenne (EUR28)	Habitats ZNIEFF	Intérêt patrimonial	Etat de conservation	Menace & Pression	Zone humide	Surface (ha)	Surface (%)	Enjeux
Berge béton	C3.7	-	-	-	NUL	-	-	Non	0,08	0,4%	NUL
Bâtiment agricole	J2.42	-	-	-	NUL	-	-	Non	0,08	0,5%	NUL
Canal EDF	J5.4	-	-	-	NUL	-	-	Non	0,37	2,1%	NUL
Chemin terre	H5.61	-	-	-	TRES FAIBLE	-	-	Non	0,54	3,0%	TRES FAIBLE
Déchets agricole - filets pour vergers	J6.41	-	-	-	NUL	-	-	Non	0,01	0,1%	NUL
Déchets agricole - terre	J6.41	-	-	-	NUL	-	-	Non	0,06	0,3%	NUL
Friche	I1.5 x E5.1 x F5.16	-	-	-	MODERE	Mauvais	Fermeture	Non	0,39	2,2%	MODERE
Friche et pelouse	I1.5 x E2.8	-	-	-	MODERE	Moyen	Fermeture	Non	0,50	2,8%	MODERE
Matorral caducifoliée et roncier	F5.16 x F3.131	-	LC	-	MODERE	Moyen	Ouverture des milieux anthropique	Non	0,05	0,3%	MODERE
Matorral à Quercus pubescens	F5.16	-	LC	-	MODERE	Moyen	Ouverture des milieux anthropique	Non	0,36	2,0%	MODERE
Motoculture intensive moyenne	I1.12	-	-	-	TRES FAIBLE	Mauvais	-	Non	1,12	6,2%	TRES FAIBLE
Peuplement de peupliers et friche	G1.92 x I1.5	-	-	-	MODERE à FORT	Mauvais	-	Peut-être	0,29	1,6%	MODERE
Réseau routier	J4.2	-	-	-	NUL	-	-	Non	0,44	2,5%	NUL
Terre à nue	I1.51	-	-	-	TRES FAIBLE	-	-	Non	0,17	1,0%	TRES FAIBLE
Vergers	G1.D4	-	-	-	TRES FAIBLE	-	-	Non	11,42	64,0%	TRES FAIBLE
Végétation anthropique	E5.1	-	-	-	TRES FAIBLE	Mauvais	-	Non	1,82	10,2%	TRES FAIBLE
Zone en bordure - graviers en herbe	H5.35	-	-	-	TRES FAIBLE	Très mauvais	-	Non	0,15	0,9%	TRES FAIBLE

Typologie des habitats

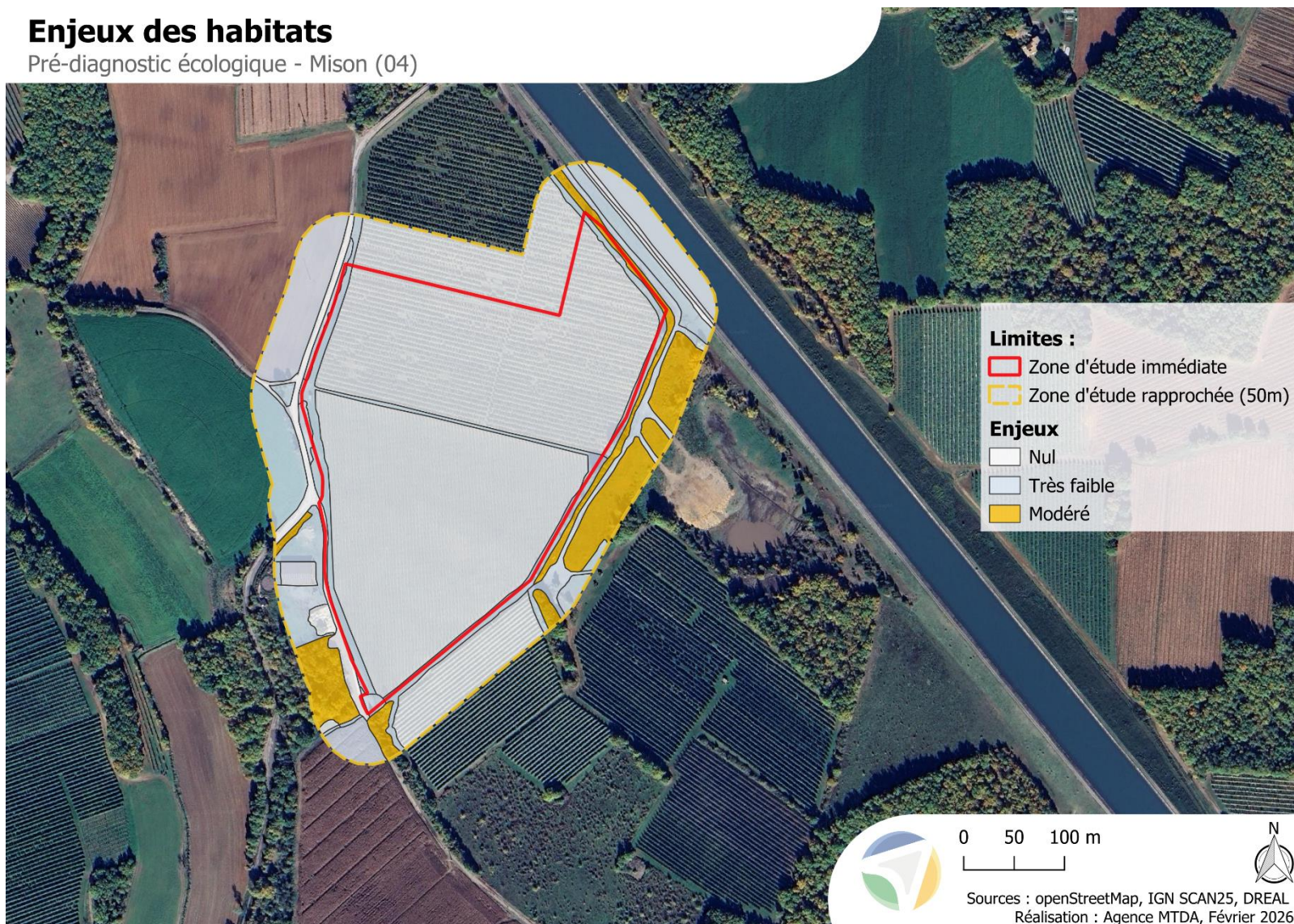
Pré-diagnostic écologique - Mison (04)



Carte 12 : Localisation des habitats selon la typologie EUNIS

Enjeux des habitats

Pré-diagnostic écologique - Mison (04)



Carte 13 : Enjeux écologiques des habitats (hors flore et faune et zones humides)



5.2 La flore

Pour rappel : Compte tenu de la période à laquelle notre visite de terrain dédiée à l'étude naturaliste de la flore et des habitats a été réalisée, il n'a pas été possible d'effectuer des relevés portant sur la végétation printanière (de mars à juin) ni sur les espèces à développement plus tardif (septembre–octobre). Par conséquent, notre intervention s'est principalement attachée à évaluer les potentialités écologiques du site à partir de l'analyse des habitats en présence, permettant ainsi d'identifier les cortèges floristiques susceptibles de s'y développer.

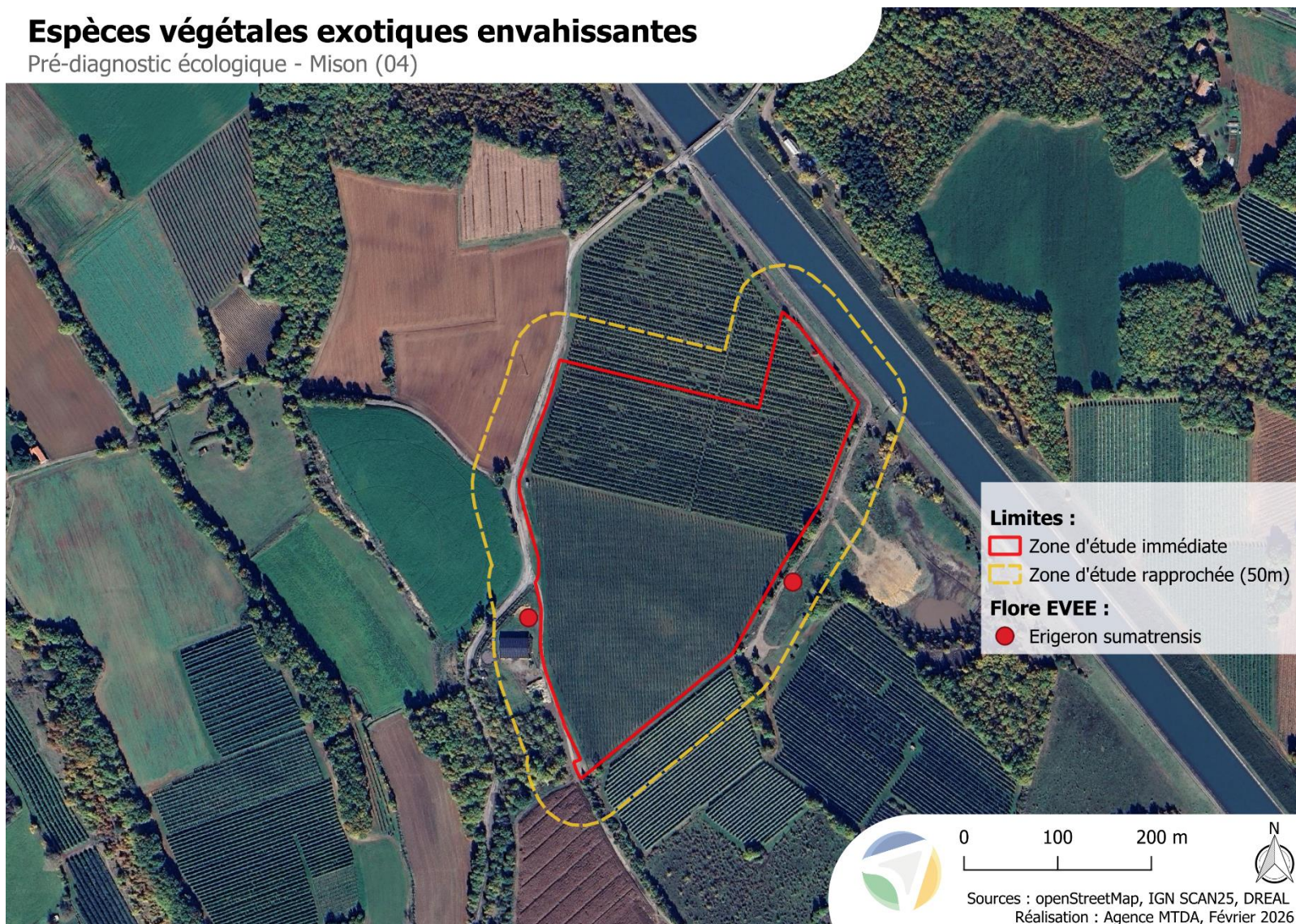
Tableau 11 : Flore observée lors du passage naturaliste

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Indigénat	EVEE	LRN	Intérêt patrimonial	Enjeu contextualisé
<i>Populus L., 1753</i>	Peuplier	P	-	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE
<i>Himantoglossum robertianum (Loisel.) P.Delforge, 1999</i>	Himantoglosse de Robert	P	-	LC	FAIBLE	FAIBLE
<i>Dactylis glomerata subsp. hispanica (Roth) Nyman, 1882</i>	Dactyle d'Espagne	P	-	LC	FAIBLE	FAIBLE
<i>Rumex pulcher L., 1753</i>	Patience élégante	P	-	LC	FAIBLE	FAIBLE
<i>Rubus ulmifolius Schott, 1818</i>	Ronce à feuilles d'Orme	P	-	LC	FAIBLE	FAIBLE
<i>Quercus pubescens Willd., 1796</i>	Chêne pubescent	P	-	LC	FAIBLE	FAIBLE
<i>Plantago major L., 1753</i>	Plantain élevé	P	-	LC	FAIBLE	FAIBLE
<i>Juniperus communis L., 1753</i>	Genévrier commun	P	-	LC	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE
<i>Helleborus foetidus L., 1753</i>	Ellébore fétide	P	-	LC	FAIBLE	FAIBLE
<i>Erigeron sumatrensis Retz., 1810</i>	Érigéron de Sumatra	I	Modérée	NA	NUL	NUL
<i>Echium vulgare L., 1753</i>	Vipérine commune	P	-	LC	FAIBLE	FAIBLE
<i>Dipsacus fullonum L., 1753</i>	Cardère à foulon	P	-	LC	FAIBLE	FAIBLE

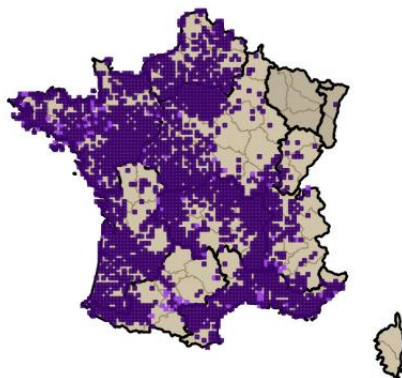
Aucune espèce à enjeux n'a été rencontrée sur la zone d'étude immédiate et rapprochée. Les espèces patrimoniales recensées dans la bibliographie ne semble pas favorable sur la zone d'étude. 1 espèce est déclarée Espèces Végétales Exotiques Envahissantes en Région PACA.

Espèces végétales exotiques envahissantes

Pré-diagnostic écologique - Mison (04)



Carte 14 : Localisation des espèces exotiques envahissantes

Nom vernaculaire	Nom scientifique (TAXREF V.17)	Statut EEE PACA	
		TAXREF	INV MED
Vergerette de Sumatra	<i>Erigeron sumatrensis</i> Retz., 1810	Introduit	Modérée
Description générale			
Cette Vergerette est une espèce d'Asteraceae annuelle Plante présente sur les friches en cours de création, les lieux incultes			
Risques			
La Vergerette de Sumatra a un potentiel invasif modéré, elle est toutefois commune dans toute la France.			
Situation vis-à-vis du projet			
Présentes de manière ponctuelle au sein de l'aire d'étude rapprochée, ces formations traduisent l'influence des activités humaines et témoignent du caractère anthropisé des milieux.			
			
CC-BY Augustin Soulard		© SiFlore	



5.3 Faune

Comme décrit précédemment, le passage devait permettre de dégager les enjeux potentiels de zone d'étude en caractérisant les habitats favorables aux espèces présentes dans la bibliographie. Le passage était également l'occasion de pouvoir observer des espèces d'intérêt présentes afin d'identifier les premiers enjeux.

Au cours de la visite de terrain, ce sont 31 espèces d'oiseaux et 2 espèces de mammifères qui ont été observées. Les résultats des inventaires sont présentés en annexes.

5.3.1 Avifaune

Parmi les oiseaux observés lors de la visite de site, on note une espèce d'intérêt patrimonial Très fort, le Moineau friquet (*Passer montanus*), une espèce d'intérêt patrimonial **Fort**, le Verdier d'Europe (*Chloris chloris*) et huit espèces avec un intérêt patrimonial **Modéré**, l'Accenteur mouchet (*Prunella modularis*), l'Alouette lulu (*Lullula arborea*), le Bruant fou (*Emberiza cia*), le Chardonneret élégant (*Carduelis carduelis*), la Corneille noire (*Corvus corone*), la Linotte mélodieuse (*Linaria cannabina*), le Pinson du Nord (*Fringilla montifringilla*) et le Roitelet huppé (*Regulus regulus*).

Au moins deux individus de Moineaux friquets ont été observés en alimentation dans les zones buissonnantes à la pointe sud de la zone d'étude, dans la zone rapprochée. Cette espèce est considérée comme hivernante et pourrait se reproduire à proximité. De ce fait, il possède un enjeu local de conservation **Fort**. C'est une espèce en très forte régression, classé « En danger » sur les listes rouges des oiseaux nicheurs de PACA et de France.

Deux individus de Verdier d'Europe ont été observés posés dans les arbres à la pointe sud de la zone d'étude, dans la zone rapprochée. L'espèce est considérée comme hivernante et les habitats arborés de la zone d'étude rapprochée sont favorables à sa reproduction, même s'il est plus probable qu'il niche aux abords de la zone d'étude, son enjeu local de conservation est considéré comme **Modéré**.

Trois individus de Chardonneret élégant ont été observés au sud de la zone d'étude. L'espèce est considérée comme hivernante et les habitats arborés de la zone d'étude rapprochée sont favorables à sa reproduction, son enjeu local de conservation est donc **Modéré**.

Vingt-sept individus de Linotte mélodieuse ont été observés posés, en alimentation et en déplacement au nord-est et au sud de la zone d'étude. L'espèce hiverne dans la zone d'étude rapprochée et les habitats buissonnants sont favorables à sa reproduction. Son enjeu local de conservation est considéré comme **Modéré**.

L'Alouette lulu a été observée uniquement en déplacement au-dessus de la zone d'étude et le verger n'est pas favorable à sa reproduction, son enjeu local de conservation est donc considéré comme **Faible**.

L'Accenteur mouchet, le Bruant fou, le Pinson du Nord et le Roitelet huppé ont été observés posés et en alimentation. Ces espèces étant uniquement hivernantes sur le site, leur enjeu local de conservation est considéré comme **Faible**.

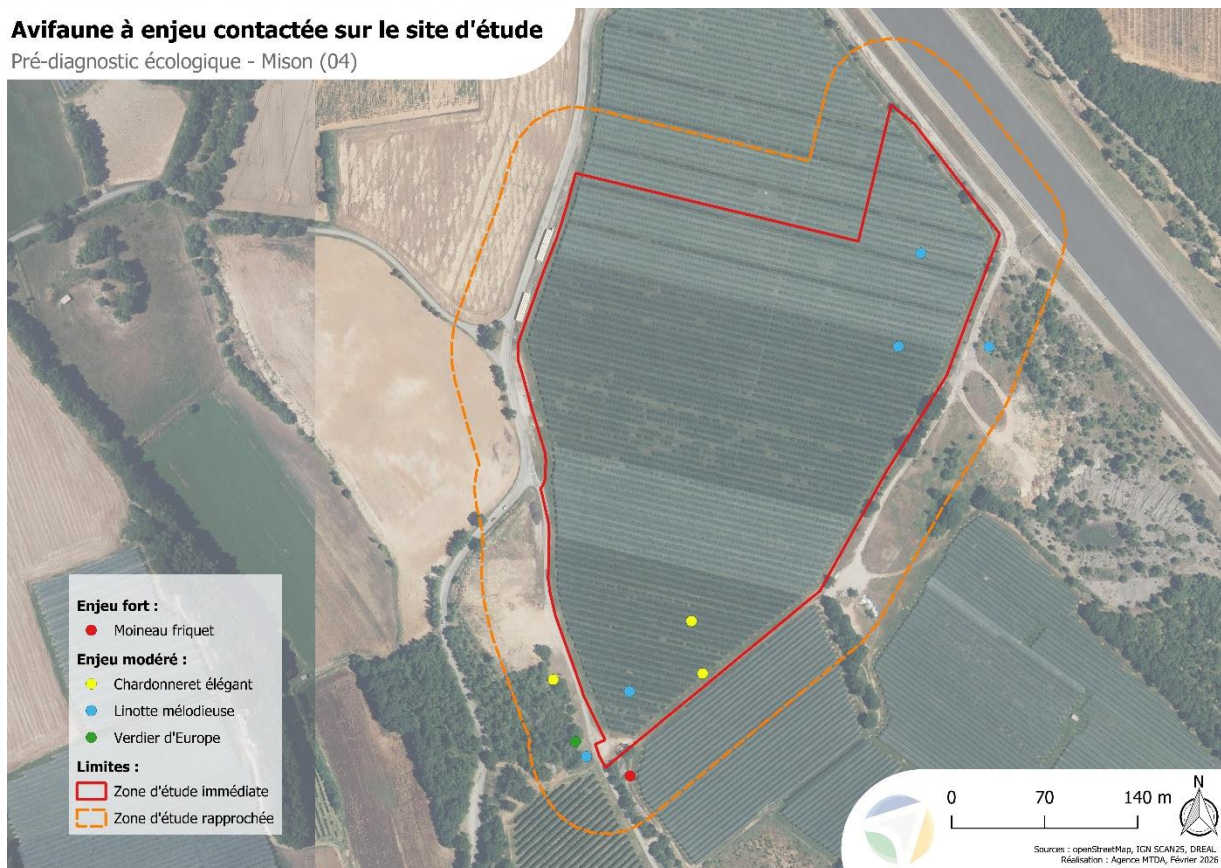
La Corneille noire a été observée en déplacement et en alimentation sur le site. Les habitats présents dans les zones d'études immédiates et rapprochées ne sont pas favorables à sa reproduction, son enjeu local de conservation est donc considéré comme **Faible**.

Tableau 12 : Avifaune à enjeu contactée sur la zone d'étude

Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts							Nombre de contact	Intérêt patrimonial	Statut biologique sur le site	Enjeu local de conservation
	Protection	Menace				Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)				
		Liste rouge France - PACA	Liste rouge France - PACA	Liste rouge France - PACA	Liste rouge PACA						
Moineau friquet <i>Passer montanus</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	EN	-	-	EN / - / -	-	-87	2	TRES FORT	Hivernant dans la zone rapprochée - Nicheur possible à proximité	FORT
Verdier d'Europe <i>Chloris chloris</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	VU	NAd	NAd	VU / NAd / NAd	-	-60,6	2	FORT	Hivernant dans la zone rapprochée - Nicheur possible à proximité	MODERE
Chardonneret élégant <i>Carduelis carduelis</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	VU	NAd	NAd	LC / NAd / NAd	-	-15	3	MODERE	Hivernant - Nicheur possible	MODERE
Linotte mélodieuse <i>Linaria cannabina</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	VU	NAd	NAd	VU / NAd / NAd	-	-8	27	MODERE	Hivernant - Nicheur possible	MODERE
Accenteur mouchet <i>Prunella modularis</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	NAd	-	LC / NAd / -	-	-38,6	3	MODERE	Hivernant	FAIBLE
Alouette lulu <i>Lullula arborea</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	LC	NAd	-	NT / NAd / -	R	+	6	MODERE	Déplacement	FAIBLE
Bruant fou <i>Emberiza cia</i> Linnaeus, 1766	PN3 -	LC	-	-	LC / - / -	R	-65,9	1	MODERE	Hivernant	FAIBLE
Corneille noire <i>Corvus corone</i> Linnaeus, 1758	- DO2	LC	NAd	-	VU / NAd / -	-	DD	7	MODERE	Alimentation	FAIBLE
Pinson du Nord <i>Fringilla montifringilla</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	-	DD	NAd	- / DD / NAd	-	-61	1	MODERE	Hivernant	FAIBLE
Roitelet huppé <i>Regulus regulus</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	NT	NAd	NAd	NT / NAd / NAd	-	-52,2	1	MODERE	Hivernant	FAIBLE

Avifaune à enjeu contactée sur le site d'étude

Pré-diagnostic écologique - Mison (04)



Carte 15 : Avifaune à enjeu observée au sein des zones d'étude immédiate et rapprochée

5.3.2 Chiroptères

L'investigation de terrain pour les chiroptères a consisté en une recherche des gîtes potentiels sur la zone d'étude. Les espèces dites « cavernicoles » utilisent aussi bien les grottes que les cavités artificielles telles que des greniers, des caves ou des bâtiments abandonnés. Certaines espèces exigent de grands volumes ouverts pour s'installer, alors que d'autres demandent des espaces plus réduits. Les espèces dites « fissuricoles » peuvent gîter au sein des petits interstices des bâtiments, tels que des fissures, des disjointements de pierres, sous des bardages en bois, derrière des volets, des fissures de charpentes, etc., et plus rarement des fissures arboricoles. Enfin, les espèces « arboricoles » utilisent des cavités naturelles dans les arbres, des fissures ou des décollements d'écorce.

La zone d'étude est constituée en majorité de 2 types d'habitats naturels et anthropiques : les vergers et les milieux boisés (haies, bosquets) en bordure de celle-ci :

- Les vergers de la ZEI sont constitués d'arbres trop jeunes pour disposer de cavités favorables à l'accueil des chiroptères. Ils sont en parti recouvert par un filet, tenu par des mas. Certains de ces mas disposent de « capuchons » en plastiques, pouvant créer des interstices favorables au gîte ponctuel des chiroptères.
- Les bosquets et haies de la ZER sont constitués d'arbres de plus ou moins gros diamètre, notamment des chênes, pouvant constituer des habitats favorables pour le gîte printanier, estival ou automnal des chiroptères.

L'enjeu des habitats favorables à la présence des chiroptères est jugé **modéré** pour les bosquets et haies, mais **faible** pour les vergers. Les zones d'études ne disposent pas de milieux favorables au gîte hivernal des espèces.



Figure 3 : Capuchon en plastique au sommet d'un mas

5.3.3 Autre faune

Le passage étant réalisé au mois de février, aucune espèce d'amphibiens, de reptiles ou d'insectes n'ont pu être observées, se situant hors de la période d'activité de ces espèces. Seul deux espèces de mammifères ont été observées : le Sanglier (*Sus scrofa*) et la Taupe d'Europe (*Talpa europaea*). Ces deux espèces sont communes et ne disposent pas de statut de protection.

Pour ce qui est des amphibiens, les habitats présents dans la zone d'étude immédiate ne sont pas favorables. Dans la zone d'étude rapprochée, une mare temporaire pouvant servir de lieu de ponte et de vie des amphibiens est présente au nord-est, à l'est du chemin. Les bosquets et haies présents dans la ZER pourrait servir d'abris et de lieu d'hibernation pour les amphibiens. La zone d'étude immédiate n'étant pas favorable à l'accueil des amphibiens, l'enjeu de ces espèces est considéré comme **Très faible**.

Pour ce qui est des reptiles, les habitats présents dans la zone d'étude immédiate ne sont pas favorables. Dans la zone d'étude rapprochée, les bosquets et haies constituent des zones d'abris, de thermorégulation et d'alimentation favorables aux reptiles. Un gros tas de pierre est présent au sud-ouest de la ZER, à l'intérieur de l'installation clôturée du bâtiment agricole. La zone d'étude immédiate n'étant pas favorable à l'accueil des reptiles, l'enjeu de ces espèces est considéré comme **Très faible**.

Enfin, pour ce qui est de l'entomofaune, les habitats présents dans la zone d'étude immédiate ne sont pas favorables. Dans la zone d'étude rapprochée, les zones herbeuses et broussailleuses, bosquets et haies constituent des zones favorables à certaines espèces d'insectes. La zone d'étude immédiate n'étant pas favorable à l'accueil de l'entomofaune, l'enjeu de ces espèces est considéré comme **Très faible**.



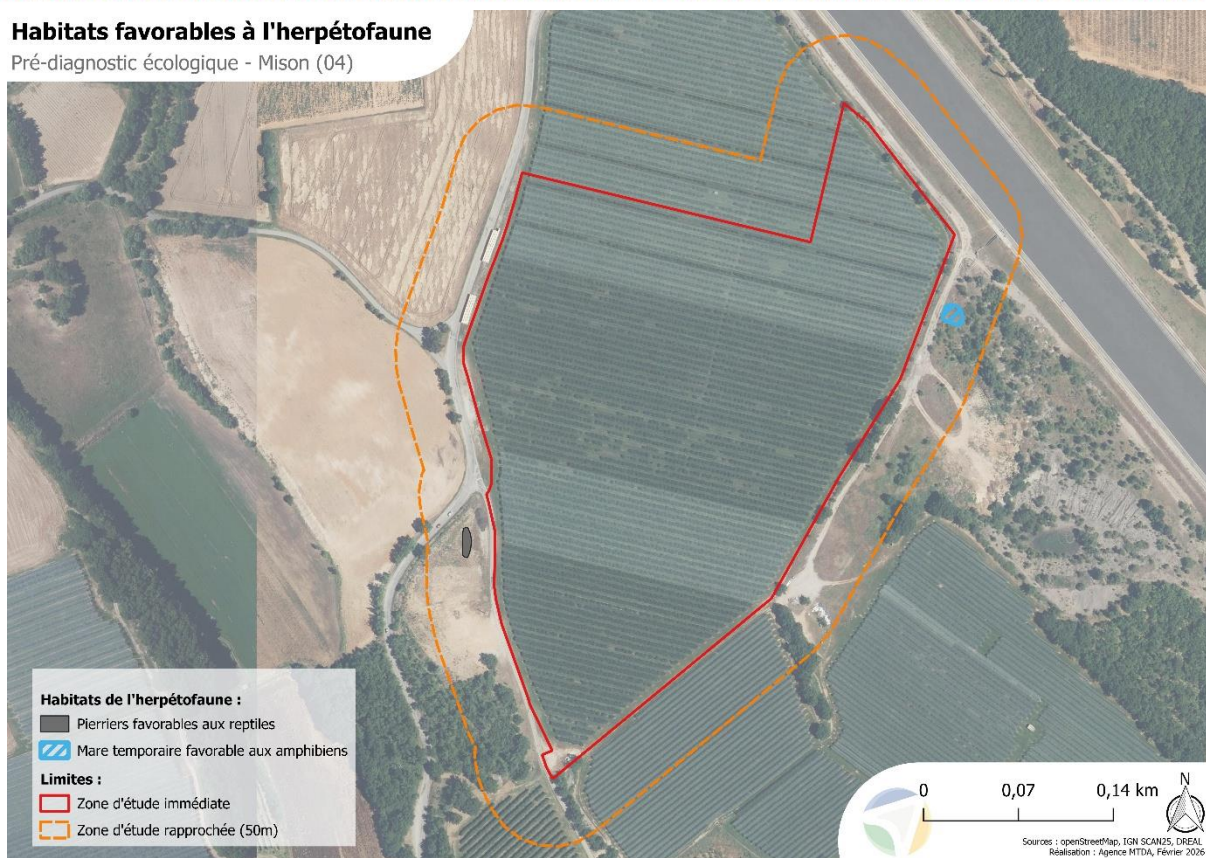
Mare temporaire au nord-est de la ZER



Pierrier au sud-ouest de la ZER

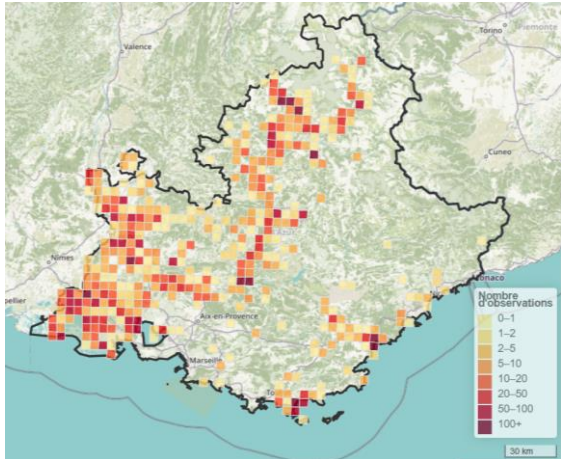
Habitats favorables à l'herpétofaune

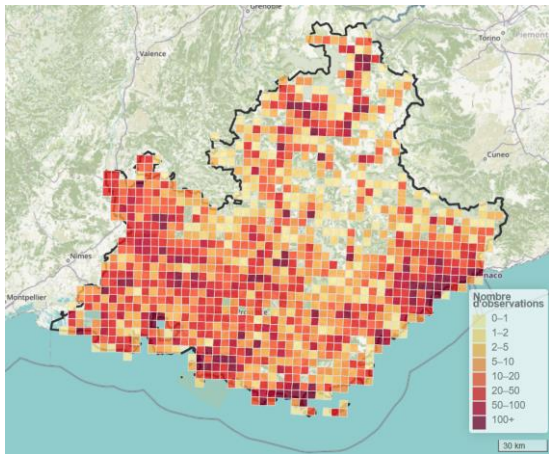
Pré-diagnostic écologique - Mison (04)

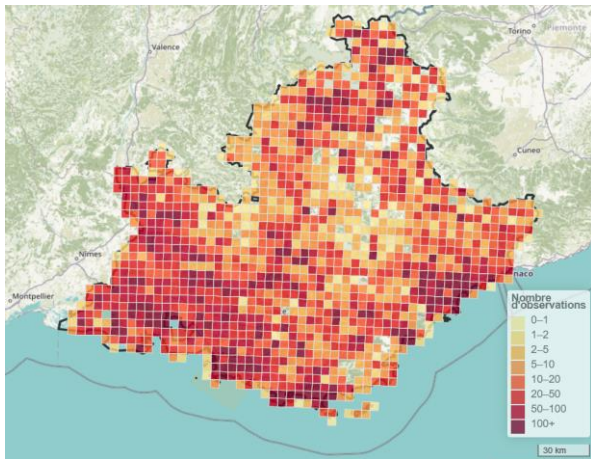


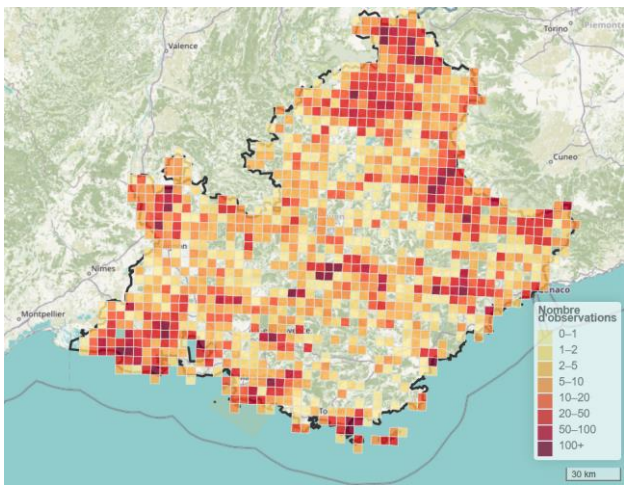
Carte 16 : Localisation des secteurs favorable à l'herpétofaune

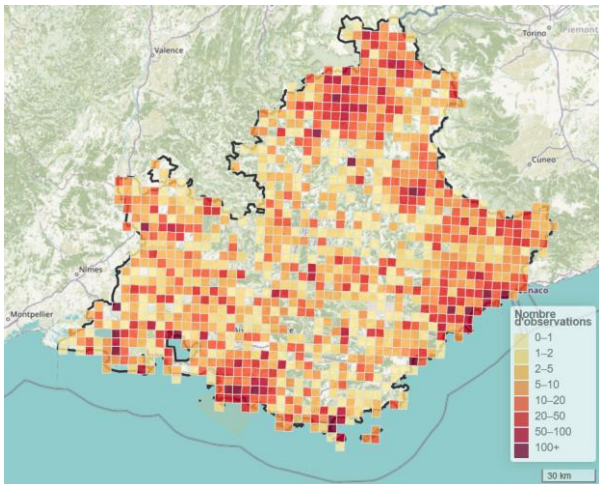
5.3.4 Fiches espèces

Nom vernaculaire	Nom scientifique (TAXREF V.18)	Principaux statuts (Région PACA)	Intérêt patrimonial	Enjeu local de conservation
Moineau friquet	<i>Passer montanus</i> Linnaeus, 1758	EN (nicheur) – Liste Rouge France Protection nationale article 3	TRES FORT	FORT
Description générale				
Le Moineau friquet est un petit passereau se distinguant du Moineau domestique par la tache noire présente sur ses joues et une calotte brune au lieu de grise. On retrouve classiquement le Moineau friquet dans les zones agricoles, les villages et en périphérie des agglomérations où il trouve les graines et les insectes nécessaires à son alimentation. Depuis les années 1990, l'espèce connaît un fort déclin de ses populations à l'échelle nationale couplé à une régression géographique conduisant à une fragmentation de sa répartition. Bien que les causes ne soient pas clairement établies, ce déclin est principalement imputable à la modification des pratiques agricoles, à l'usage des pesticides, à la destruction des haies et à la rénovation des bâtiments dans les villages.				
Situation vis-à-vis du projet				
Au moins deux individus ont été observés en alimentation dans les zones buissonnantes à la pointe sud de la zone d'étude, dans la zone rapprochée. Cette espèce est considérée comme hivernante et pourrait se reproduire à proximité.				
				
© T. BAREYRE		© SILENE (2025)		

Nom vernaculaire	Nom scientifique (TAXREF V.18)	Principaux statuts (Région PACA)	Intérêt patrimonial	Enjeu local de conservation
Verdier d'Europe	<i>Chloris chloris</i> Linnaeus, 1758	VU (nicheur) – Liste Rouge France Protection nationale article 3	FORT	MODERE
Description générale				
Le Verdier d'Europe est un passereau trapu verdâtre, à queue courte et gros bec. Il s'observe fréquemment en milieux périurbains, au sein des parcs et jardins, mais également dans les milieux bocagers et au sein de quelques massifs forestiers. Principalement granivore, il s'alimente également de quelques insectes notamment pour l'élevage des jeunes. La tendance d'évolution des effectifs nicheurs du Verdier d'Europe est similaire à celle des autres espèces granivores des milieux ouverts à semi-ouverts avec une phase de déclin depuis les années 1990 tant au niveau national que régional. La diminution de la disponibilité alimentaire dans les milieux agricoles liée à l'usage des herbicides, des fertilisants ainsi que la raréfaction des espaces herbeux naturels constituent les principaux facteurs explicatifs de ce phénomène.				
Situation vis-à-vis du projet				
Deux individus ont été observés posés dans les arbres à la pointe sud de la zone d'étude, dans la zone rapprochée. Il hiverne et pourrait se reproduire sur la ZER ou ces abords.				
				
© N. MARMET		© SILENE (2025)		

Nom vernaculaire	Nom scientifique (TAXREF V.18)	Principaux statuts (Région PACA)	Intérêt patrimonial	Enjeu local de conservation
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i> Linnaeus, 1758	VU (nicheur) – Liste Rouge France Protection nationale article 3	MODERE	MODERE
Description générale				
Le Chardonneret élégant est un passereau coloré légèrement plus petit que le moineau domestique. L'adulte présente un masque facial rouge, des ailes jaunes et noires, et un ventre chamois. Le juvénile possède un plumage similaire mais plus brunâtre et sans masque rouge. Bien qu'il soit commun dans une grande diversité d'habitat, le Chardonneret élégant préfère les mosaïques de milieux boisés et ouverts dans lesquels il peut s'alimenter de fruits, de graines ou encore de quelques insectes. En France, l'espèce est considérée comme « Vulnérable ». On note une baisse d'environ 30% des effectifs nicheurs depuis une vingtaine d'années pour cette espèce, tendance parfois plus marquée au niveau régional (-55% de 1995 à 2014 dans le Nord-Pas-de-Calais). Les causes de ce phénomène sont la disparition des jachères et friches, et l'usage d'herbicides qui les privent d'une source importante de nourriture. En région PACA, l'espèce est majoritairement sédentaire, même si gonflée par les effectifs hivernants, avec des mouvements observés pendant les vagues de froid.				
Situation vis-à-vis du projet				
Trois individus ont été observés au sud de la zone d'étude. Il hiverne et pourrait se reproduire sur la ZER ou ces abords.				
				
© F. LEGER		© SILENE (2025)		

Nom vernaculaire	Nom scientifique (TAXREF V.18)	Principaux statuts (Région PACA)	Intérêt patrimonial	Enjeu local de conservation
Linotte mélodieuse	<i>Linaria cannabina</i> <i>Linnaeus, 1758</i>	VU (nicheur) – Liste Rouge France Protection nationale article 3	MODERE	MODERE
Description générale				
La Linotte mélodieuse est un fringille granivore qui niche dans des habitats ouverts à végétation rase ou éparse, mais également dans des habitats bocagers, agricoles ou de maquis. En hiver, elle se rapproche des milieux urbains et notamment des jardins. Le mâle est facile à identifier grâce à son front et sa poitrine rouge écarlate. La tête est principalement grise et ses couvertures alaires sont châtain. Les rémiges et rectrices sont marquées de blanc qui se voit bien en vol. Les flancs sont roussâtres, et le dessous des ailes et de la queue est blanc. Chez la femelle, les couleurs sont plus ternes avec une absence de rouge et un plumage très strié. En France, l'espèce est considérée comme « vulnérable ». L'espèce connaît un déclin modéré à fort, aussi bien à l'échelle européenne que nationale. Cette baisse des effectifs est imputable aux changements des pratiques agricoles et plus précisément à l'intensification des cultures, à la suppression des jachères, et à l'utilisation des pesticides. L'abandon des pratiques pastorales et la déprise agricole sont également des facteurs explicatifs, notamment en montagne.				
Situation vis-à-vis du projet				
Vingt-sept individus ont été observés posés, en alimentation et en déplacement au nord-est et au sud de la zone d'étude. Elle hiverne et pourrait se reproduire sur la ZER ou ces abords.				
				
© F. LEGER		© SILENE (2025)		

Nom vernaculaire	Nom scientifique (TAXREF V.18)	Principaux statuts (Région PACA)	Intérêt patrimonial	Enjeu local de conservation
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i> Linnaeus, 1758	Protection nationale article 3	MODERE	FAIBLE
Description générale				
L'Accenteur mouchet est un petit passereau de la même taille que le Rougegorge familier. on le reconnaît à sa tête grise et son manteau brun roux. Le dimorphisme entre les mâles et les femelles n'est pas marqué. Cette espèce niche partout en Europe. On la retrouve dans toutes sortes de boisements, mais elle apprécie plus les forêts de conifères. Elle peut également être observée dans les parcs et jardins disposant de buissons denses. Elle est classée en "Préoccupation mineure" (LC) à l'échelle nationale, alors que ses effectifs de nicheurs ont décliné de 26 % entre 2001 et 2019. Pour le moment, aucune menace pour sa conservation n'a été identifiée.				
Situation vis-à-vis du projet				
3 individus ont été observés. L'espèce hiverne principalement dans la ZER.				
				
© T. BAREYRE		© SILENE (2025)		

Nom vernaculaire	Nom scientifique (TAXREF V.18)	Principaux statuts (Région PACA)	Intérêt patrimonial	Enjeu local de conservation
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i> Linnaeus, 1758	Annexe 1 Directive Oiseaux Protection Nationale article 3 Espèce Remarquable ZNIEFF PACA	MODERE	FAIBLE

Description générale

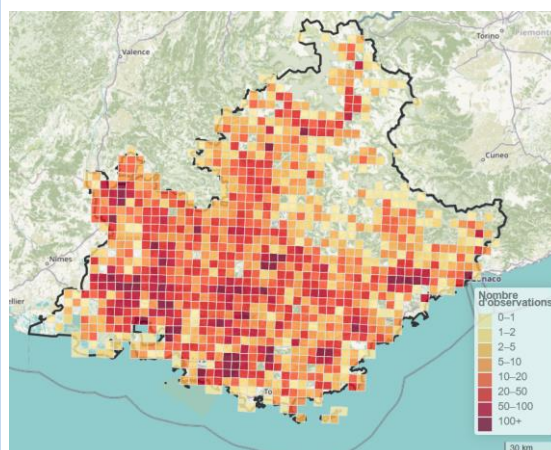
L'Alouette lulu est un passereau plutôt trapu avec une queue courte. Elle affectionne les milieux ouverts et semi-ouverts pourvus d'un couvert herbacé plus ou moins épars, d'arbustes ou d'arbres isolés. On peut la retrouver au sein de boisements clairs, de champs de cultures en bocage, de domaines viticoles, ou encore de secteurs sablonneux ou pierreux. Elle vit en petits groupes et se nourrit principalement d'insectes ou de graines en fonction de la saison. Son nid est situé au sol, au pied d'une plante ou d'un arbuste avec une ponte de 3 à 4 œufs entre le 15 mars et le 15 avril. En France, l'espèce est considérée comme en "Préoccupation mineure". Les effectifs nicheurs sont plutôt stables à l'échelle nationale tout comme à l'échelle régionale, surtout en Provence et dans le Sud-Ouest, bien qu'une légère tendance à la baisse soit notée au niveau national (avec une perte de 6% des effectifs entre 2001 et 2019). La principale menace qui pèse sur cette espèce est la perte de son habitat liée à la fermeture des milieux ouverts ce qui occasionne un ralentissement de la croissance des effectifs, voire localement un déclin. Peu d'informations sont disponibles sur les menaces qui pèsent sur l'espèce hors période de reproduction, même si la plus importante concerne les tirs accidentels en période de chasse, ressemblant très fortement à l'Alouette des champs.

Situation vis-à-vis du projet

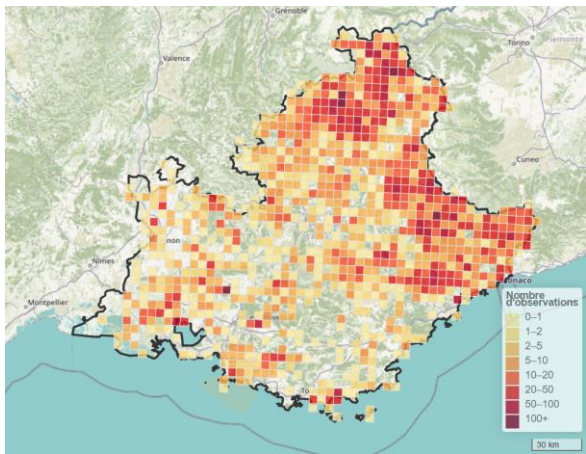
Plusieurs individus ont été observés en déplacement au-dessus du site.



© T. BAREYRE



© SILENE (2025)

Nom vernaculaire	Nom scientifique (TAXREF V.18)	Principaux statuts (Région PACA)	Intérêt patrimonial	Enjeu local de conservation
Bruant fou	<i>Emberiza cia</i> <i>Linnaeus, 1766</i>	Protection Nationale article 3 Espèce Remarquable ZNIEFF PACA	MODERE	FAIBLE
Description générale				
Le Bruant fou est un passereau de petite taille, au plumage typique, avec un corps brun roux et une tête grise. C'est un oiseau rupestre qui niche principalement en montagne. A la belle saison, il est principalement insectivore, mais devient granivore durant les périodes froides. Il forme de petits groupes en hiver pour rejoindre les plaines et d'autres passereaux granivores. Il voue un lien très fort au milieu minéral (falaises, rochers, éboulis) avec des espaces végétalisés ouverts lui permettant de se nourrir au sol et lui offrant des postes de chant dégagés. Le Bruant fou est menacé localement par la disparition et la dégradation de son habitat. En France, l'espèce est considérée comme « en préoccupation mineure ». En contexte méditerranéen, ce sont les feux de forêts sèches et de broussailles qui sont les plus à craindre.				
Situation vis-à-vis du projet				
1 individu hiverne dans les milieux boisés au sud de la ZER.				
				
© T. BAREYRE		© SILENE (2025)		

Nom vernaculaire	Nom scientifique (TAXREF V.18)	Principaux statuts (Région PACA)	Intérêt patrimonial	Enjeu local de conservation
Corneille noire	<i>Corvus corone</i> Linnaeus, 1758	VU (nicheur) liste rouge PACA Annexe 2 Directive Oiseaux	MODERE	FAIBLE

Description générale

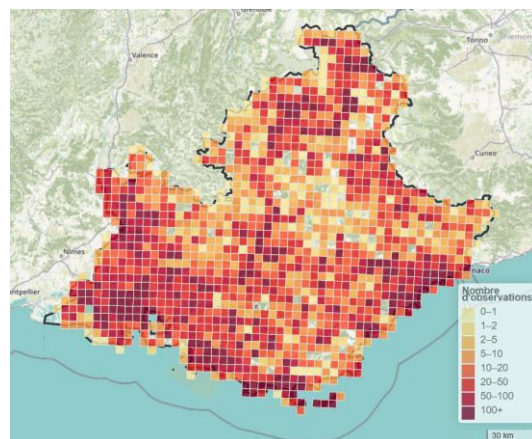
La Corneille noire est un grand passereau facilement identifiable à sa couleur noire et brillante, son bec fort et ses pattes robustes. Elle peut être confondue avec le Grand corbeau (plus grand avec un bec plus gros et une queue cunéiforme en vol), le Corbeau freux (taille similaire mais bec gris à large base) ou le Choucas des tours (plus petit avec une tête plus ronde et luisante). Elle est présente dans tous les milieux ouverts et semi-ouverts, vergers, parcs et jardins, lisières forestières, du littoral à l'étage alpin. Elle est omnivore et consomme des graines, fruits, mollusques, insectes, œufs, cadavres, déchets et petits vertébrés. Sédentaire, peu de mouvements sont observés sur notre territoire. En France, l'espèce est considérée comme « en Préoccupation mineure ». Elle n'est globalement pas menacée, avec une dynamique de population stable, s'étant bien adaptée aux activités humaines. Toutefois, avec la déprise agricole en région PACA, on voit ses effectifs diminuer, ce qui a eu pour effet de la classer en tant qu'espèce « Vulnérable ».

Situation vis-à-vis du projet

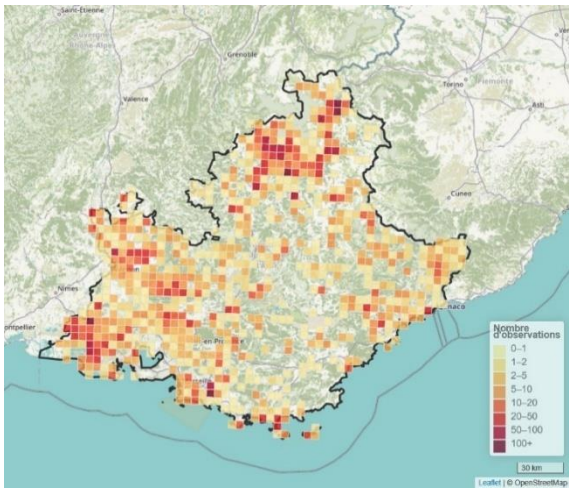
L'espèce s'alimente sur le site et ces abords mais aucun habitat favorable à sa reproduction ne sont présents à proximité.

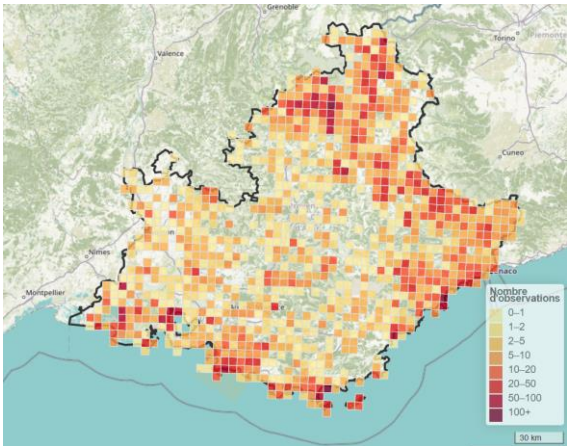


© T. BAREYRE



© SILENE (2025)

Nom vernaculaire	Nom scientifique (TAXREF V.18)	Principaux statuts (Région PACA)	Intérêt patrimonial	Enjeu local de conservation
Pinson du Nord	<i>Fringilla montifringilla</i> Linnaeus, 1758	Protection nationale article 3	MODERE	FAIBLE
Description générale				
Le Pinson du Nord est un passereau nordique de taille moyenne, équivalente à celle du Pinson des arbres. Le mâle s'en distingue facilement par sa tête et son dos entièrement noir, contrastant avec son ventre blanc. Le haut de la poitrine, l'épaule et une partie de l'aile est orange vif. La femelle est plus terne, le noir de la tête est remplacé par du gris-brun et une calotte plus sombre. Le reste du corps est de la même couleur que le mâle. Le Pinson du Nord niche en Scandinavie et en Russie dans les forêts boréales, et hiverne dans le centre et le sud de l'Europe. Sur ces lieux d'hivernage, il fréquente les zones boisées et bocagères riches en végétation nourricière, tel que les arbres à graines, arbustes à fruits, herbacées et céréales. Il est très présent dans les hêtraies les années de grande production de fâines.				
Situation vis-à-vis du projet				
L'espèce hiverne dans les milieux arborés de la zone d'étude rapprochée.				
				
© N. MARMET		© SILENE (2025)		

Nom vernaculaire	Nom scientifique (TAXREF V.18)	Principaux statuts (Région PACA)	Intérêt patrimonial	Enjeu local de conservation
Roitelet huppé	<i>Regulus regulus</i> <i>Linnaeus, 1758</i>	Quasi-menacé (NT) - Liste rouge nationale Quasi-menacé (NT) - Liste rouge PACA Protection nationale article 3	MODERE	FAIBLE
Description générale				
Le Roitelet huppé est l'un des plus petits passereaux d'Europe (moins de 9 cm pour un poids d'environ 5 grammes). Il peut se confondre avec le Roitelet à triple bandeau, de taille similaire mais possédant un chant très différent. Le Roitelet huppé ne possède pas de bandeau noir sur fond blanc au niveau de l'œil, mais il possède également une calotte ornée d'une large bande jaune-orange (mâle) ou jaune-citron (femelle) entourée de 2 étroites bandes noires. Globalement, il est de couleur vert-olive avec 2 barres alaires blanches sur l'aile ainsi qu'une tache noire. Les parties inférieures sont beiges à chamois clair avec des pattes brun clair. Il fréquente les forêts de conifères et mixtes, mais également les parcs et jardins pourvus de conifères ou, lors de sa migration, dans tous types de milieux (feuillus, haies, broussailles, etc.). Il se nourrit de petits insectes qu'il chasse activement dans les feuillages, volant parfois en surplace, ou suspendu la tête en bas. Le nid est construit assez haut entre les feuilles des conifères, où la femelle peut pondre jusqu'à 12 œufs au rythme de 1 par jour. Classé comme "Quasi menacé" au niveau national, l'espèce est en déclin de 44% entre 2001 et 2019. Sensible aux variations climatiques, les effectifs fluctuent souvent selon la sévérité de l'hiver.				
Situation vis-à-vis du projet				
L'espèce hiverne dans les milieux arborés de la zone d'étude rapprochée.				
				
© T. BAREYRE		© SILENE (2025)		

5.4 Synthèse des enjeux

Les différents enjeux sont repris dans le tableau d'analyse des scénarios tendanciels afin de définir leur évolution prévisible en l'absence de projet d'aménagement.

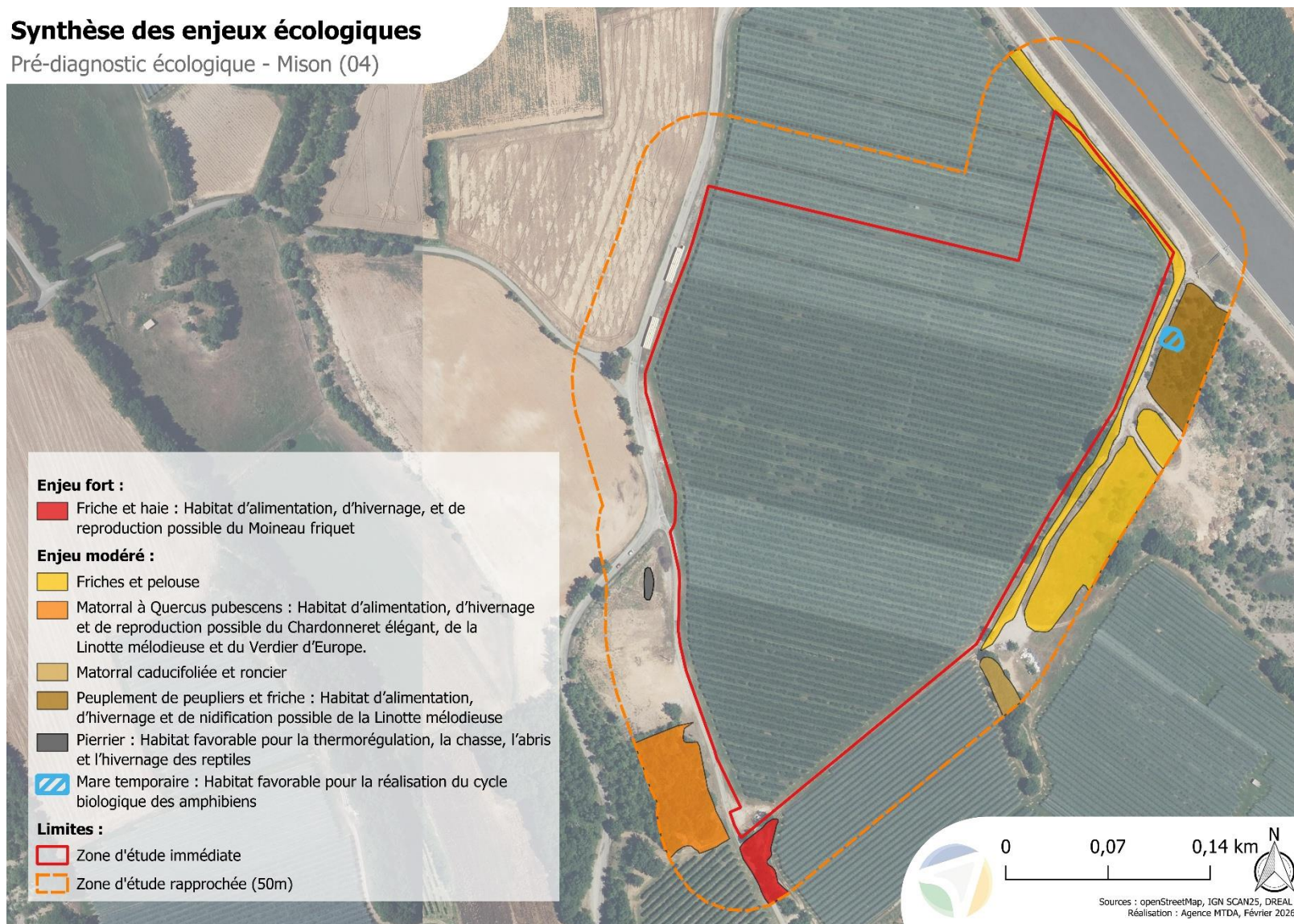
Le tableau ci-dessous concerne l'état actuel de l'environnement pour le site d'étude. Il ne prend pas en compte le projet d'aménagement. Il s'agit des perspectives d'évolution sans aménagement et avec une gestion future comparable à celle qui est en cours.

Tableau 13 : Analyse des scénarios tendanciels des enjeux écologiques

Scénario de référence		Tendance au fil de l'eau	
ENJEU FORT	Friche et haie Habitat d'alimentation, d'hivernage, et de reproduction possible du Moineau friquet.	=	Aucune évolution notable n'est à attendre de ces milieux sous réserve du maintien des pratiques agricoles actuelles
	Matorral à Quercus pubescens Habitat d'alimentation, d'hivernage, et de reproduction possible du Chardonneret élégant, de la Linotte mélodieuse et du Verdier d'Europe.	=	Stable à une légère fermeture du milieu
ENJEU MODERE	Matorral caducifoliée et roncier	=	Stable à une légère fermeture du milieu
	Friches et pelouses	↘	Fermeture des milieux, évolution des espèces végétales exotiques envahissantes
	Peuplement de peuplier et friches Habitat d'alimentation, d'hivernage et de nidification possible de la Linotte mélodieuse	↗	Fermeture du milieu, potentielle peupleraie
	Mare temporaire Habitat favorable pour la réalisation du cycle biologique des amphibiens	=	Aucune évolution notable sous réserve du dérèglement climatique
	Pierrier Habitat favorable pour la thermorégulation, la chasse, l'abris et l'hivernage des reptiles.	=	Aucune évolution notable n'est à attendre de ces milieux sous réserve du maintien des pratiques actuelles
ENJEU FAIBLE A NUL	Autres habitats, flore et faune Avifaune commune, habitats peu favorables au reste de la faune.	=	Aucune évolution notable n'est à attendre de ces milieux sous réserve du maintien des pratiques actuelles

Synthèse des enjeux écologiques

Pré-diagnostic écologique - Mison (04)





Carte 19 : Cartographie de synthèse des enjeux écologique

5.5 Intégration des obligations légales de débroussaillage dans la conception du projet

Les parcs photovoltaïques sont soumis aux obligations légales de débroussaillage, instaurées par la réglementation relative à la prévention du risque incendie, en particulier dans les secteurs exposés aux feux de forêt. Ces obligations ont pour objectif de réduire la charge combustible autour des installations et de limiter la propagation potentielle d'un incendie, en imposant une gestion et un entretien réguliers de la végétation au sein et aux abords du site.

Dans ce cadre, la conception et l'implantation des parcs photovoltaïques doivent intégrer en amont ces contraintes de gestion de la végétation. Les opérations de débroussaillage nécessaires à la sécurisation des installations peuvent en effet générer des effets indirects sur les habitats naturels voisins, notamment lorsque ceux-ci présentent des enjeux écologiques particuliers.

Il apparaît ainsi indispensable d'anticiper ces obligations réglementaires dès la phase de conception du projet, afin de limiter les incidences sur les milieux naturels et d'adapter l'implantation des équipements en conséquence.

Au regard de la synthèse des enjeux écologiques et de la réglementation relative aux obligations légales de débroussaillage, les secteurs présentant des enjeux modérés à forts devront être exclus des zones d'implantation. Cette mesure vise à éviter tout impact sur ces milieux et, par conséquent, à éviter le recours à des mesures compensatoires.

Dans cette optique, la mise en place d'une zone tampon de 50 m autour des habitats à enjeux devra être prévue, afin de garantir que l'implantation du projet et les opérations de gestion associées ne dégradent pas ces milieux. En effet, si le projet venait à s'implanter sur l'ensemble de la superficie de la zone d'étude immédiate, les obligations légales de débroussaillage impliqueraient des interventions sur une bande de 50 m autour des installations, ce qui pourrait entraîner des impacts sur la zone rapprochée. Il est donc nécessaire d'anticiper cette contrainte en maintenant une zone tampon d'au moins 50 m entre les infrastructures du parc et les habitats à enjeux. Cette précaution concerne notamment les friches et les haies, qui constituent des habitats d'alimentation pour des espèces patrimoniales telles que le Moineau friquet.

6 Impacts bruts sur le milieu naturel

6.1 Définitions

6.1.1 Les effets

La réforme des études d'impact¹, inscrite à l'article R.122-5 du code de l'environnement, demande de produire «5° Une description des incidences notables que le projet est susceptible d'avoir sur l'environnement [...] La description des éventuelles incidences notables sur les facteurs mentionnés au III de l'article L. 122-1 porte sur les effets directs et, le cas échéant, sur les effets indirects secondaires, cumulatifs, transfrontaliers, à court, moyen et long termes, permanents et temporaires, positifs et négatifs du projet».

Ces effets sont envisagés à différentes échéances :

- **À court terme** : entre le démarrage des travaux d'aménagement de la zone d'activité et 1 an après sa mise en service.
- **À long terme** : 1 an après le début de sa mise en service et tout au long de son utilisation.

Ces effets peuvent être :

- **Directs** : conséquences directement imputables au projet, dans le temps et dans l'espace. Il peut s'agir d'effets structurels dus à la construction même du projet (consommation d'espace, modification du régime hydraulique, effets de coupures des milieux...) ou d'effets fonctionnels liés à l'exploitation et à l'entretien de l'équipement (pollution de l'air, de l'eau et des sols, production de déchets divers, accroissement des flux de trafic...).
- **Indirects** : ils résultent d'une relation de cause à effet, ayant pour origine un effet direct. Ils peuvent concerner un territoire éloigné du projet ou intervenir dans un délai plus ou moins long. Leurs conséquences peuvent être aussi importantes qu'un effet direct.
- **Temporaires** : effet qui survient pendant une action précise et qui disparaît lorsque l'action s'arrête (effet réversible).
- **Permanents** : effet qui présente un caractère irréversible ou s'estompant sur le long ou très long terme.

Enfin, ils peuvent être **positifs** ou **négatifs**.

L'évaluation des impacts du projet correspond donc au croisement d'un enjeu et d'un effet du projet :

ENJEU x EFFET = IMPACT

¹Décret n° 2016-1110 du 11 août 2016 relatif à la modification des règles applicables à l'évaluation environnementale des projets, plans et programmes

Dans le cadre du projet, l'appréciation globale de l'impact est évaluée selon quatre niveaux :

HIERARCHISATION DE L'IMPACT	CARACTERISATION DE L'IMPACT
Positif	Le projet ajoute de la valeur à une thématique.
Nul	Pas d'impact du projet sur la thématique étudiée.
Faible	L'impact du projet sur la thématique n'induit pas de perte de valeur du milieu.
Modéré	L'impact induit une perte de valeur écologique et/ou patrimoniale. Toutefois, une part importante de l'impact peut être absorbée par le compartiment environnemental du fait de sa forte représentativité aux alentours du projet et/ou du potentiel de régénération et/ou d'adaptation du milieu.
Fort	L'impact induit une perte irréversible.

Dès lors qu'un impact est modéré ou fort, des mesures d'évitement ou de réduction s'imposent.

Pour le milieu naturel, le niveau d'impact dépend à la fois des niveaux d'enjeux locaux de conservation et des intensités des effets attendus. Cinq niveaux d'impact sont définis selon les critères suivants :

TRÈS FORT : l'effet du projet est une destruction ou une altération dans une proportion significative (voir indice de responsabilité) d'une composante du milieu naturel déjà fragile entraînant un changement important pour la conservation de ladite espèce et nécessitant la mise en œuvre de mesures de réduction conséquentes et de mesures de compensation ;

FORT : l'effet du projet est une destruction ou une altération dans une proportion significative d'une composante du milieu naturel entraînant un changement important de sa répartition et nécessitant la mise en œuvre de mesures de réduction conséquentes voire de mesures de compensation ;

MODERE : l'effet du projet induit une destruction ou une altération modérée d'une composante du milieu naturel entraînant un changement limité de sa répartition ou une altération forte d'une composante ayant un faible niveau d'enjeu de conservation, susceptible d'être absorbé par sa forte représentativité aux alentours du projet ou la mise en œuvre de mesures de réduction adaptées ;

FAIBLE : l'effet du projet induit une destruction ou une altération faible d'une composante du milieu naturel ou une altération modérée d'une composante ayant un faible niveau d'enjeu de conservation, n'entraînant pas de changement significatif de la valeur écologique du site et de sa périphérie ;

TRES FAIBLE : l'effet du projet induit une destruction ou une altération faible ou très faible d'une composante du milieu naturel ayant un faible niveau d'enjeu de conservation, n'entraînant pas de changement significatif de la valeur écologique du site et de sa périphérie ;

NUL : l'effet du projet n'induit pas de destruction ou d'altération significative d'une composante du milieu naturel ;

POSITIF : Le projet crée une nouvelle composante du milieu naturel favorisant la composante du milieu naturel considérée et/ou apportant une plus-value significative à la valeur écologique du site ou de sa périphérie.

Le niveau d'impact dépend donc à la fois des niveaux d'enjeux locaux de conservation et des intensités des effets attendus (définis plus haut). Sept niveaux d'impact sont donc définis et s'obtiennent de la manière suivante :



Impact					
Effet	Niveau d'enjeu local				
	Très fort	Fort	Modéré	Faible	Très faible
Très fort	Très fort	Fort	Fort	Modéré	Faible
Fort	Fort	Fort	Modéré	Modéré	Faible
Modéré	Fort	Modéré	Modéré	Faible	Très faible
Faible	Modéré	Modéré	Faible	Faible	Très faible
Très faible	Faible	Faible	Très faible	Très faible	Très faible
Nul	Nul	Nul	Nul	Nul	Nul

6.1.2 Les mesures

Le ministère de l'Environnement ² définit 4 types de mesures :

- **Évitement** : Ce sont les mesures qui n'ont pas d'incidences sur les entités considérées, celles-ci étant laissées en l'état. Les sous catégories des mesures d'évitement peuvent être :
 - Mesure d'évitement **amont** : les décisions prises lors de la réflexion du projet tel que présenté dans le dossier de demande ;
 - Mesure d'évitement **géographique** : adaptation géographique du projet aux contraintes locales ;
 - Mesure d'évitement **temporel** : adaptation temporelle du projet aux contraintes locales ;
 - Mesure d'évitement **technique** : adaptation des méthodes de réalisation du projet ;
- **Réduction** : Ce sont les mesures prises lors de la réalisation et de l'exploitation du projet, dans le but de limiter les incidences du projet qui n'ont pu être évitées (elles peuvent être aussi géographique, technique et temporelle) ;
- **Compensation** : Ce sont les mesures prises lorsque des incidences résiduelles de niveau modéré ou supérieur persistent après application des mesures d'évitement et de réduction. La compensation vise à apporter une contrepartie aux effets négatifs notables du projet, si possible sur le site endommagé, ou à proximité de celui-ci. Elles doivent permettre l'absence de perte nette de biodiversité ; la compensation peut créer ou renaturer un habitat, elle peut restaurer ou réhabiliter un habitat, ou faire évoluer des pratiques de gestion) ;
- **Accompagnement** : Ces mesures ne peuvent se rattacher ni à l'évitement, ni à la réduction, ni à la compensation. Elles s'ajoutent aux autres mesures pour suivre le projet et s'assurer de l'efficacité des mesures précédentes. Elles peuvent concerner des actions expérimentales, des financements d'actions de la sensibilisation ou de la communication.

² THEMA : Évaluation environnementale Classification des mesures ERC, déc 2019

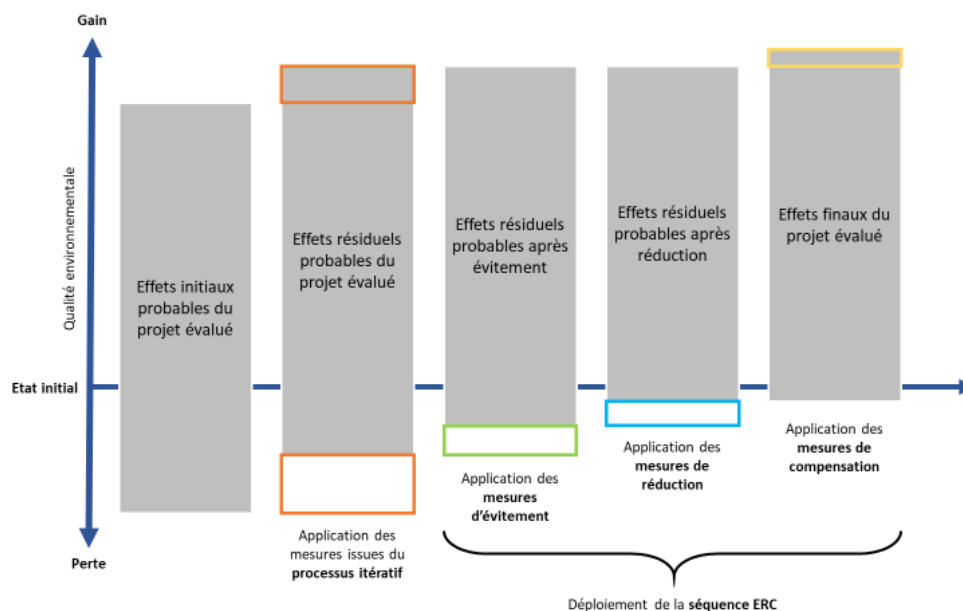
Les mesures détaillées ci-après sont des préconisations proposées dans le cadre du projet dans le but d'appliquer la séquence ERC, soit éviter, réduire, compenser les impacts négatifs sur le milieu naturel.

Chaque mesure est présentée selon une fiche type permettant de synthétiser le type de mesure, la thématique concernée, le descriptif, les conditions de mise en œuvre.

6.1.3 Impacts résiduels

L'impact résiduel est l'impact du projet sur l'environnement après application des mesures d'évitement et/ou de réduction.

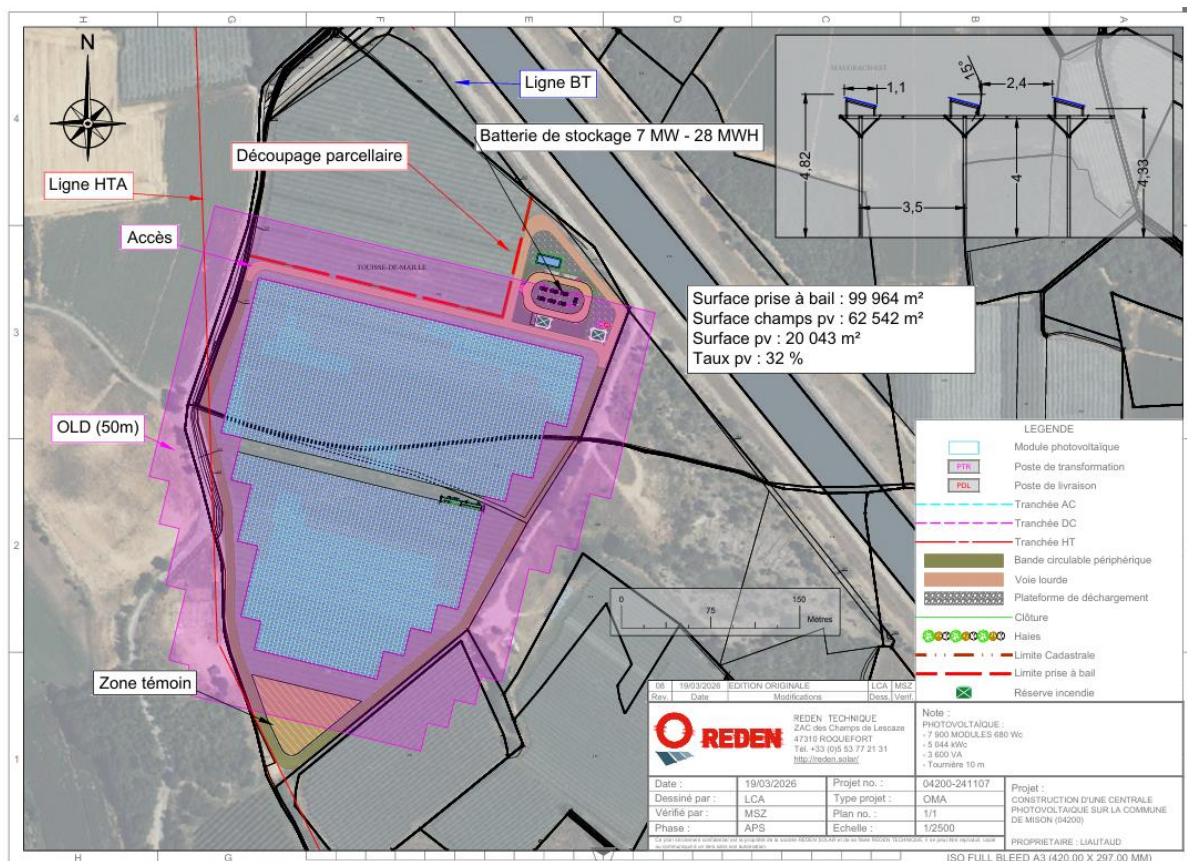
Lorsque les impacts résiduels ne sont pas faibles ou nuls, il convient de mettre en place des mesures compensatoires. Ce schéma permet de visualiser l'application de la séquence ERC dans la démarche d'une étude d'impact.



6.2 Présentation du projet

La société Reden Technique souhaite développer un projet d'ombrières sur des vergers existants sur la commune de Mison, dans le département des Alpes-de Haute-Provence (04).

La surface de la zone d'étude est de 10,00 ha.



Carte 17 : Implantation du projet - Source : REDEN

7 Les impacts écologiques du projet et mesures

7.1 Impacts probables bruts (sans mesures)

De manière générale, les impacts potentiels sont les suivants

- EFFETS SUR LES HABITATS NATURELS

- ⌚ Risque d'altération ou de destruction des habitats : les effets d'emprises sont directs et peuvent être temporaires (présence de la base chantier) ou permanents (voiries). Ils sont liés aux atteintes sur les habitats naturels situés sur la zone d'emprise du projet dans le cadre de l'installation du projet (défrichement, débroussaillage, terrassement, artificialisation des sols). Les atteintes peuvent aussi être en limite d'emprise pendant les travaux (débordement et piétinement, pollutions accidentelles).
- ⌚ Risque de pollution des milieux lors des travaux : Le risque de pollution des habitats naturels peut être dû à l'apport de matériaux exogènes lors de la réalisation de l'ensemble des travaux. La pollution peut être physique (matières en suspension dans l'eau, déchets solides) ou chimique (relargage de substances polluantes contenues dans les matériaux). La pollution accidentelle par fuites d'hydrocarbures d'engins de chantier peut aussi être un risque de pollution.
- ⌚ Risque d'introduction/de prolifération d'espèces végétales invasives : Il s'agit d'un effet temporaire indirect lié au risque d'introduction d'espèces végétales invasives pendant les travaux par l'apport de matériaux exogènes ou encore par les engins de chantier eux-mêmes. De plus, des sols remaniés par le chantier constituent un terrain favorable au développement d'espèces exotiques à fort pouvoir colonisateur, limitant d'autant plus le développement de la végétation locale.

- EFFETS SUR LA FLORE

- ⌚ Risque de destruction d'individus lors des travaux : Il s'agit d'un effet direct et permanent qui correspond à l'écrasement et/ou l'arrachage d'individus. Il y a également un risque de destruction accidentelle des espèces pendant les travaux (débordement d'emprise des engins, pollutions accidentelles)
- ⌚ Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces : Il s'agit d'un effet temporaire et ou permanent, direct et indirect, lié au risque d'atteinte aux habitats d'espèces situés sur la zone d'emprise du projet, ainsi qu'en limite d'emprise pendant les travaux (débordement d'emprise et écrasement, pollutions accidentelles).

- EFFETS SUR LA FAUNE

- ⌚ Risque de destruction d'individus lors des travaux : Il peut s'agir d'un effet direct et permanent qui correspond à l'écrasement d'individus (adultes, juvéniles) ou de pontes d'espèces animales fréquentant la zone d'emprise du projet ou sa proximité. Ces dommages peuvent être occasionnés lors de la phase travaux, notamment par la circulation des engins du chantier. Ce risque est important notamment en période de reproduction, période à laquelle la faune est la plus active et sensible. L'ensemble des taxons sont concernés, et principalement les espèces reproductrices au sein de l'aire d'étude rapprochée.



- Dérangement des individus pendant les travaux** : Cet effet temporaire est lié à la fréquentation humaine intense, au bruit répétitif et puissant produit par les engins en phase travaux. Ces perturbations peuvent induire des incidences notables sur le succès de la reproduction d'espèces à proximité de l'emprise du projet. Dans le cas présent, les espèces les plus sensibles vis-à-vis du dérangement en phase travaux vont être les oiseaux fréquentant le site et ses alentours, notamment pendant la période de reproduction.
- Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces** : il s'agit d'un effet permanent ou temporaire, direct et indirect, lié au risque d'atteinte aux habitats d'espèces situés sur la zone d'emprise du projet, ainsi qu'en limite d'emprise pendant les travaux (débordement d'emprise et écrasement, pollutions accidentelles, émission de poussières, ...).
- Risque de pollution des milieux** : Le risque de pollution existe au travers de l'apport de matériaux exogènes. La pollution peut être à la fois physique (plus de matières en suspension dans l'eau libre), chimique (relargage de polluants chimiques contenus dans les matériaux), ou biologique (relargage de matières organiques contenues dans les matériaux). La pollution accidentelle par les hydrocarbures au niveau des engins de chantier est un autre risque de pollution. Par ailleurs, le chantier pourrait générer des déchets tels que les plastiques ; ceux-ci peuvent entrer dans la chaîne alimentaire de la faune et donc créer des effets néfastes pour la vie aquatique et biologique.

7.2 Impacts prévisibles spécifiques au site

Ces impacts sont évalués à partir du pré-diagnostic réalisé en février 2026.

Il s'agit donc de présomption d'impacts, eu égard aux enjeux écologiques présentés ci-avant.

Cette étude constitue un premier outil décisionnel pour la faisabilité du projet et pour la réalisation des travaux.

Tableau 14 : Impacts prévisibles du projet sur la zone d'étude

Nom valide	Enjeu local de conservation	Description des effets	Nature et durée des effets	Représentativité	Impact brut
Habitats					
Friche (I1.5 x E5.1 x F5.16)	MODERE	Habitat hors emprise projet - Risque de pollution des milieux lors des travaux - Risque d'introduction/de prolifération d'espèces végétales invasives	Direct Temporaire	0,4 ha	FAIBLE
Friche et pelouse (I1.5 x E2.8)	MODERE	- Risque de pollution des milieux lors des travaux - Risque d'introduction/de prolifération d'espèces végétales invasives - Risque d'altération ou de destruction des habitats	Direct Temporaire	0,5 ha	MOYEN
Matorral à Quercus pubescens (F5.16)	MODERE	Habitat hors emprise projet - Risque de pollution des milieux lors des travaux - Risque d'introduction/de prolifération d'espèces végétales invasives	Direct Temporaire	0,3 ha	FAIBLE



Nom valide	Enjeu local de conservation	Description des effets	Nature et durée des effets	Représentativité	Impact brut	
Matorral caducifoliée et roncier (F5.16 x F3.131)	MODERE	- Risque de pollution des milieux lors des travaux - Risque d'altération ou de destruction des habitats (Milieu modifié par les OLD avec le débroussaillage) - Risque d'introduction/de prolifération d'espèces végétales invasives	Direct Temporaire	0,05 ha	MOYEN	
Peuplement de peupliers et friche (G1.92 x I1.5)	MODERE		Direct Temporaire	0,3 ha	MOYEN	
Végétation anthropique (E5.1)	FAIBLE		Direct Temporaire	1,8 ha	FAIBLE	
Verger (G1.D4)	TRES FAIBLE		Direct Temporaire	11,5 ha	FAIBLE	
Zone en bordure - graviers en herbe (H5.35)	TRES FAIBLE		Direct Temporaire	0,15 ha	FAIBLE	
Monoculture intensive moyenne (I1.12)	TRES FAIBLE		- Risque de pollution des milieux lors des travaux - Risque d'introduction/de prolifération d'espèces végétales invasives	Direct Temporaire	1,1 ha	TRES FAIBLE
Terre à nue (I1.51)	TRES FAIBLE		- Risque d'altération ou de destruction des habitats	Direct Temporaire	0,2 ha	TRES FAIBLE
Berge béton (C3.7)	NUL		Direct Temporaire	0,07 ha	NUL	
Canal EDF (J5.4)	NUL		Direct Temporaire	0,4 ha	NUL	
Déchets agricole (J6.41)	NUL		Direct Temporaire	0,02 ha	NUL	
Réseau routier (J4.2)	NUL		Direct Temporaire	0,4 ha	NUL	
Chemin de terre (H5.61)	NUL	Direct Temporaire	0,5 ha	NUL		
Bâtiment agricole (J2.42)	NUL	Direct Temporaire	0,08 ha	NUL		
Oiseaux						
Moineau friquet Friche et haie	FORT	- Dérangement des individus pendant les travaux	Direct Indirect Temporaire	Avérée	FAIBLE	
Chardonneret élégant Matorral à Quercus pubescens	MODERE	- Dérangement des individus pendant les travaux	Direct Indirect Temporaire	Avérée	FAIBLE	
Linotte mélodieuse Matorral à Quercus pubescens, peuplement de Peuplier et friche	MODERE	- Dérangement des individus pendant les travaux - Risque de destruction d'individus lors de l'exploitation (entretien des OLD) - Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors de l'exploitation (entretien des OLD)	Direct Indirect Permanent Temporaire	Avérée	MOYEN	
Verdier d'Europe Matorral à Quercus pubescens	MODERE	- Dérangement des individus pendant les travaux	Direct Indirect Permanent Temporaire	Avérée	FAIBLE	
Accenteur mouchet Boisements, haies et friches	FAIBLE	- Dérangement des individus pendant les travaux - Risque de destruction d'individus lors de l'exploitation (entretien des OLD) - Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors de l'exploitation (entretien des OLD)	Direct Indirect Permanent Temporaire	Avérée	FAIBLE	



Nom valide	Enjeu local de conservation	Description des effets	Nature et durée des effets	Représentativité	Impact brut
Alouette lulu Friches, pelouses et cultures	FAIBLE	- Dérangement des individus pendant les travaux - Risque de destruction d'individus lors de l'exploitation (entretien des OLD) - Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors de l'exploitation (entretien des OLD)	Direct Indirect Permanent Temporaire	Avérée	FAIBLE
Bergeronnette grise Cultures	FAIBLE	- Dérangement des individus pendant les travaux	Direct Indirect Temporaire	Avérée	FAIBLE
Bruant fou Boisements et haies	FAIBLE	- Dérangement des individus pendant les travaux - Risque de destruction d'individus lors de l'exploitation (entretien des OLD) - Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors de l'exploitation (entretien des OLD)	Direct Indirect Permanent Temporaire	Avérée	FAIBLE
Buse variable Boisements, haies et cultures	FAIBLE	- Dérangement des individus pendant les travaux - Risque de destruction d'individus lors de l'exploitation (entretien des OLD) - Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors de l'exploitation (entretien des OLD)	Direct Indirect Permanent Temporaire	Avérée	FAIBLE
Chevalier culblanc Canal EDF	FAIBLE	- Dérangement des individus pendant les travaux	Direct Indirect Temporaire	Avérée	FAIBLE
Choucas des tours Cultures	FAIBLE	- Dérangement des individus pendant les travaux	Direct Indirect Temporaire	Avérée	FAIBLE
Corneille noire Boisements, haies et cultures	FAIBLE	- Dérangement des individus pendant les travaux - Risque de destruction d'individus lors de l'exploitation (entretien des OLD) - Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors de l'exploitation (entretien des OLD)	Direct Indirect Permanent Temporaire	Avérée	FAIBLE
Epervier d'Europe Boisements, haies et friches	FAIBLE	- Dérangement des individus pendant les travaux - Risque de destruction d'individus lors de l'exploitation (entretien des OLD) - Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors de l'exploitation (entretien des OLD)	Direct Indirect Permanent Temporaire	Avérée	FAIBLE
Grand Corbeau Boisements	FAIBLE	- Dérangement des individus pendant les travaux - Risque de destruction d'individus lors de l'exploitation (entretien des OLD) - Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors de l'exploitation (entretien des OLD)	Direct Indirect Permanent Temporaire	Avérée	FAIBLE
Grosbec casse-noyaux Boisements et haies	FAIBLE	- Dérangement des individus pendant les travaux - Risque de destruction d'individus lors de l'exploitation (entretien des OLD) - Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors de l'exploitation (entretien des OLD)	Direct Indirect Permanent Temporaire	Avérée	FAIBLE
Mésange bleue Boisements, haies et friches	FAIBLE	- Dérangement des individus pendant les travaux - Risque de destruction d'individus lors de l'exploitation (entretien des OLD) - Risque d'altération ou de destruction des	Direct Indirect Permanent Temporaire	Avérée	FAIBLE



Nom valide	Enjeu local de conservation	Description des effets	Nature et durée des effets	Représentativité	Impact brut
		habitats d'espèces lors de l'exploitation (entretien des OLD)			
Mésange charbonnière Boisements, haies et friches	FAIBLE	- Déplacement des individus pendant les travaux - Risque de destruction d'individus lors de l'exploitation (entretien des OLD) - Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors de l'exploitation (entretien des OLD)	Direct Indirect Permanent Temporaire	Averée	FAIBLE
Pic épeiche Boisements et haies	FAIBLE	- Déplacement des individus pendant les travaux - Risque de destruction d'individus lors de l'exploitation (entretien des OLD) - Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors de l'exploitation (entretien des OLD)	Direct Indirect Permanent Temporaire	Averée	FAIBLE
Pic vert Boisements et haies	FAIBLE	- Déplacement des individus pendant les travaux - Risque de destruction d'individus lors de l'exploitation (entretien des OLD) - Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors de l'exploitation (entretien des OLD)	Direct Indirect Permanent Temporaire	Averée	FAIBLE
Pinson des arbres Boisements, haies et friches	FAIBLE	- Déplacement des individus pendant les travaux - Risque de destruction d'individus lors de l'exploitation (entretien des OLD) - Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors de l'exploitation (entretien des OLD)	Direct Indirect Permanent Temporaire	Averée	FAIBLE
Pinson du Nord Boisements, haies et friches	FAIBLE	- Déplacement des individus pendant les travaux - Risque de destruction d'individus lors de l'exploitation (entretien des OLD) - Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors de l'exploitation (entretien des OLD)	Direct Indirect Permanent Temporaire	Averée	FAIBLE
Pouillot véloce Boisements, haies et friches	FAIBLE	- Déplacement des individus pendant les travaux - Risque de destruction d'individus lors de l'exploitation (entretien des OLD) - Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors de l'exploitation (entretien des OLD)	Direct Indirect Permanent Temporaire	Averée	FAIBLE
Roitelet huppé Boisements, haies et friches	FAIBLE	- Déplacement des individus pendant les travaux - Risque de destruction d'individus lors de l'exploitation (entretien des OLD) - Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors de l'exploitation (entretien des OLD)	Direct Indirect Permanent Temporaire	Averée	FAIBLE
Rougegorge familier Boisements, haies et friches	FAIBLE	- Déplacement des individus pendant les travaux - Risque de destruction d'individus lors de l'exploitation (entretien des OLD) - Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors de l'exploitation (entretien des OLD)	Direct Indirect Permanent Temporaire	Averée	FAIBLE
Sittelle torchepot Boisements et haies	FAIBLE	- Déplacement des individus pendant les travaux - Risque de destruction d'individus lors de l'exploitation (entretien des OLD) - Risque d'altération ou de destruction des	Direct Indirect Permanent Temporaire	Averée	FAIBLE



Nom valide	Enjeu local de conservation	Description des effets	Nature et durée des effets	Représentativité	Impact brut
		habitats d'espèces lors de l'exploitation (entretien des OLD)			
Troglodyte mignon Boisements, haies et friches	FAIBLE	- Dérangement des individus pendant les travaux - Risque de destruction d'individus lors de l'exploitation (entretien des OLD) - Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors de l'exploitation (entretien des OLD)	Direct Indirect Permanent Temporaire	Averée	FAIBLE
Etourneau sansonnet Boisements, haies, friches et cultures	TRES FAIBLE	- Dérangement des individus pendant les travaux - Risque de destruction d'individus lors de l'exploitation (entretien des OLD) - Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors de l'exploitation (entretien des OLD)	Direct Indirect Permanent Temporaire	Averée	TRES FAIBLE
Geai des chênes Boisements, haies, friches et cultures	TRES FAIBLE	- Dérangement des individus pendant les travaux - Risque de destruction d'individus lors de l'exploitation (entretien des OLD) - Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors de l'exploitation (entretien des OLD)	Direct Indirect Permanent Temporaire	Averée	TRES FAIBLE
Grive draine Boisements, haies et friches	TRES FAIBLE	- Dérangement des individus pendant les travaux - Risque de destruction d'individus lors de l'exploitation (entretien des OLD) - Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors de l'exploitation (entretien des OLD)	Direct Indirect Permanent Temporaire	Averée	TRES FAIBLE
Merle noir Boisements, haies et friches	TRES FAIBLE	- Dérangement des individus pendant les travaux - Risque de destruction d'individus lors de l'exploitation (entretien des OLD) - Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors de l'exploitation (entretien des OLD)	Direct Indirect Permanent Temporaire	Averée	TRES FAIBLE
Pigeon biset (domestique) Cultures	TRES FAIBLE	- Dérangement des individus pendant les travaux	Direct Indirect Temporaire	Averée	TRES FAIBLE
Alouette des champs Cultures, friches et pelouses	MODERE	- Dérangement des individus pendant les travaux - Risque de destruction d'individus lors de l'exploitation (entretien des OLD) - Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors de l'exploitation (entretien des OLD)	Direct Indirect Permanent Temporaire	Potentielle	FAIBLE
Bruant proyer Cultures, friches, haies et pelouses	MODERE	- Dérangement des individus pendant les travaux - Risque de destruction d'individus lors de l'exploitation (entretien des OLD) - Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors de l'exploitation (entretien des OLD)	Direct Indirect Permanent Temporaire	Potentielle	MOYEN
Serin cini Boisements, haies et friches	MODERE	- Dérangement des individus pendant les travaux - Risque de destruction d'individus lors de l'exploitation (entretien des OLD) - Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors de l'exploitation (entretien des OLD)	Direct Indirect Permanent Temporaire	Potentielle	MOYEN

Amphibiens



Nom valide	Enjeu local de conservation	Description des effets	Nature et durée des effets	Représen- tativité	Impact brut
Crapaud calamite Mare et points d'eau	FAIBLE	- Dérangement des individus lors de l'exploitation (entretien des OLD) - Risque de destruction d’individus lors de l'exploitation (entretien des OLD) - Risque d'altération ou de destruction des habitats d’espèces lors de l’exploitation (entretien des OLD)	Direct Indirect Permanent Temporaire	Potentielle	MOYEN
Crapaud épineux Mare et points d'eau	FAIBLE		Direct Indirect Permanent Temporaire	Potentielle	MOYEN
Grenouille rieuse Mare et points d'eau	FAIBLE		Direct Indirect Permanent Temporaire	Potentielle	MOYEN
Pélodyte ponctué Mare et points d'eau	FAIBLE		Direct Indirect Permanent Temporaire	Potentielle	MOYEN
Rainette méridionale Mare et points d'eau	FAIBLE		Direct Indirect Permanent Temporaire	Potentielle	MOYEN
Reptiles					
Couleuvre d'Esculape Haies, lisières, fourrés et friches	MODERE	- Dérangement des individus lors de l'exploitation (entretien des OLD) - Risque de destruction d’individus lors de l'exploitation (entretien des OLD) - Risque d'altération ou de destruction des habitats d’espèces lors de l’exploitation (entretien des OLD)	Direct Indirect Permanent Temporaire	Potentielle	MOYEN
Couleuvre helvétique Haies, lisières, fourrés, friches et points d'eau	MODERE		Direct Indirect Permanent Temporaire	Potentielle	MOYEN
Couleuvre verte et jaune Haies, lisières, fourrés et friches	MODERE		Direct Indirect Permanent Temporaire	Potentielle	MOYEN
Lézard à deux raies Haies, lisières, fourrés et friches	MODERE		Direct Indirect Permanent Temporaire	Potentielle	MOYEN
Lézard des murailles Haies, lisières, fourrés et friches	MODERE		Direct Indirect Permanent Temporaire	Potentielle	MOYEN
Orvet fragile Haies, lisières, fourrés et friches	FAIBLE		Direct Indirect Permanent Temporaire	Potentielle	MOYEN
Mammifères					
Sanglier Boisements et cultures	TRES FAIBLE	- Dérangement des individus lors de l'exploitation (entretien des OLD) - Risque d'altération ou de destruction des habitats d’espèces lors de l’exploitation (entretien des OLD)	Direct Indirect Permanent Temporaire	Avérée	TRES FAIBLE
Taupe d'Europe Cultures, pelouses, prairies et friches	TRES FAIBLE	- Risque de destruction d’individus lors des travaux - Dérangement des individus pendant les travaux - Risque d’altération ou de destruction des habitats d’espèces lors des travaux - Risque de destruction d’individus lors de l'exploitation (entretien des OLD) -Risque d'altération ou de destruction des habitats d’espèces lors de l’exploitation (entretien des OLD)	Direct Indirect Permanent Temporaire	Avérée	TRES FAIBLE



Nom valide	Enjeu local de conservation	Description des effets	Nature et durée des effets	Représentativité	Impact brut
Ecureuil roux Boisements, haies, lisières, fourrés et friches	MODERE	- Dérangement des individus lors de l'exploitation (entretien des OLD) - Risque de destruction d'individus lors de l'exploitation (entretien des OLD)	Direct Indirect Permanent Temporaire	Potentielle	MODERE
Hérisson d'Europe Boisements, haies, lisières, fourrés et friches	MODERE	- Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors de l'exploitation (entretien des OLD)	Direct Indirect Permanent Temporaire	Potentielle	MODERE
Chiroptères					
Barbastelle d'Europe Boisements, haies, lisières et friches	MODERE		Direct Indirect Permanent Temporaire	Potentielle	FAIBLE
Grand Murin Boisements, haies, lisières et friches	MODERE		Direct Indirect Permanent Temporaire	Potentielle	FAIBLE
Molosse de Cestoni Boisements, haies, lisières et friches	MODERE		Direct Indirect Permanent Temporaire	Potentielle	FAIBLE
Murin cryptique Boisements, haies, lisières et friches	MODERE		Direct Indirect Permanent Temporaire	Potentielle	FAIBLE
Murin de Daubenton Boisements, haies, lisières et friches	MODERE		Direct Indirect Permanent Temporaire	Potentielle	FAIBLE
Noctule commune Boisements, haies, lisières et friches	MODERE	- Risque de destruction de zones de chasse - Dérangement des individus pendant l'exploitation (entretien des OLD pour les espèces en gîte estival et printanier dans les arbres)	Direct Indirect Permanent Temporaire	Potentielle	FAIBLE
Noctule de Leisler Boisements, haies, lisières et friches	MODERE	- Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors de l'exploitation (entretien des OLD)	Direct Indirect Permanent Temporaire	Potentielle	FAIBLE
Petit Rhinolophe Boisements, haies, lisières et friches	MODERE	- Modification ou rupture des continuités écologiques existantes	Direct Indirect Permanent Temporaire	Potentielle	FAIBLE
Pipistrelle commune Boisements, haies, lisières et friches	MODERE		Direct Indirect Permanent Temporaire	Potentielle	FAIBLE
Pipistrelle de Kuhl Boisements, haies, lisières et friches	MODERE		Direct Indirect Permanent Temporaire	Potentielle	FAIBLE
Pipistrelle de Nathusius Boisements, haies, lisières et friches	MODERE		Direct Indirect Permanent Temporaire	Potentielle	FAIBLE
Pipistrelle pygmée Boisements, haies, lisières et friches	MODERE		Direct Indirect Permanent Temporaire	Potentielle	FAIBLE
Sérotine commune Boisements, haies, lisières et friches	MODERE		Direct Indirect Permanent Temporaire	Potentielle	FAIBLE



Nom valide	Enjeu local de conservation	Description des effets	Nature et durée des effets	Représentativité	Impact brut
Vespère de Savi Boisements, haies, lisières et friches	MODERE		Direct Indirect Permanent Temporaire	Potentielle	FAIBLE
Odonates					
Agrion bleissant Points d'eau	FORT	- Dérangement des individus lors de l'exploitation (entretien des OLD) - Risque de destruction d'individus lors de l'exploitation (entretien des OLD)	Direct Indirect Permanent Temporaire	Potentielle	MOYEN
Agrion de Mercure Points d'eau	FORT	- Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors de l'exploitation (entretien des OLD)	Direct Indirect Permanent Temporaire	Potentielle	MOYEN
Rhopalocères					
Diane Friches et pelouses	MODERE	- Dérangement des individus lors de l'exploitation (entretien des OLD) - Risque de destruction d'individus lors de l'exploitation (entretien des OLD)	Direct Indirect Permanent Temporaire	Potentielle	MOYEN
Proserpine Friches et pelouses	MODERE	- Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors de l'exploitation (entretien des OLD)	Direct Indirect Permanent Temporaire	Potentielle	MOYEN

Synthèse des enjeux par rapport au projet

Pré-diagnostic écologique - Mison (04)



Carte 18 : Superposition du projet sur les enjeux

7.3 Proposition de mesures d'évitement, de réduction, de compensation et d'accompagnement

Des mesures peuvent-être mises en place pour éviter les impacts négatifs, les réduire et les compenser.

Il peut s'agir de mesure d'évitement, de réduction ou de compensation de l'impact.

7.3.1 EVITEMENT

Une mesure d'évitement (ME) correspond généralement à la décision du maître d'ouvrage de réduire le périmètre du projet ou de sanctuariser une zone lors des travaux pour protéger les enjeux dégagés lors de l'état initial. L'évitement temporel peut être aussi d'adapter le calendrier des travaux.

ME1 - Evitement géographique par mise en défens des milieux naturels sensibles en phase travaux et fonctionnement

E	R	C	A	E2 : Evitement « géographique »
Thématique environnementale		Milieux naturels	Paysage	Air / Bruit
Descriptif plus complet Afin d'éviter d'impacter les espaces naturels situés en dehors de l'emprise stricte des travaux, il conviendra de baliser l'ensemble des secteurs sensibles pour éviter toute incursion d'engins et/ou débroussaillage au sein des milieux naturels situés en périphérie. Le maître d'œuvre devra mettre en place le balisage tout autour de la zone d'implantation pour empêcher l'accès aux Matorrals et haies adjacents avant le démarrage des travaux. Il balisera également la mare au nord-est dans la zone d'étude rapprochée. Ils ne doivent pas être impacté par les travaux. Des chaînettes rouges et blanches visibles, réutilisables et adaptables seront installées préalablement au démarrage des travaux afin de mettre en défens ces secteurs. Le balisage doit rester en place durant toute la durée du chantier. Ce balisage sera temporaire (uniquement durant les travaux). Il conviendra de s'assurer, durant toute la réalisation du chantier, du bon maintien des chaînettes. Si elles sont altérées, elles devront être immédiatement remplacées. Sur site, des panneaux d'indication viendront compléter l'information du personnel chargé du chantier.				
				
Exemple de balisage temporaire avec des chaînettes (©REDEN)				

Pré-diagnostic écologique

Projet d'aménagement d'ombrières sur des vergers existants – Reden



Conditions de mise en œuvre / limites / points de vigilance

Le maître d'œuvre devra mettre en place le balisage avant le démarrage des travaux.

Modalités de suivi envisageables

-

Coût de la mesure

Coût d'un balisage avec chaînettes rouges et blanches : environ 2€/m linéaire.

7.3.2 REDUCTION

Les mesures de réduction (MR) proposées visent à limiter les incidences du projet ne pouvant être évitées. Elles doivent permettre de rendre l'impact associé à un niveau acceptable (= impact résiduel faible ou nul).

MR1 – Adaptation du calendrier des travaux				
E	R	C	A	R3 : Réduction « temporelle »
Thématique environnementale		Milieux naturels		Paysage
				Air / Bruit

Descriptif plus complet

Les travaux relatifs à création des ombrières photovoltaïques sont susceptibles de générer des incidences négatives sur la faune présente au sein de la zone d'étude ou dans les milieux à enjeux en bordure directe comme nous l'avons vu précédemment. En effet, en plus du dérangement occasionné par le bruit des engins, les travaux peuvent entraîner la destruction/altération d'habitats d'espèces ainsi que la mortalité d'individus (adultes, juvéniles, œufs, larves, ...).

Chaque groupe faunistique possède ainsi des périodes de sensibilités qui lui sont propres.

Tableau 15 : Principales périodes de sensibilité pour la faune.

Groupes faunistiques concernés	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Oiseaux (hors rapaces nocturnes)												
Rapaces nocturnes												
Chiroptères												
Insectes												
Amphibiens												
Reptiles												
Période de travaux												
	Reproduction			Hibernation/Hivernage					Migration			

Pour l'avifaune, les périodes indiquées dans le tableau peuvent varier légèrement suivant les espèces concernées.

Étant donnés les espèces présentes et potentielles sur ou à proximité des parcelles du projet :

- Les travaux lourds (creusement des tranchées, décapage du sol) devront débuter entre fin-septembre et octobre, après la période d'activité principale de la faune et avant la période d'hibernation des reptiles et amphibiens. En effet, les vibrations des engins sur site devraient suffire à les éloigner et à trouver des gîtes hivernaux en dehors de l'emprise du projet. Les travaux seront ensuite effectués en continu. Ils permettront de ne pas avoir d'espèces présentes pendant la durée du chantier sur les parcelles du projet.
- Les travaux légers (installation des câbles, remise en état du sol) se poursuivront à la suite des travaux lourds.

Le choix de la période des travaux est motivé par un souci de cohérence : en effet, la création des ombrières agrivoltaïques engendrera un impact négatif sur les cortèges tels que les oiseaux migrateurs et les hivernants,



mais permettra de préserver au maximum les autres espèces à enjeu (avifaune nicheuse, reptiles, ...) lors des travaux.

Conditions de mise en œuvre / limites / points de vigilance

Une adaptation du calendrier des travaux sera mise en place et permettra la réduction des incidences brutes sur la faune locale.

Modalités de suivi envisageables

-

Coût de la mesure

Coût intégré au projet

MR2 - Dispositif de lutte contre les espèces exotiques envahissantes (actions préventives et curatives)					
E	R	C	A	R2 : Réduction « technique »	
Thématique environnementale		Milieux physiques	Milieux naturels	Milieu humain	Paysage
Cette mesure a pour objectif de préciser les actions à mettre en œuvre lors de la phase chantier et de la phase exploitation concernant la présence d’espèces végétales exotiques envahissantes (EVEE). En phase chantier et en phase d’exploitation, des mesures préventives peuvent être prises pour limiter l’introduction et la dissémination de nouvelles EVEE : • Vérifier l’origine des matériaux utilisés provenant de l’extérieur pour ne pas importer des terres végétales contaminées sur les secteurs sensibles et à enjeu : Il n’y aura pas d’apport extérieur de terre pour ce projet. Il pourra y avoir des opérations de terrassements légers sur quelques centimètres au sein des emprises du site et la terre sera réégalée sur site (pas d’apport ou d’export). Seul un import de graves non traités de carrières locales sera nécessaire pour la piste lourde et la zone de déchargement. • Nettoyer tout matériel ayant été en contact avec les espèces invasives (godets, griffes de pelleteuses, pneus, chenilles, outils manuels, bottes, chaussures, etc.) avant l’entrée du site et ceci pendant toute la durée du chantier. Des mesures préventives pour limiter la présence des EVEE identifiées sur le site peuvent être appliquées : • Identifier la présence des espèces invasives dans l’emprise du projet et aux abords ; • Débroussailler la zone de projet en limitant la prolifération des espèces invasives. En phase d’exploitation, une intervention ponctuelle sur de nouvelles populations, d’extensions ou de repousses reste une méthode préventive simple, rapide et peu coûteuse. Les déchets de ces végétaux seront évacués via une filière spécifique.					
Conditions de mise en œuvre / limites / points de vigilance La phase chantier est une période propice à l’apport, la dispersion de graines d’espèces exogènes dont certaines peuvent être envahissantes. Toutes les mesures devront être rigoureusement suivies à ce stade. Pendant l’exploitation, la veille est primordiale et en cas de repérage de développement d’espèces non désirables, les interventions de destruction ponctuelle devront être programmées.					
Modalités de suivi envisageables -					
Coût de la mesure Mesures préventives prises par les entreprises intervenantes (incluses dans leur prestations).					

MR3 - Veille sur les pièges artificiels pour la petite faune				
E	R	C	A	R2 : Réduction « technique »
Thématique environnementale			Milieux naturels	Paysage
			Air / Bruit	
Descriptif plus complet				
Une attention particulière sera portée sur les pièges artificiels à petite faune en phase chantier. En effet, les trous qui peuvent être présents au sol dus aux travaux ou les poteaux des ombrières agrivoltaïques non protégés peuvent constituer des pièges mortels pour des espèces comme les amphibiens, les reptiles ou certains petits mammifères.				
				
Exemple d'un poteau métallique non bouché, piège pour la petite faune (source : LPO Isère)				
Conditions de mise en œuvre / limites / points de vigilance				
-				
Modalités de suivi envisageables				
-				
Coût de la mesure				
Coût intégré au projet.				



MR4 - Respect d'un plan de circulation					
E	R	C	A	R2 : Réduction « technique »	
Thématique environnementale			Milieux naturels	Paysage	Air / Bruit
Descriptif plus complet					
L'objectif de cette mesure est de cantonner les engins de chantier sur un tracé prévu afin d'éviter tout débordement et tout impact supplémentaire sur la flore, la faune et les habitats naturels attenants.					
Afin de limiter au maximum les risques d'altération ou de destruction de la végétation limitrophe ou de destruction d'individus d'espèces animales en déplacement lors de la phase chantier, un plan de circulation des engins sera édité en amont du démarrage du chantier et fourni aux entreprises intervenantes. Il contiendra des consignes pour que les travaux aient lieu dans les limites strictes de l'emprise ou de la zone chantier, pour éviter la dégradation du sol et de la végétation des secteurs non directement concernés par le projet : blessure de troncs, coupure de racines, ...					
De plus, la vitesse maximale autorisée sur les pistes sera limitée pour permettre l'éventuelle fuite de la faune.					
Conditions de mise en œuvre / limites / points de vigilance					
Ce plan de circulation sera distribué lors de la réunion de démarrage du chantier afin de sensibiliser les équipes intervenantes aux enjeux écologiques du secteur.					
Modalités de suivi envisageables					
-					
Coût de la mesure					
Coût intégré au projet					

MR5 - Gestion des déchets du chantier					
E	R	C	A	R2 : Réduction « technique »	
Thématique environnementale			Milieux naturels	Paysage	Air / Bruit
Descriptif plus complet					
L’objectif de cette mesure est la mise en place d’une organisation pour la collecte et le tri de tous les déchets afin que ceux-ci puissent être valorisés. Suite à la libération de l’emprise du chantier, les déchets verts seront ramassés et évacués sans stockage préalable pour être traités en filière agréée. Des bennes spécifiques pour les déchets avant leur envoi en traitement seront mises en place. Elles seront étiquetées pour permettre à l’ensemble des ouvriers de chantier un usage optimal. Les bennes de tri et de stockage des déchets seront attenantes à la base-vie afin de limiter la dispersion des déchets sur le site. Le chantier sera nettoyé d’éventuels dépôts régulièrement. Les déchets ne seront pas brûlés sur place.					
Conditions de mise en œuvre / limites / points de vigilance					
Mise en place d’un tri sélectif et évacuation régulière des déchets.					
Modalités de suivi envisageables					
Bordereau de suivi des déchets.					
Coût de la mesure					
Coût intégré au projet.					



MR6 - Travaux diurnes / Absence d'éclairage nocturne					
E	R	C	A	R3 : Réduction « temporelle »	
Thématique environnementale			Milieux naturels	Paysage	Air / Bruit
Descriptif plus complet					
Le code du travail sera respecté. Les équipes de travail sur le chantier travailleront le plus souvent entre 7h et 18h. Aucuns travaux en période nocturne ne sera réalisé. Pendant les périodes où les journées sont les plus courtes, les lumières seront adaptées afin d'être réduites au maximum tout en permettant aux équipes de travailler dans des conditions favorables. Elles seront éteintes lorsque le chantier sera fermé. Cette mesure vise à éteindre toute source lumineuse lorsque le chantier est fermé, permettant ainsi à la faune de circuler normalement aux abords de ce dernier.					
Conditions de mise en œuvre / limites / points de vigilance					
-					
Modalités de suivi envisageables					
-					
Coût de la mesure					
Coûts intégrés au projet.					

MR7 - Dispositif préventif de lutte contre les pollutions et absence de rejet dans le milieu naturel (eau, sol, sous-sol)					
E	R	C	A	R1 et R2 : Réduction « géographique » & « technique »	
Thématique environnementale			Milieux naturels	Milieu humain	Paysage
Descriptif plus complet					
L’objectif de cette mesure est de limiter le risque de pollution accidentelle du sol, du sous-sol, des eaux superficielles et souterraines ainsi que de limiter le risque de pollution diffuse vers le milieu naturel. Une charte et un règlement de chantier seront mis en place, spécifiquement pour le projet, afin de limiter les impacts des travaux sur le réseau hydrographique et a fortiori sur les espèces et les habitats. Les entreprises intervenant sur le site devront respecter un cahier des charges environnemental dont les prescriptions permettront de limiter les risques d’altération des sols, des nappes souterraines et des eaux superficielles. Un responsable environnement sera désigné au sein de l’entreprise et sera le garant du respect des objectifs fixés par la charte. Il n’est pas envisagé de stockage de produits dangereux : les matériaux installés sont inertes et non polluants. Les produits dangereux et/ou polluants qui passeront par le site en phase chantier sont donc limités à ceux qui sont stockés dans les engins de chantier : huiles, carburants, liquide de refroidissement. En phase chantier, les entreprises intervenant lors de la réalisation du projet, devront se soumettre à la réglementation en vigueur pour la prévention de la pollution des sols et des eaux superficielles et souterraines : réserves de produits polluants stockées de façon étanche, etc. Une zone de parage des véhicules et des engins de chantier sera créée le temps des travaux. L’approvisionnement des engins en carburant et le stockage de tous les produits présentant un risque de pollution (carburant, lubrifiants, solvants, déchets dangereux) seront réalisés sur une plateforme étanche. Les terres polluées par des événements accidentels (hydrocarbures, huiles de vidange, ...) seront excavées au droit de la surface d’absorption, stockées sur une surface étanche, puis acheminées vers un centre de traitement spécialisé. Les mesures de réduction des incidences notables suivantes seront prises : - Conformément aux articles R. 211-60 et s. du code de l’environnement, aucun déversement d’huiles ou de lubrifiants ne sera effectué dans les eaux superficielles ou souterraines, - Les engins seront donc entretenus et maintenus afin d’éviter tout risque de pollution, - Les engins travaillant sur le chantier seront contrôlés périodiquement et leurs conducteurs sensibilisés au risque de pollution accidentelle notamment par hydrocarbures - En cas de panne sur le chantier, le conducteur de travaux veillera à prendre des dispositions pour éviter une pollution (bâche, bac de décantation sous les moteurs en réparation...), - En cas de perte de polluant, de la sciure ou tout autre produit adsorbant sera épandu. Les produits souillés seront collectés puis évacués en décharge. Il en sera de même pour la couche superficielle du sol qui aura été polluée. - Un kit de dépollution pour le traitement des déversements accidentels sera maintenu pendant toute la durée du chantier dans la base vie. Les Responsables chantier et HSE seront formés à son utilisation. L’emplacement de ce kit doit être connu de tous, - Le chantier sera maintenu en état permanent de propreté et sera clôturé pour interdire tout risque de dépôt sauvage de déchets, - Il n’y aura quasiment aucun mouvement de terre en raison de la nature des ancrages (pieux battus ou vissés) et du fait de la profondeur limitée des tranchées au sein du projet.					

Pré-diagnostic écologique

Projet d'aménagement d'ombrières sur des vergers existants – Reden



Conditions de mise en œuvre / limites / points de vigilance

Certificat/registre de suivi de l'entretien des engins.

Modalités de suivi envisageables

Vérification régulière de la conformité de l'entretien des engins, vérification de l'absence de rejet.

Suivi en phase chantier réalisé en interne par Reden Technique.

Coût de la mesure

Coûts intégrés au projet

MR8 - Gestion des OLD favorable à la biodiversité					
E	R	C	A	R2 : Réduction « technique »	
Thématique environnementale		Milieux physiques	Milieux naturels	Milieu humain	Paysage
Descriptif plus complet					
La réalisation des OLD aura un effet d’emprise important sur les milieux naturels aux alentours de la zone d’étude.					
Des adaptations concernant la gestion de ces bandes OLD peuvent permettre de diminuer drastiquement les impacts de cette gestion sur différents compartiments du milieu naturel :					
• Adaptation du calendrier d’intervention : déboisement entre le 15 octobre et le 15 novembre, débroussaillage entre le 15 novembre et début mars. • Débroussaillage alvéolaire, conservations d’éléments arborées et arbustifs, de patchs de végétation (îlots refuges), de corridors écologiques ; • Débroussaillage manuel ou à l’aide d’engins mécaniques légers, sous couvert de surveillance d’une personne à pied qui veille à la présence de la faune ;					
L’arrêté préfectoral n°2025-274-006 précise les modalités techniques du débroussaillage obligatoire dans les Alpes de Haute-Provence :					
a) Le ratissage et l’élimination de tous les débris de végétaux, notamment les feuilles mortes et les aiguilles, dans un rayon de 3 mètres autour des constructions et installations et sur les toitures des bâtiments. b) La coupe et/ou le broyage de la végétation herbacée et ligneuse basse. Des semis d’arbres et des plants forestiers permettant d’assurer le renouvellement du peuplement forestier peuvent être maintenus lors des opérations de débroussaillage de la strate herbacée et ligneuse basse. c) La coupe et/ou le broyage des arbustes situés sous le couvert d’arbres. d) La suppression d’arbustes ou la coupe de leurs branches afin que ceux conservés soient mis à une distance de 2,5 mètres en tout point : • Des constructions, chantiers ou installations de toute nature, • Des houppiers des autres arbustes maintenus, • Des houppiers des arbres maintenus. Des groupes d’arbustes peuvent être maintenus sans mise à distance entre eux sur des surfaces maximums de 30 m² dans les conditions ci-dessous : • Être éloignés d’au minimum 20 mètres des équipements, • Être séparés d’un groupe d’arbustes, d’arbres ou d’un îlot, d’une distance minimale de 20 mètres, • Être séparés des autres arbres ou arbustes d’une distance minimale de 3 mètres. e) La suppression d’arbres et/ou la coupe de leurs branches afin que les houppiers de ceux conservés soient mis à une distance : • De 3 mètres en tout point des constructions, chantiers ou installations de toute nature, En cas de conservation d’un arbre remarquable à moins de 3 mètres des constructions, chantiers ou installations de toute nature, il devra être réalisé une coupure entre lui et le reste de la végétation de 5 mètres minimum. • De 2,5 m de houppiers des autres arbres maintenus, • À l’exception des arbres d’une hauteur supérieure à 12 mètres dont l’élagage dépasse 4 mètres et sous lesquels aucune végétation intermédiaire n’est présente entre le sol et le houppier ;					

- À l'exception de groupes d'arbres pouvant être maintenus sans mise à distance, à plus de 20 mètres des constructions, chantiers ou installations de toute nature, sur des surfaces maximums de 100 m², sous lesquels aucune végétation intermédiaire n'est présente entre le sol et le houppier ;
- À l'exception du maintien d'îlot de végétation tel que permis à l'alinéa j) du présent article, à plus de 20 mètres des constructions, chantiers ou installations de toute nature ;
- Dans un but de prise en compte des autres risques naturels décrits ci-après à l'article 3.2-f.
- Les cépées de taillis sont considérées comme un arbre unique.

Si présents, sont préservés les arbres réservoirs de biodiversité, plusieurs arbres taillés en têtard et les arbres morts sur pied. Les arbres morts sur pied ne doivent être maintenus que lorsqu'ils sont distants de plus de 20 mètres des constructions, chantiers, installations de toute nature et des équipements linéaires de transport.

Il conviendra néanmoins de privilégier les arbres réservoirs de biodiversité.

Les arbres morts sur pied devront être espacés entre eux de 20 mètres minimums. Ils n'ont pas vocation à être mis à distance des autres formations végétales. Les arbres morts tombés au sol ne seront maintenus que dans le cadre des îlots de végétation visés au 3.1j.

f) La coupe de branches d'arbres et/ou d'arbustes afin qu'aucune branche ne soit située à moins de 2 mètres du sol pour les sujets de plus de 6 mètres, et sur un tiers de la hauteur totale pour les sujets de moins de 6 mètres de haut.

g) L'élimination par broyage sur place ou par exportation de l'ensemble des rémanents issus du débroussaillage devra être réalisée dans le mois suivant la réalisation des travaux. L'élimination peut exceptionnellement être réalisée par brûlage lorsque ni le broyage ni l'exportation ne sont possibles. Ce brûlage est alors réalisé dans le respect des dispositions locales encadrant l'emploi du feu et dans le respect de la réglementation relative aux biodéchets.

Des modalités de prise en compte des enjeux environnementaux peuvent être demandées, via une demande de dérogation à la préfecture. Ces modalités peuvent porter sur :

- La préservation des continuités végétales / Le maintien des haies et des plantations d'alignement, sous réserve que celles-ci soient distantes en tout point d'au moins 3 mètres des constructions, chantiers ou installation de toute nature, ainsi que des autres arbres et arbustes maintenus. Les haies devront être régulièrement entretenues conformément à l'article 671 du code civil ;
- La préservation d'arbres remarquables / Ceux-ci doivent être isolés en tout point de plus de 5 mètres de tout autre arbre ou arbuste ;
- La préservation d'îlots de végétation.

Conditions de mise en œuvre / limites / points de vigilance

Une adaptation du calendrier des travaux sera mise en place avec le conseil d'un écologue et permettra la réduction des risques sur la faune locale.

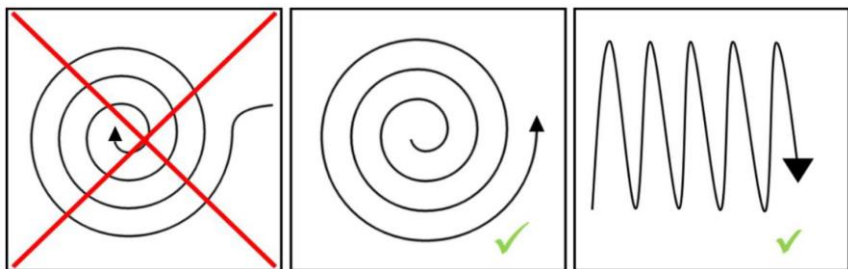
Localisation par un écologue de secteur sensibles

Modalités de suivi envisageables

Suivi en phase chantier réalisé en interne par le coordinateur de Reden Technique

Coût de la mesure

Coûts intégrés au projet.

MR9 - Méthode de débroussaillage adaptée pour l'entretien des OLD						
E	R	C	A	R2 : Réduction « technique »		
Thématique environnementale			Milieux physiques	Milieux naturels	Milieu humain	Paysage
Descriptif plus complet						
La réalisation des opérations de débroussaillage peut générer des effets dommageables pour la faune, liés notamment aux dérangements voir à la destruction d'individus d'espèces protégées (faune terrestre notamment), par écrasement, ou blessures par les outils. Ainsi, ces actions nécessiteront des précautions particulières : • Période de débroussaillage adaptée au calendrier présenté lors de la MR1 ; • Passage d'un écologue en amont, afin de localiser les secteurs potentiellement favorables à la faune (pierriers, ronciers, tas de bois, etc.) ; • Réalisation d'un débroussaillage manuel, et avancée progressive permettant à la faune présente sur place de fuir.						
 Schéma de débroussaillage : type de parcours pour éviter de piéger la faune Source : Jérôme VOLANT						
Conditions de mise en œuvre / limites / points de vigilance						
Ces travaux de gestions écologiques doivent avoir lieu en dehors des périodes de sensibilité pour la faune (mars à septembre). Aucun amendement (produit phytosanitaire) ne doit être utilisé.						
Modalités de suivi envisageables						
Suivi réalisé en interne par le coordinateur de Reden Technique						
Coût de la mesure						
Coûts intégrés au projet.						

7.3.3 ACCOMPAGNEMENT

Les mesures d'accompagnement (MA) proposées ne peuvent se rattacher ni à l'évitement, ni à la réduction, ni à la compensation. Elles s'ajoutent aux autres mesures pour suivre le projet et s'assurer de l'efficacité des mesures précédentes. Elles peuvent concerner des actions expérimentales, des financements d'actions de la sensibilisation ou de la communication.

MA1 – Limitation d'utilisation de produits polluants et de produits phytosanitaires					
E	R	C	A	A1 : Accompagnement	
Thématique environnementale			Milieux naturels	Paysage	Air / Bruit
Descriptif plus complet					
Reden Technique s'engage à n'utiliser aucun produit phytosanitaire ou tout autre produit chimique polluant en phase chantier et en phase exploitation pour les opérations de nettoyage et d'entretien des panneaux photovoltaïques et des OLD.					
Conditions de mise en œuvre / limites / points de vigilance					
-					
Modalités de suivi envisageables					
Suivi en phase chantier réalisé en interne par Reden Technique (détaillé dans la mesure MA2)					
Coût de la mesure					
Coûts intégrés à la mesure MA2					

MA2 - Suivi et encadrement du chantier par une personne formée en interne au sein de Reden Technique				
E	R	C	A	A2 : Modalités de suivi
Thématique environnementale		Milieux naturels	Paysage	Air / Bruit
Descriptif plus complet				
Le suivi du chantier par une personne formée en interne aux exigences écologiques permettra de faciliter l'application des mesures, de vérifier qu'elles soient bien respectées et d'intervenir rapidement en cas d'accidents. Afin de s'assurer du bon respect des préconisations environnementales, la personne retenue par Reden Technique devra : - Assurer notamment la sensibilisation du personnel aux différentes phases du chantier. Une réunion, animée par la ou les personnes en charge du suivi de chantier, sera organisée sur site par le maître d'ouvrage au lancement du chantier. - Superviser la mise en place des mesures prescrites à savoir : Adaptation du calendrier des travaux, Délimitation stricte de la zone d'emprise et des bases vie, Mise en place du balisage, Gestion des espèces exotiques envahissantes, Gestion des déchets du chantier, etc.				
Conditions de mise en œuvre / limites / points de vigilance				
La personne désignée établira un compte-rendu à chaque passage puis, à la fin du chantier, un bilan du suivi sera réalisé.				
Coût de la mesure				
Coût intégré au projet				

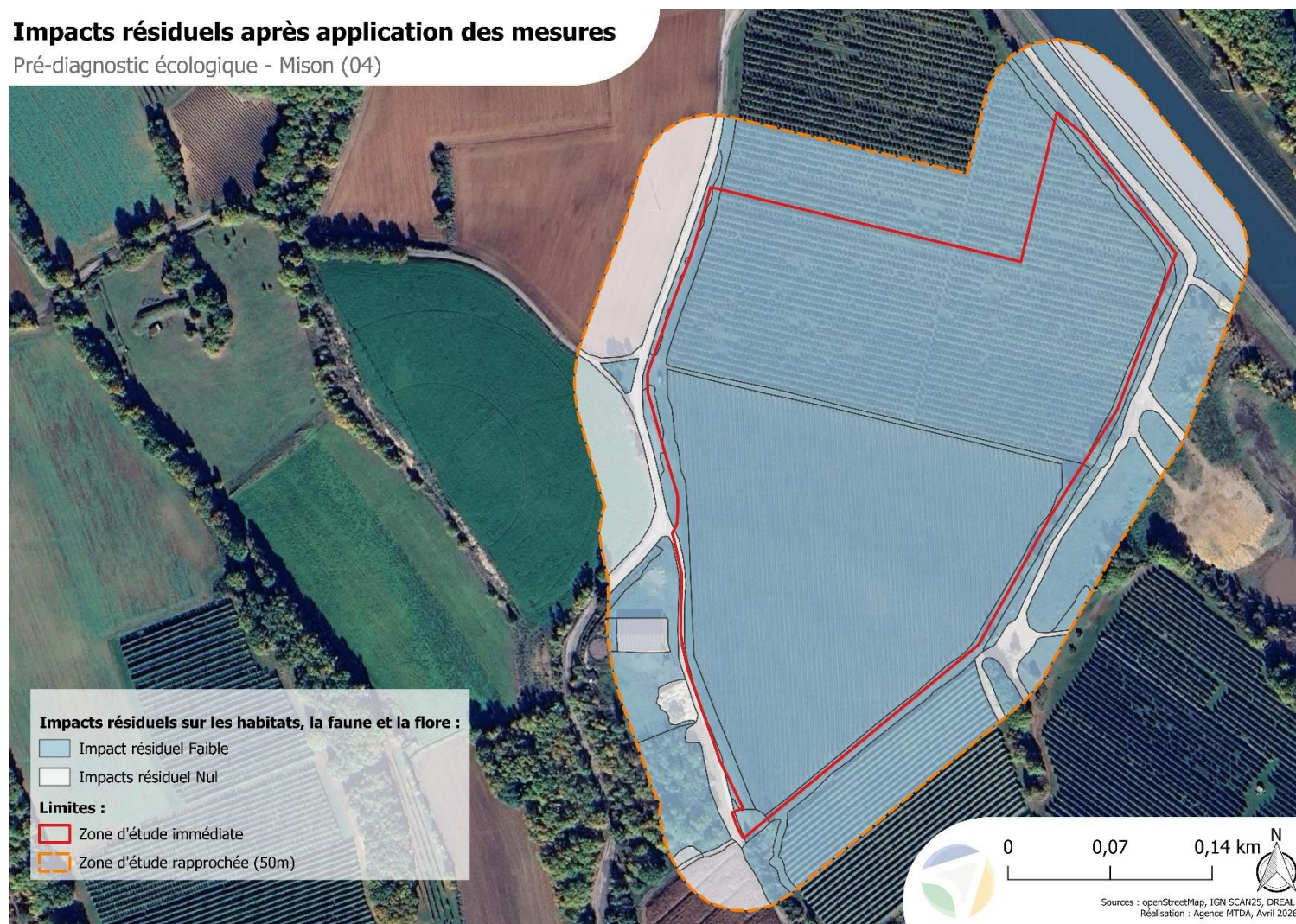
7.4 Mise en évidence des impacts résiduels après application des mesures

La prise en compte des mesures d'évitement, de réduction et d'accompagnement permet de minimiser les impacts résiduels du projet d'ombrières photovoltaïques sur des vergers existants sur la commune de Mison (04).

Mesures	Détails	Coûts estimés € /HT
Mesures d'évitement		
ME1	Evitement géographique	Environ 2€/m linéaire
Mesures de réduction		
MR1	Adaptation du calendrier des travaux	Coût intégré au projet
MR2	Dispositif de lutte contre les EEE	Coût intégré aux prestations des entreprises intervenantes
MR3	Veille sur les pièges artificiels pour la petite faune	Coût intégré au projet
MR4	Respect d'un plan de circulation	Coût intégré au projet
MR5	Gestion des déchets du chantier	Coût intégré au projet
MR6	Travaux diurnes / Absence d'éclairage nocturne	Coût intégré au projet
MR7	Dispositif préventif de lutte contre les pollutions et absence de rejet dans le milieu naturel	Coût intégré au projet
MR8	Gestion des OLD favorable à la biodiversité	Coût intégré au projet
MR9	Méthode de débroussaillage adaptée pour l'entretien des OLD	Coût intégré au projet
Mesures d'accompagnement		
MA1	Maintien des pratiques agricoles : limitation d'utilisation de produits polluants et de produits phytosanitaires	Coût intégré à la mesure MA2
MA2	Suivi et encadrement du chantier par une personne formée en interne au sein de la société Reden Technique	Coût intégré au projet

Impacts résiduels après application des mesures

Pré-diagnostic écologique - Mison (04)



Carte 19 : Impacts résiduels après application des mesures

Tableau 16 : Impacts résiduels du projet sur la zone d'étude

Nom valide	Enjeu local de conservation	Description des effets	Nature et durée des effets	Représentativité	Impact brut	Mesures d'évitement et de réduction	Impact résiduel	Impacts négatifs résiduels significatifs
Habitats								
Friche (I1.5 x E5.1 x F5.16)	MODERE	Habitat hors emprise projet - Risque de pollution des milieux lors des travaux - Risque d'introduction/de prolifération d'espèces végétales invasives	Direct Temporaire	0,4 ha	FAIBLE	ME1 - Evitement géographique MR1 - Adaptation du calendrier des travaux MR2 - Dispositif de lutte contre les EEE MR4 - Respect d'un plan de circulation MR5 - Gestion des déchets du chantier MR7 - Dispositif préventif de lutte contre les pollutions et absence de rejet dans le milieu naturel MR8 - Gestion des OLD favorable à la biodiversité MR9 - Méthode de débroussaillage adaptée pour l'entretien des OLD MA1 - Maintien des pratiques agricoles : limitation d'utilisation de produits polluants et de produits phytosanitaires MA2 - Suivi et encadrement du chantier par une personne formée en interne au sein de la société Reden Technique MA3 - Suivi faunistique et floristique des zones de projet	FAIBLE	Non
Friche et pelouse (I1.5 x E2.8)	MODERE	- Risque de pollution des milieux lors des travaux - Risque d'introduction/de prolifération d'espèces végétales invasives - Risque d'altération ou de destruction des habitats	Direct Temporaire	0,5 ha	MOYEN		FAIBLE	Non
Matorral à Quercus pubescens (F5.16)	MODERE	Habitat hors emprise projet - Risque de pollution des milieux lors des travaux - Risque d'introduction/de prolifération d'espèces végétales invasives	Direct Temporaire	0,3 ha	FAIBLE		FAIBLE	Non
Matorral caducifoliée et roncier (F5.16 x F3.131)	MODERE	- Risque de pollution des milieux lors des travaux - Risque d'altération ou de destruction des habitats (Milieu modifié par les OLD avec le débroussaillage) - Risque d'introduction/de prolifération d'espèces végétales invasives	Direct Temporaire	0,05 ha	MOYEN		FAIBLE	Non
Peuplement de peupliers et friche (G1.92 x I1.5)	MODERE	- Risque de pollution des milieux lors des travaux - Risque d'introduction/de prolifération d'espèces végétales invasives - Risque d'altération ou de destruction des habitats	Direct Temporaire	0,3 ha	MOYEN		FAIBLE	Non
Végétation anthropique (E5.1)	FAIBLE		Direct Temporaire	1,8 ha	FAIBLE		FAIBLE	Non
Vergers (G1.D4)	TRES FAIBLE		Direct Temporaire	11,5 ha	FAIBLE		FAIBLE	Non
Zone en bordure - graviers en herbe (H5.35)	TRES FAIBLE		Direct Temporaire	0,15 ha	FAIBLE		FAIBLE	Non
Monoculture intensive moyenne (I1.12)	TRES FAIBLE		Direct Temporaire	1,1 ha	TRES FAIBLE		NUL	Non

Pré-diagnostic écologique

Projet d'aménagement d'ombrières sur des vergers existants – Reden



Nom valide	Enjeu local de conservation	Description des effets	Nature et durée des effets	Représentativité	Impact brut	Mesures d'évitement et de réduction	Impact résiduel	Impacts négatifs résiduels significatifs
Terre à nue (I1.51)	TRES FAIBLE		Direct Temporaire	0,2 ha	TRES FAIBLE		NUL	Non
Berge béton (C3.7)	NUL		Direct Temporaire	0,07 ha	NUL		NUL	Non
Canal EDF (J5.4)	NUL		Direct Temporaire	0,4 ha	NUL		NUL	Non
Déchets agricole (J6.41)	NUL		Direct Temporaire	0,02 ha	NUL		NUL	Non
Réseau routier (J4.2)	NUL		Direct Temporaire	0,4 ha	NUL		NUL	Non
Chemin de terre (H5.61)	NUL		Direct Temporaire	0,5 ha	NUL		NUL	Non
Bâtiment agricole (J2.42)	NUL		Direct Temporaire	0,08 ha	NUL		NUL	Non
Oiseaux								
Moineau friquet Friche et haie	FORT	- Dérangement des individus pendant les travaux	Direct Indirect Temporaire	Avérée	FAIBLE	ME1 - Evitement géographique MR1 - Adaptation du calendrier des travaux MR3 - Veille sur les pièges artificiels pour la petite faune MR4 - Respect d'un plan de circulation MR5 - Gestion des déchets du chantier MR7 - Dispositif préventif de lutte contre les pollutions et absence de rejet dans le milieu naturel MR8- Gestion des OLD favorable à la biodiversité MA1 - Maintien des pratiques agricoles : limitation d'utilisation de produits polluants et de produits phytosanitaires MA2 - Suivi et encadrement du chantier par une personne formée en interne au sein de la société Reden Technique MA3 - Suivi faunistique et floristique des zones de projet	FAIBLE	Non



Nom valide	Enjeu local de conservation	Description des effets	Nature et durée des effets	Représentativité	Impact brut	Mesures d'évitement et de réduction	Impact résiduel	Impacts négatifs résiduels significatifs
Chardonneret élégant Matorral à Quercus pubescens	MODERE	- Dérangement des individus pendant les travaux	Direct Indirect Temporaire	Avérée	FAIBLE	ME1 - Evitement géographique MR1 - Adaptation du calendrier des travaux MR4 - Respect d'un plan de circulation MR5 - Gestion des déchets du chantier MR7 - Dispositif préventif de lutte contre les pollutions et absence de rejet dans le milieu naturel MR8 - Gestion des OLD favorable à la biodiversité MA1 - Maintien des pratiques agricoles : limitation d'utilisation de produits polluants et de produits phytosanitaires MA2 - Suivi et encadrement du chantier par une personne formée en interne au sein de la société Reden Technique MA3 - Suivi faunistique et floristique des zones de projet	FAIBLE	Non
Linotte mélodieuse Matorral à Quercus pubescens, peuplement de Peuplier et friche	MODERE	- Dérangement des individus pendant les travaux - Risque de destruction d'individus lors de l'exploitation (entretien des OLD) - Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors de l'exploitation (entretien des OLD)	Direct Indirect Permanent Temporaire	Avérée	MOYEN	ME1 - Evitement géographique MR1 - Adaptation du calendrier des travaux MR4 - Respect d'un plan de circulation MR5 - Gestion des déchets du chantier MR7 - Dispositif préventif de lutte contre les pollutions et absence de rejet dans le milieu naturel MR8 - Gestion des OLD favorable à la biodiversité MA1 - Maintien des pratiques agricoles : limitation d'utilisation de produits polluants et de produits phytosanitaires MA2 - Suivi et encadrement du chantier par une personne formée en interne au sein de la société Reden Technique MA3 - Suivi faunistique et floristique des zones de projet	FAIBLE	Non
Verdier d'Europe Matorral à Quercus pubescens	MODERE	- Dérangement des individus pendant les travaux	Direct Indirect	Avérée	FAIBLE	ME1 - Evitement géographique MR1 - Adaptation du calendrier des travaux MR4 - Respect d'un plan de circulation	FAIBLE	Non



Nom valide	Enjeu local de conservation	Description des effets	Nature et durée des effets	Représentativité	Impact brut	Mesures d'évitement et de réduction	Impact résiduel	Impacts négatifs résiduels significatifs
			Permanent Temporaire			MR5 - Gestion des déchets du chantier MR7 - Dispositif préventif de lutte contre les pollutions et absence de rejet dans le milieu naturel MR8 - Gestion des OLD favorable à la biodiversité MA1 - Maintien des pratiques agricoles : limitation d'utilisation de produits polluants et de produits phytosanitaires MA2 - Suivi et encadrement du chantier par une personne formée en interne au sein de la société Reden Technique MA3 - Suivi faunistique et floristique des zones de projet		
Accenteur mouchet Boisements, haies et friches	FAIBLE	- Dérangement des individus pendant les travaux - Risque de destruction d'individus lors de l'exploitation (entretien des OLD) - Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors de l'exploitation (entretien des OLD)	Direct Indirect Permanent Temporaire	Avérée	FAIBLE	MR1 - Adaptation du calendrier des travaux MR4 - Respect d'un plan de circulation MR5 - Gestion des déchets du chantier MR7 - Dispositif préventif de lutte contre les pollutions et absence de rejet dans le milieu naturel MR8 - Gestion des OLD favorable à la biodiversité MA1 - Maintien des pratiques agricoles : limitation d'utilisation de produits polluants et de produits phytosanitaires MA2 - Suivi et encadrement du chantier par une personne formée en interne au sein de la société Reden Technique MA3 - Suivi faunistique et floristique des zones de projet	FAIBLE	Non
Alouette lulu Friches, pelouses et cultures	FAIBLE	- Dérangement des individus pendant les travaux - Risque de destruction d'individus lors de l'exploitation (entretien des OLD) - Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors de l'exploitation (entretien des OLD)	Direct Indirect Permanent Temporaire	Avérée	FAIBLE	MR1 - Adaptation du calendrier des travaux MR4 - Respect d'un plan de circulation MR5 - Gestion des déchets du chantier MR7 - Dispositif préventif de lutte contre les pollutions et absence de rejet dans le milieu naturel	FAIBLE	Non



Nom valide	Enjeu local de conservation	Description des effets	Nature et durée des effets	Représentativité	Impact brut	Mesures d'évitement et de réduction	Impact résiduel	Impacts négatifs résiduels significatifs
						MR8 - Gestion des OLD favorable à la biodiversité MA1 - Maintien des pratiques agricoles : limitation d'utilisation de produits polluants et de produits phytosanitaires MA2 - Suivi et encadrement du chantier par une personne formée en interne au sein de la société Reden Technique MA3 - Suivi faunistique et floristique des zones de projet		
Bergeronnette grise Cultures	FAIBLE	- Dérangement des individus pendant les travaux	Direct Indirect Temporaire	Avérée	FAIBLE	MR1 - Adaptation du calendrier des travaux MR5 - Gestion des déchets du chantier MR7 - Dispositif préventif de lutte contre les pollutions et absence de rejet dans le milieu naturel MA1 - Maintien des pratiques agricoles : limitation d'utilisation de produits polluants et de produits phytosanitaires MA2 - Suivi et encadrement du chantier par une personne formée en interne au sein de la société Reden Technique MA3 - Suivi faunistique et floristique des zones de projet	FAIBLE	Non
Bruant fou Boisements et haies	FAIBLE	- Dérangement des individus pendant les travaux - Risque de destruction d'individus lors de l'exploitation (entretien des OLD) - Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors de l'exploitation (entretien des OLD)	Direct Indirect Permanent Temporaire	Avérée	FAIBLE	MR1 - Adaptation du calendrier des travaux MR4 - Respect d'un plan de circulation MR5 - Gestion des déchets du chantier MR7 - Dispositif préventif de lutte contre les pollutions et absence de rejet dans le milieu naturel MR8 - Gestion des OLD favorable à la biodiversité MA1 - Maintien des pratiques agricoles : limitation d'utilisation de produits polluants et de produits phytosanitaires MA2 - Suivi et encadrement du chantier par une personne formée en interne au sein de la société Reden Technique	FAIBLE	Non



Nom valide	Enjeu local de conservation	Description des effets	Nature et durée des effets	Représentativité	Impact brut	Mesures d'évitement et de réduction	Impact résiduel	Impacts négatifs résiduels significatifs
						MA3 - Suivi faunistique et floristique des zones de projet		
Buse variable <i>Boisements, haies et cultures</i>	FAIBLE	- Dérangement des individus pendant les travaux - Risque de destruction d'individus lors de l'exploitation (entretien des OLD) - Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors de l'exploitation (entretien des OLD)	Direct Indirect Permanent Temporaire	Avérée	FAIBLE	MR1 - Adaptation du calendrier des travaux MR4 - Respect d'un plan de circulation MR5 - Gestion des déchets du chantier MR7 - Dispositif préventif de lutte contre les pollutions et absence de rejet dans le milieu naturel MR8 - Gestion des OLD favorable à la biodiversité MA1 - Maintien des pratiques agricoles : limitation d'utilisation de produits polluants et de produits phytosanitaires MA2 - Suivi et encadrement du chantier par une personne formée en interne au sein de la société Reden Technique MA3 - Suivi faunistique et floristique des zones de projet	FAIBLE	Non
Chevalier culblanc Canal EDF	FAIBLE	- Dérangement des individus pendant les travaux	Direct Indirect Temporaire	Avérée	FAIBLE	MR1 - Adaptation du calendrier des travaux MR5 - Gestion des déchets du chantier MR7 - Dispositif préventif de lutte contre les pollutions et absence de rejet dans le milieu naturel MA1 - Maintien des pratiques agricoles : limitation d'utilisation de produits polluants et de produits phytosanitaires MA2 - Suivi et encadrement du chantier par une personne formée en interne au sein de la société Reden Technique MA3 - Suivi faunistique et floristique des zones de projet	FAIBLE	Non
Choucas des tours Cultures	FAIBLE	- Dérangement des individus pendant les travaux	Direct Indirect Temporaire	Avérée	FAIBLE	MR1 - Adaptation du calendrier des travaux MR5 - Gestion des déchets du chantier MR7 - Dispositif préventif de lutte contre les pollutions et absence de rejet dans le milieu naturel	FAIBLE	Non



Nom valide	Enjeu local de conservation	Description des effets	Nature et durée des effets	Représentativité	Impact brut	Mesures d'évitement et de réduction	Impact résiduel	Impacts négatifs résiduels significatifs
						MA1 - Maintien des pratiques agricoles : limitation d'utilisation de produits polluants et de produits phytosanitaires MA2 - Suivi et encadrement du chantier par une personne formée en interne au sein de la société Reden Technique MA3 - Suivi faunistique et floristique des zones de projet		
Corneille noire Boisements, haies et cultures	FAIBLE	- Dérangement des individus pendant les travaux - Risque de destruction d'individus lors de l'exploitation (entretien des OLD) - Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors de l'exploitation (entretien des OLD)	Direct Indirect Permanent Temporaire	Avérée	FAIBLE	MR1 - Adaptation du calendrier des travaux MR4 - Respect d'un plan de circulation MR5 - Gestion des déchets du chantier MR7 - Dispositif préventif de lutte contre les pollutions et absence de rejet dans le milieu naturel MR8 - Gestion des OLD favorable à la biodiversité MA1 - Maintien des pratiques agricoles : limitation d'utilisation de produits polluants et de produits phytosanitaires MA2 - Suivi et encadrement du chantier par une personne formée en interne au sein de la société Reden Technique MA3 - Suivi faunistique et floristique des zones de projet	FAIBLE	Non
Epervier d'Europe Boisements, haies et friches	FAIBLE	- Dérangement des individus pendant les travaux - Risque de destruction d'individus lors de l'exploitation (entretien des OLD) - Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors de l'exploitation (entretien des OLD)	Direct Indirect Permanent Temporaire	Avérée	FAIBLE	MR1 - Adaptation du calendrier des travaux MR4 - Respect d'un plan de circulation MR5 - Gestion des déchets du chantier MR7 - Dispositif préventif de lutte contre les pollutions et absence de rejet dans le milieu naturel MR8 - Gestion des OLD favorable à la biodiversité MA1 - Maintien des pratiques agricoles : limitation d'utilisation de produits polluants et de produits phytosanitaires	FAIBLE	Non



Nom valide	Enjeu local de conservation	Description des effets	Nature et durée des effets	Représentativité	Impact brut	Mesures d'évitement et de réduction	Impact résiduel	Impacts négatifs résiduels significatifs
						MA2 - Suivi et encadrement du chantier par une personne formée en interne au sein de la société Reden Technique MA3 - Suivi faunistique et floristique des zones de projet		
Grand Corbeau Boisements	FAIBLE	- Dérangement des individus pendant les travaux - Risque de destruction d'individus lors de l'exploitation (entretien des OLD) - Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors de l'exploitation (entretien des OLD)	Direct Indirect Permanent Temporaire	Avérée	FAIBLE	MR1 - Adaptation du calendrier des travaux MR4 - Respect d'un plan de circulation MR5 - Gestion des déchets du chantier MR7 - Dispositif préventif de lutte contre les pollutions et absence de rejet dans le milieu naturel MR8 - Gestion des OLD favorable à la biodiversité MA1 - Maintien des pratiques agricoles : limitation d'utilisation de produits polluants et de produits phytosanitaires MA2 - Suivi et encadrement du chantier par une personne formée en interne au sein de la société Reden Technique MA3 - Suivi faunistique et floristique des zones de projet	FAIBLE	Non
Grosbec casse-noyaux Boisements et haies	FAIBLE	- Dérangement des individus pendant les travaux - Risque de destruction d'individus lors de l'exploitation (entretien des OLD) - Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors de l'exploitation (entretien des OLD)	Direct Indirect Permanent Temporaire	Avérée	FAIBLE	MR1 - Adaptation du calendrier des travaux MR4 - Respect d'un plan de circulation MR5 - Gestion des déchets du chantier MR7 - Dispositif préventif de lutte contre les pollutions et absence de rejet dans le milieu naturel MR8 - Gestion des OLD favorable à la biodiversité MA1 - Maintien des pratiques agricoles : limitation d'utilisation de produits polluants et de produits phytosanitaires MA2 - Suivi et encadrement du chantier par une personne formée en interne au sein de la société Reden Technique MA3 - Suivi faunistique et floristique des zones de projet	FAIBLE	Non



Nom valide	Enjeu local de conservation	Description des effets	Nature et durée des effets	Représentativité	Impact brut	Mesures d'évitement et de réduction	Impact résiduel	Impacts négatifs résiduels significatifs
Mésange bleue Boisements, haies et friches	FAIBLE	- Dérangement des individus pendant les travaux - Risque de destruction d'individus lors de l'exploitation (entretien des OLD) - Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors de l'exploitation (entretien des OLD)	Direct Indirect Permanent Temporaire	Avérée	FAIBLE	MR1 - Adaptation du calendrier des travaux MR4 - Respect d'un plan de circulation MR5 - Gestion des déchets du chantier MR7 - Dispositif préventif de lutte contre les pollutions et absence de rejet dans le milieu naturel MR8 - Gestion des OLD favorable à la biodiversité MA1 - Maintien des pratiques agricoles : limitation d'utilisation de produits polluants et de produits phytosanitaires MA2 - Suivi et encadrement du chantier par une personne formée en interne au sein de la société Reden Technique MA3 - Suivi faunistique et floristique des zones de projet	FAIBLE	Non
Mésange charbonnière Boisements, haies et friches	FAIBLE	- Dérangement des individus pendant les travaux - Risque de destruction d'individus lors de l'exploitation (entretien des OLD) - Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors de l'exploitation (entretien des OLD)	Direct Indirect Permanent Temporaire	Avérée	FAIBLE	MR1 - Adaptation du calendrier des travaux MR4 - Respect d'un plan de circulation MR5 - Gestion des déchets du chantier MR7 - Dispositif préventif de lutte contre les pollutions et absence de rejet dans le milieu naturel MR8 - Gestion des OLD favorable à la biodiversité MA1 - Maintien des pratiques agricoles : limitation d'utilisation de produits polluants et de produits phytosanitaires MA2 - Suivi et encadrement du chantier par une personne formée en interne au sein de la société Reden Technique MA3 - Suivi faunistique et floristique des zones de projet	FAIBLE	Non
Pic épeiche Boisements et haies	FAIBLE	- Dérangement des individus pendant les travaux - Risque de destruction d'individus lors de l'exploitation (entretien des OLD) - Risque d'altération ou de destruction des	Direct Indirect Permanent Temporaire	Avérée	FAIBLE	MR1 - Adaptation du calendrier des travaux MR4 - Respect d'un plan de circulation MR5 - Gestion des déchets du chantier MR7 - Dispositif préventif de lutte contre les pollutions et absence de rejet dans le milieu	FAIBLE	Non



Nom valide	Enjeu local de conservation	Description des effets	Nature et durée des effets	Représentativité	Impact brut	Mesures d'évitement et de réduction	Impact résiduel	Impacts négatifs résiduels significatifs
		habitats d'espèces lors de l'exploitation (entretien des OLD)				naturel MR8 - Gestion des OLD favorable à la biodiversité MA1 - Maintien des pratiques agricoles : limitation d'utilisation de produits polluants et de produits phytosanitaires MA2 - Suivi et encadrement du chantier par une personne formée en interne au sein de la société Reden Technique MA3 - Suivi faunistique et floristique des zones de projet		
Pic vert Boisements et haies	FAIBLE	- Dérangement des individus pendant les travaux - Risque de destruction d'individus lors de l'exploitation (entretien des OLD) - Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors de l'exploitation (entretien des OLD)	Direct Indirect Permanent Temporaire	Avérée	FAIBLE	MR1 - Adaptation du calendrier des travaux MR4 - Respect d'un plan de circulation MR5 - Gestion des déchets du chantier MR7 - Dispositif préventif de lutte contre les pollutions et absence de rejet dans le milieu naturel MR8 - Gestion des OLD favorable à la biodiversité MA1 - Maintien des pratiques agricoles : limitation d'utilisation de produits polluants et de produits phytosanitaires MA2 - Suivi et encadrement du chantier par une personne formée en interne au sein de la société Reden Technique MA3 - Suivi faunistique et floristique des zones de projet	FAIBLE	Non
Pinson des arbres Boisements, haies et friches	FAIBLE	- Dérangement des individus pendant les travaux - Risque de destruction d'individus lors de l'exploitation (entretien des OLD) - Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors de l'exploitation (entretien des OLD)	Direct Indirect Permanent Temporaire	Avérée	FAIBLE	MR1 - Adaptation du calendrier des travaux MR4 - Respect d'un plan de circulation MR5 - Gestion des déchets du chantier MR7 - Dispositif préventif de lutte contre les pollutions et absence de rejet dans le milieu naturel MR8 - Gestion des OLD favorable à la biodiversité	FAIBLE	Non



Nom valide	Enjeu local de conservation	Description des effets	Nature et durée des effets	Représentativité	Impact brut	Mesures d'évitement et de réduction	Impact résiduel	Impacts négatifs résiduels significatifs
						MA1 - Maintien des pratiques agricoles : limitation d'utilisation de produits polluants et de produits phytosanitaires MA2 - Suivi et encadrement du chantier par une personne formée en interne au sein de la société Reden Technique MA3 - Suivi faunistique et floristique des zones de projet		
Pinson du Nord Boisements, haies et friches	FAIBLE	- Dérangement des individus pendant les travaux - Risque de destruction d'individus lors de l'exploitation (entretien des OLD) - Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors de l'exploitation (entretien des OLD)	Direct Indirect Permanent Temporaire	Avérée	FAIBLE	MR1 - Adaptation du calendrier des travaux MR4 - Respect d'un plan de circulation MR5 - Gestion des déchets du chantier MR7 - Dispositif préventif de lutte contre les pollutions et absence de rejet dans le milieu naturel MR8 - Gestion des OLD favorable à la biodiversité MA1 - Maintien des pratiques agricoles : limitation d'utilisation de produits polluants et de produits phytosanitaires MA2 - Suivi et encadrement du chantier par une personne formée en interne au sein de la société Reden Technique MA3 - Suivi faunistique et floristique des zones de projet	FAIBLE	Non
Pouillot véloce Boisements, haies et friches	FAIBLE	- Dérangement des individus pendant les travaux - Risque de destruction d'individus lors de l'exploitation (entretien des OLD) - Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors de l'exploitation (entretien des OLD)	Direct Indirect Permanent Temporaire	Avérée	FAIBLE	MR1 - Adaptation du calendrier des travaux MR4 - Respect d'un plan de circulation MR5 - Gestion des déchets du chantier MR7 - Dispositif préventif de lutte contre les pollutions et absence de rejet dans le milieu naturel MR8 - Gestion des OLD favorable à la biodiversité MA1 - Maintien des pratiques agricoles : limitation d'utilisation de produits polluants et de produits phytosanitaires	FAIBLE	Non



Nom valide	Enjeu local de conservation	Description des effets	Nature et durée des effets	Représentativité	Impact brut	Mesures d'évitement et de réduction	Impact résiduel	Impacts négatifs résiduels significatifs
						MA2 - Suivi et encadrement du chantier par une personne formée en interne au sein de la société Reden Technique MA3 - Suivi faunistique et floristique des zones de projet		
Roitelet huppé Boisements, haies et friches	FAIBLE	- Dérangement des individus pendant les travaux - Risque de destruction d'individus lors de l'exploitation (entretien des OLD) - Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors de l'exploitation (entretien des OLD)	Direct Indirect Permanent Temporaire	Avérée	FAIBLE	MR1 - Adaptation du calendrier des travaux MR4 - Respect d'un plan de circulation MR5 - Gestion des déchets du chantier MR7 - Dispositif préventif de lutte contre les pollutions et absence de rejet dans le milieu naturel MR8 - Gestion des OLD favorable à la biodiversité MA1 - Maintien des pratiques agricoles : limitation d'utilisation de produits polluants et de produits phytosanitaires MA2 - Suivi et encadrement du chantier par une personne formée en interne au sein de la société Reden Technique MA3 - Suivi faunistique et floristique des zones de projet	FAIBLE	Non
Rougegorge familier Boisements, haies et friches	FAIBLE	- Dérangement des individus pendant les travaux - Risque de destruction d'individus lors de l'exploitation (entretien des OLD) - Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors de l'exploitation (entretien des OLD)	Direct Indirect Permanent Temporaire	Avérée	FAIBLE	MR1 - Adaptation du calendrier des travaux MR4 - Respect d'un plan de circulation MR5 - Gestion des déchets du chantier MR7 - Dispositif préventif de lutte contre les pollutions et absence de rejet dans le milieu naturel MR8 - Gestion des OLD favorable à la biodiversité MA1 - Maintien des pratiques agricoles : limitation d'utilisation de produits polluants et de produits phytosanitaires MA2 - Suivi et encadrement du chantier par une personne formée en interne au sein de la société Reden Technique MA3 - Suivi faunistique et floristique des zones de projet	FAIBLE	Non



Nom valide	Enjeu local de conservation	Description des effets	Nature et durée des effets	Représentativité	Impact brut	Mesures d'évitement et de réduction	Impact résiduel	Impacts négatifs résiduels significatifs
Sittelle torchepot Boisements et haies	FAIBLE	- Dérangement des individus pendant les travaux - Risque de destruction d'individus lors de l'exploitation (entretien des OLD) - Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors de l'exploitation (entretien des OLD)	Direct Indirect Permanent Temporaire	Avérée	FAIBLE	MR1 - Adaptation du calendrier des travaux MR4 - Respect d'un plan de circulation MR5 - Gestion des déchets du chantier MR7 - Dispositif préventif de lutte contre les pollutions et absence de rejet dans le milieu naturel MR8 - Gestion des OLD favorable à la biodiversité MA1 - Maintien des pratiques agricoles : limitation d'utilisation de produits polluants et de produits phytosanitaires MA2 - Suivi et encadrement du chantier par une personne formée en interne au sein de la société Reden Technique MA3 - Suivi faunistique et floristique des zones de projet	FAIBLE	Non
Troglodyte mignon Boisements, haies et friches	FAIBLE	- Dérangement des individus pendant les travaux - Risque de destruction d'individus lors de l'exploitation (entretien des OLD) - Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors de l'exploitation (entretien des OLD)	Direct Indirect Permanent Temporaire	Avérée	FAIBLE	MR1 - Adaptation du calendrier des travaux MR4 - Respect d'un plan de circulation MR5 - Gestion des déchets du chantier MR7 - Dispositif préventif de lutte contre les pollutions et absence de rejet dans le milieu naturel MR8 - Gestion des OLD favorable à la biodiversité MA1 - Maintien des pratiques agricoles : limitation d'utilisation de produits polluants et de produits phytosanitaires MA2 - Suivi et encadrement du chantier par une personne formée en interne au sein de la société Reden Technique MA3 - Suivi faunistique et floristique des zones de projet	FAIBLE	Non
Etourneau sansonnet Boisements, haies, friches et cultures	TRES FAIBLE	- Dérangement des individus pendant les travaux - Risque de destruction d'individus lors de l'exploitation (entretien des OLD) - Risque d'altération ou de destruction des	Direct Indirect Permanent Temporaire	Avérée	TRES FAIBLE	MR1 - Adaptation du calendrier des travaux MR4 - Respect d'un plan de circulation MR5 - Gestion des déchets du chantier MR7 - Dispositif préventif de lutte contre les pollutions et absence de rejet dans le milieu	TRES FAIBLE	Non



Nom valide	Enjeu local de conservation	Description des effets	Nature et durée des effets	Représentativité	Impact brut	Mesures d'évitement et de réduction	Impact résiduel	Impacts négatifs résiduels significatifs
		habitats d'espèces lors de l'exploitation (entretien des OLD)				naturel MR8 - Gestion des OLD favorable à la biodiversité MA1 - Maintien des pratiques agricoles : limitation d'utilisation de produits polluants et de produits phytosanitaires MA2 - Suivi et encadrement du chantier par une personne formée en interne au sein de la société Reden Technique MA3 - Suivi faunistique et floristique des zones de projet		
Geai des chênes Boisements, haies, friches et cultures	TRES FAIBLE	- Dérangement des individus pendant les travaux - Risque de destruction d'individus lors de l'exploitation (entretien des OLD) - Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors de l'exploitation (entretien des OLD)	Direct Indirect Permanent Temporaire	Averée	TRES FAIBLE	MR1 - Adaptation du calendrier des travaux MR4 - Respect d'un plan de circulation MR5 - Gestion des déchets du chantier MR7 - Dispositif préventif de lutte contre les pollutions et absence de rejet dans le milieu naturel MR8 - Gestion des OLD favorable à la biodiversité MA1 - Maintien des pratiques agricoles : limitation d'utilisation de produits polluants et de produits phytosanitaires MA2 - Suivi et encadrement du chantier par une personne formée en interne au sein de la société Reden Technique MA3 - Suivi faunistique et floristique des zones de projet	TRES FAIBLE	Non
Grive draine Boisements, haies et friches	TRES FAIBLE	- Dérangement des individus pendant les travaux - Risque de destruction d'individus lors de l'exploitation (entretien des OLD) - Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors de l'exploitation (entretien des OLD)	Direct Indirect Permanent Temporaire	Averée	TRES FAIBLE	MR1 - Adaptation du calendrier des travaux MR4 - Respect d'un plan de circulation MR5 - Gestion des déchets du chantier MR7 - Dispositif préventif de lutte contre les pollutions et absence de rejet dans le milieu naturel MR8 - Gestion des OLD favorable à la biodiversité	TRES FAIBLE	Non



Nom valide	Enjeu local de conservation	Description des effets	Nature et durée des effets	Représentativité	Impact brut	Mesures d'évitement et de réduction	Impact résiduel	Impacts négatifs résiduels significatifs
						MA1 - Maintien des pratiques agricoles : limitation d'utilisation de produits polluants et de produits phytosanitaires MA2 - Suivi et encadrement du chantier par une personne formée en interne au sein de la société Reden Technique MA3 - Suivi faunistique et floristique des zones de projet		
Merle noir Boisements, haies et friches	TRES FAIBLE	- Dérangement des individus pendant les travaux - Risque de destruction d'individus lors de l'exploitation (entretien des OLD) - Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors de l'exploitation (entretien des OLD)	Direct Indirect Permanent Temporaire	Avérée	TRES FAIBLE	MR1 - Adaptation du calendrier des travaux MR4 - Respect d'un plan de circulation MR5 - Gestion des déchets du chantier MR7 - Dispositif préventif de lutte contre les pollutions et absence de rejet dans le milieu naturel MR8 - Gestion des OLD favorable à la biodiversité MA1 - Maintien des pratiques agricoles : limitation d'utilisation de produits polluants et de produits phytosanitaires MA2 - Suivi et encadrement du chantier par une personne formée en interne au sein de la société Reden Technique MA3 - Suivi faunistique et floristique des zones de projet	TRES FAIBLE	Non
Pigeon biset (domestique) Cultures	TRES FAIBLE	- Dérangement des individus pendant les travaux	Direct Indirect Temporaire	Avérée	TRES FAIBLE	MR1 - Adaptation du calendrier des travaux MR5 - Gestion des déchets du chantier MR7 - Dispositif préventif de lutte contre les pollutions et absence de rejet dans le milieu naturel MA1 - Maintien des pratiques agricoles : limitation d'utilisation de produits polluants et de produits phytosanitaires MA2 - Suivi et encadrement du chantier par une personne formée en interne au sein de la société Reden Technique MA3 - Suivi faunistique et floristique des zones de projet	TRES FAIBLE	Non



Nom valide	Enjeu local de conservation	Description des effets	Nature et durée des effets	Représentativité	Impact brut	Mesures d'évitement et de réduction	Impact résiduel	Impacts négatifs résiduels significatifs
Alouette des champs Cultures, friches et pelouses	MODERE	- Dérangement des individus pendant les travaux - Risque de destruction d'individus lors de l'exploitation (entretien des OLD) - Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors de l'exploitation (entretien des OLD)	Direct Indirect Permanent Temporaire	Potentielle	FAIBLE	MR1 - Adaptation du calendrier des travaux MR4 - Respect d'un plan de circulation MR5 - Gestion des déchets du chantier MR7 - Dispositif préventif de lutte contre les pollutions et absence de rejet dans le milieu naturel MR8 - Gestion des OLD favorable à la biodiversité MA1 - Maintien des pratiques agricoles : limitation d'utilisation de produits polluants et de produits phytosanitaires MA2 - Suivi et encadrement du chantier par une personne formée en interne au sein de la société Reden Technique MA3 - Suivi faunistique et floristique des zones de projet	FAIBLE	Non
Bruant proyer Cultures, friches, haies et pelouses	MODERE	- Dérangement des individus pendant les travaux - Risque de destruction d'individus lors de l'exploitation (entretien des OLD) - Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors de l'exploitation (entretien des OLD)	Direct Indirect Permanent Temporaire	Potentielle	MOYEN	MR1 - Adaptation du calendrier des travaux MR4 - Respect d'un plan de circulation MR5 - Gestion des déchets du chantier MR7 - Dispositif préventif de lutte contre les pollutions et absence de rejet dans le milieu naturel MR8 - Gestion des OLD favorable à la biodiversité MA1 - Maintien des pratiques agricoles : limitation d'utilisation de produits polluants et de produits phytosanitaires MA2 - Suivi et encadrement du chantier par une personne formée en interne au sein de la société Reden Technique MA3 - Suivi faunistique et floristique des zones de projet	FAIBLE	Non
Serin cini Boisements, haies et friches	MODERE	- Dérangement des individus pendant les travaux - Risque de destruction d'individus lors de l'exploitation (entretien des OLD) - Risque d'altération ou de destruction des	Direct Indirect Permanent Temporaire	Potentielle	MOYEN	MR1 - Adaptation du calendrier des travaux MR4 - Respect d'un plan de circulation MR5 - Gestion des déchets du chantier MR7 - Dispositif préventif de lutte contre les pollutions et absence de rejet dans le milieu	FAIBLE	Non



Nom valide	Enjeu local de conservation	Description des effets	Nature et durée des effets	Représentativité	Impact brut	Mesures d'évitement et de réduction	Impact résiduel	Impacts négatifs résiduels significatifs
		habitats d'espèces lors de l'exploitation (entretien des OLD)				naturel MR8 - Gestion des OLD favorable à la biodiversité MA1 - Maintien des pratiques agricoles : limitation d'utilisation de produits polluants et de produits phytosanitaires MA2 - Suivi et encadrement du chantier par une personne formée en interne au sein de la société Reden Technique MA3 - Suivi faunistique et floristique des zones de projet		
Amphibiens								
Crapaud calamite Mare et points d'eau	FAIBLE	- Dérangement des individus lors de l'exploitation (entretien des OLD) - Risque de destruction d'individus lors de l'exploitation (entretien des OLD) - Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors de l'exploitation (entretien des OLD)	Direct Indirect Permanent Temporaire	Potentielle	MOYEN	ME1 - Evitement géographique MR1 - Adaptation du calendrier des travaux MR3 - Veille sur les pièges artificiels pour la petite faune	FAIBLE	Non
Crapaud épineux Mare et points d'eau	FAIBLE		Direct Indirect Permanent Temporaire	Potentielle	MOYEN	MR4 - Respect d'un plan de circulation MR5 - Gestion des déchets du chantier MR6 - Travaux diurnes / Absence d'éclairage nocturne	FAIBLE	Non
Grenouille rieuse Mare et points d'eau	FAIBLE		Direct Indirect Permanent Temporaire	Potentielle	MOYEN	MR7 - Dispositif préventif de lutte contre les pollutions et absence de rejet dans le milieu naturel MR8 - Gestion des OLD favorable à la biodiversité	FAIBLE	Non
Pélodyte ponctué Mare et points d'eau	FAIBLE		Direct Indirect Permanent Temporaire	Potentielle	MOYEN	MR9 - Méthode de débroussailement adaptée pour l'entretien des OLD MA1 - Maintien des pratiques agricoles : limitation d'utilisation de produits polluants et de produits phytosanitaires	FAIBLE	Non
Rainette méridionale Mare et points d'eau	FAIBLE		Direct Indirect Permanent Temporaire	Potentielle	MOYEN	MA2 - Suivi et encadrement du chantier par une personne formée en interne au sein de la société Reden Technique MA3 - Suivi faunistique et floristique des zones de projet	FAIBLE	Non
Reptiles								

Pré-diagnostic écologique

Projet d'aménagement d'ombrières sur des vergers existants – Reden



Nom valide	Enjeu local de conservation	Description des effets	Nature et durée des effets	Représentativité	Impact brut	Mesures d'évitement et de réduction	Impact résiduel	Impacts négatifs résiduels significatifs
Couleuvre d'Esculape Haies, lisières, fourrés et friches	MODERE	- Dérangement des individus lors de l'exploitation (entretien des OLD) - Risque de destruction d'individus lors de l'exploitation (entretien des OLD) - Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors de l'exploitation (entretien des OLD)	Direct Indirect Permanent Temporaire	Potentielle	MOYEN	ME1 - Evitement géographique MR1 - Adaptation du calendrier des travaux MR3 - Veille sur les pièges artificiels pour la petite faune MR4 - Respect d'un plan de circulation MR5 - Gestion des déchets du chantier MR7 - Dispositif préventif de lutte contre les pollutions et absence de rejet dans le milieu naturel MR8 - Gestion des OLD favorable à la biodiversité MR9 - Méthode de débroussaillage adaptée pour l'entretien des OLD MA1 - Maintien des pratiques agricoles : limitation d'utilisation de produits polluants et de produits phytosanitaires MA2 - Suivi et encadrement du chantier par une personne formée en interne au sein de la société Reden Technique MA3 - Suivi faunistique et floristique des zones de projet	FAIBLE	Non
Couleuvre helvétique Haies, lisières, fourrés, friches et points d'eau	MODERE		Direct Indirect Permanent Temporaire	Potentielle	MOYEN		FAIBLE	Non
Couleuvre verte et jaune Haies, lisières, fourrés et friches	MODERE		Direct Indirect Permanent Temporaire	Potentielle	MOYEN		FAIBLE	Non
Lézard à deux raies Haies, lisières, fourrés et friches	MODERE		Direct Indirect Permanent Temporaire	Potentielle	MOYEN		FAIBLE	Non
Lézard des murailles Haies, lisières, fourrés et friches	MODERE		Direct Indirect Permanent Temporaire	Potentielle	MOYEN		FAIBLE	Non
Orvet fragile Haies, lisières, fourrés et friches	FAIBLE		Direct Indirect Permanent Temporaire	Potentielle	MOYEN		FAIBLE	Non
Mammifères								
Sanglier Boisements et cultures	TRES FAIBLE	- Dérangement des individus lors de l'exploitation (entretien des OLD) - Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors de l'exploitation (entretien des OLD)	Direct Indirect Permanent Temporaire	Avérée	TRES FAIBLE	MR1 - Adaptation du calendrier des travaux MR4 - Respect d'un plan de circulation MR5 - Gestion des déchets du chantier MR7 - Dispositif préventif de lutte contre les pollutions et absence de rejet dans le milieu naturel MA1 - Maintien des pratiques agricoles : limitation d'utilisation de produits polluants et de produits phytosanitaires MA2 - Suivi et encadrement du chantier par une personne formée en interne au sein de la société Reden Technique	TRES FAIBLE	Non



Nom valide	Enjeu local de conservation	Description des effets	Nature et durée des effets	Représentativité	Impact brut	Mesures d'évitement et de réduction	Impact résiduel	Impacts négatifs résiduels significatifs
Taupe d'Europe Cultures, pelouses, prairies et friches	TRES FAIBLE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Dérangement des individus pendant les travaux - Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de destruction d'individus lors de l'exploitation (entretien des OLD) - Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors de l'exploitation (entretien des OLD)	Direct Indirect Permanent Temporaire	Averée	TRES FAIBLE	MR1 - Adaptation du calendrier des travaux MR4 - Respect d'un plan de circulation MR5 - Gestion des déchets du chantier MR7 - Dispositif préventif de lutte contre les pollutions et absence de rejet dans le milieu naturel MR8 - Gestion des OLD favorable à la biodiversité MR9 - Méthode de débroussaillage adaptée pour l'entretien des OLD MA1 - Maintien des pratiques agricoles : limitation d'utilisation de produits polluants et de produits phytosanitaires MA2 - Suivi et encadrement du chantier par une personne formée en interne au sein de la société Reden Technique	TRES FAIBLE	Non
Ecureuil roux Boisements, haies, lisières, fourrés et friches	MODERE		Direct Indirect Permanent Temporaire	Potentielle	MODERE	MR1 - Adaptation du calendrier des travaux MR3 - Veille sur les pièges artificiels pour la petite faune MR4 - Respect d'un plan de circulation MR5 - Gestion des déchets du chantier MR6 - Travaux diurnes / Absence d'éclairage nocturne MR7 - Dispositif préventif de lutte contre les pollutions et absence de rejet dans le milieu naturel MR8 - Gestion des OLD favorable à la biodiversité MR9 - Méthode de débroussaillage adaptée pour l'entretien des OLD MA1 - Maintien des pratiques agricoles : limitation d'utilisation de produits polluants et de produits phytosanitaires MA2 - Suivi et encadrement du chantier par une personne formée en interne au sein de la société Reden Technique	FAIBLE	Non
Hérisson d'Europe Boisements, haies, lisières, fourrés et friches	MODERE	- Dérangement des individus lors de l'exploitation (entretien des OLD) - Risque de destruction d'individus lors de l'exploitation (entretien des OLD) - Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors de l'exploitation (entretien des OLD)	Direct Indirect Permanent Temporaire	Potentielle	MODERE	MR1 - Adaptation du calendrier des travaux MR3 - Veille sur les pièges artificiels pour la petite faune MR4 - Respect d'un plan de circulation MR5 - Gestion des déchets du chantier MR6 - Travaux diurnes / Absence d'éclairage nocturne MR7 - Dispositif préventif de lutte contre les pollutions et absence de rejet dans le milieu naturel MR8 - Gestion des OLD favorable à la biodiversité MR9 - Méthode de débroussaillage adaptée pour l'entretien des OLD MA1 - Maintien des pratiques agricoles : limitation d'utilisation de produits polluants et de produits phytosanitaires MA2 - Suivi et encadrement du chantier par une personne formée en interne au sein de la société Reden Technique	FAIBLE	Non

Chiroptères



Nom valide	Enjeu local de conservation	Description des effets	Nature et durée des effets	Représentativité	Impact brut	Mesures d'évitement et de réduction	Impact résiduel	Impacts négatifs résiduels significatifs
Barbastelle d'Europe Boisements, haies, lisières et friches	MODERE	- Risque de destruction de zones de chasse - Dérangement des individus pendant l'exploitation (entretien des OLD pour les espèces en gîte estival et printanier dans les arbres - Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors de l'exploitation (entretien des OLD) - Modification ou rupture des continuités écologiques existantes	Direct Indirect Permanent Temporaire	Potentielle	FAIBLE	MR1 - Adaptation du calendrier des travaux MR5 - Gestion des déchets du chantier MR6 - Travaux diurnes / Absence d'éclairage nocturne MR7 - Dispositif préventif de lutte contre les pollutions et absence de rejet dans le milieu naturel MR8 - Gestion des OLD favorable à la biodiversité MA1 - Maintien des pratiques agricoles : limitation d'utilisation de produits polluants et de produits phytosanitaires MA2 - Suivi et encadrement du chantier par une personne formée en interne au sein de la société Reden Technique	FAIBLE	Non
Grand Murin Boisements, haies, lisières et friches	MODERE		Direct Indirect Permanent Temporaire	Potentielle	FAIBLE		FAIBLE	Non
Molosse de Cestoni Boisements, haies, lisières et friches	MODERE		Direct Indirect Permanent Temporaire	Potentielle	FAIBLE		FAIBLE	Non
Murin cryptique Boisements, haies, lisières et friches	MODERE		Direct Indirect Permanent Temporaire	Potentielle	FAIBLE		FAIBLE	Non
Murin de Daubenton Boisements, haies, lisières et friches	MODERE		Direct Indirect Permanent Temporaire	Potentielle	FAIBLE		FAIBLE	Non
Noctule commune Boisements, haies, lisières et friches	MODERE		Direct Indirect Permanent Temporaire	Potentielle	FAIBLE		FAIBLE	Non
Noctule de Leisler Boisements, haies, lisières et friches	MODERE		Direct Indirect Permanent Temporaire	Potentielle	FAIBLE		FAIBLE	Non
Petit Rhinolophe Boisements, haies, lisières et friches	MODERE		Direct Indirect Permanent Temporaire	Potentielle	FAIBLE		FAIBLE	Non
Pipistrelle commune Boisements, haies, lisières et friches	MODERE		Direct Indirect Permanent Temporaire	Potentielle	FAIBLE		FAIBLE	Non

Pré-diagnostic écologique

Projet d'aménagement d'ombrières sur des vergers existants – Reden



Nom valide	Enjeu local de conservation	Description des effets	Nature et durée des effets	Représentativité	Impact brut	Mesures d'évitement et de réduction	Impact résiduel	Impacts négatifs résiduels significatifs
Pipistrelle de Kuhl Boisements, haies, lisières et friches	MODERE		Direct Indirect Permanent Temporaire	Potentielle	FAIBLE		FAIBLE	Non
Pipistrelle de Nathusius Boisements, haies, lisières et friches	MODERE		Direct Indirect Permanent Temporaire	Potentielle	FAIBLE		FAIBLE	Non
Pipistrelle pygmée Boisements, haies, lisières et friches	MODERE		Direct Indirect Permanent Temporaire	Potentielle	FAIBLE		FAIBLE	Non
Sérotine commune Boisements, haies, lisières et friches	MODERE		Direct Indirect Permanent Temporaire	Potentielle	FAIBLE		FAIBLE	Non
Vespère de Savi Boisements, haies, lisières et friches	MODERE		Direct Indirect Permanent Temporaire	Potentielle	FAIBLE		FAIBLE	Non
Odonates								
Agrion bleuissant Points d'eau	FORT	- Dérangement des individus lors de l'exploitation (entretien des OLD) - Risque de destruction d'individus lors de l'exploitation (entretien des OLD) - Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors de l'exploitation (entretien des OLD)	Direct Indirect Permanent Temporaire	Potentielle	MOYEN	ME1 - Evitement géographique MR1 - Adaptation du calendrier des travaux MR4 - Respect d'un plan de circulation MR5 - Gestion des déchets du chantier MR7 - Dispositif préventif de lutte contre les pollutions et absence de rejet dans le milieu naturel MR8- Gestion des OLD favorable à la biodiversité MR9 - Méthode de débroussaillage adaptée pour l'entretien des OLD MA1 - Maintien des pratiques agricoles : limitation d'utilisation de produits polluants et de produits phytosanitaires	FAIBLE	Non
Agrion de Mercure Points d'eau	FORT		Direct Indirect Permanent Temporaire	Potentielle	MOYEN		FAIBLE	Non

Pré-diagnostic écologique

Projet d'aménagement d'ombrières sur des vergers existants – Reden



Nom valide	Enjeu local de conservation	Description des effets	Nature et durée des effets	Représentativité	Impact brut	Mesures d'évitement et de réduction	Impact résiduel	Impacts négatifs résiduels significatifs
						MA2 - Suivi et encadrement du chantier par une personne formée en interne au sein de la société Reden Technique MA3 - Suivi faunistique et floristique des zones de projet		
Rhopalocères								
Diane Friches et pelouses	MODERE		Direct Indirect Permanent Temporaire	Potentielle	MOYEN	MR1 - Adaptation du calendrier des travaux MR4 - Respect d'un plan de circulation MR5 - Gestion des déchets du chantier MR7 - Dispositif préventif de lutte contre les pollutions et absence de rejet dans le milieu naturel MR8 - Gestion des OLD favorable à la biodiversité MR9 - Méthode de débroussaillage adaptée pour l'entretien des OLD MA1 - Maintien des pratiques agricoles : limitation d'utilisation de produits polluants et de produits phytosanitaires MA2 - Suivi et encadrement du chantier par une personne formée en interne au sein de la société Reden Technique MA3 - Suivi faunistique et floristique des zones de projet	FAIBLE	Non
Proserpine Friches et pelouses	MODERE	- Dérangement des individus lors de l'exploitation (entretien des OLD) - Risque de destruction d'individus lors de l'exploitation (entretien des OLD) - Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors de l'exploitation (entretien des OLD)	Direct Indirect Permanent Temporaire	Potentielle	MOYEN		FAIBLE	Non



8 Conclusion

Avec la mise en place des mesures Eviter-Réduire-Compenser et des mesures d'Accompagnement proposées, les impacts résiduels du projet sont considérés comme FAIBLES à NUL et NON SIGNIFICATIFS pour les milieux naturels et taxons cités.

Les impacts du projet ont été évalués à partir du pré-diagnostic et en considérant les espèces potentielles comme présentes. En effet, les inventaires ayant eu lieu en février 2026, nous ne pouvons écarter ces statuts pour ces espèces. Les impacts sont donc maximisés.

9 Annexes

9.1 Données bibliographiques

9.1.1 Flore générale

Légende de présentation

* **Directive Habitat (DH)** : Espèces inscrites dans la Directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages. CDH5 : espèces inscrites dans l'Annexe 5.

* **Protection Nationale (PN)** : Espèces inscrites dans l'arrêté du 15 septembre 1982 fixant la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire.

* **Protection Régionale (PR)** : Espèces inscrites dans l'arrêté interministériel du 9 mai 1994 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région PACA.

* **Protection départementale (PD)** : Espèce protégée à l'échelle du département.

* **Liste Rouge Nationale (LRN)** : Espèces inscrites sur La Liste rouge des espèces menacées en France – UICN France, FCBN, AFB & MNHN (2018). Cotation LRN et LRR : EW (éteint à l'état sauvage) – RE (disparu au niveau régional) – CR* (en danger critique, peut-être disparu – CR (en danger critique d'extinction) – EN (en danger) – VU (vulnérable) – NT (quasi menacé) – LC (préoccupation mineure) – DD (données insuffisantes) – NE ou NA (non évalué).

* **Liste Rouge Régionale (LRR)**

* **ZNIEFF** : Liste des espèces de flore déterminantes en région PACA. D : Déterminante.

* **Indigénat (TAXREF)** : E : Endémique - S : Subendémique - P : Présent (indigène ou indéterminé) - C : Cryptogène - I : Introduit - J : Introduit envahissant - M : Introduit non établi (dont cultivé / domestique)

* **EVEE** : Espèces végétales exotiques envahissantes d'après INVME

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Indigénat	EVEE	DH	LRN	LRR	ZNIEFF	Protection	Intérêt patrimonial
<i>Asperula cynanchica</i> L., 1753		P	-	-	LC	-	-	-	TRES FAIBLE
<i>Daucus carota</i> subsp. <i>carota</i> L., 1753	Carotte sauvage, Carotte commune, Daucus carotte	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Lotus hirsutus</i> L., 1753	Lotier hirsute, Lotier hérissé, Bonjeanie hérissée, Dorycnie hérissée	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Bromopsis erecta</i> (Huds.) Fourr., 1869	Brome érigé, Brome dressé, Faux brome érigé, Faux brome dressé	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE

Pré-diagnostic écologique

Projet d'aménagement d'ombrières sur des vergers existants – Reden



Nom scientifique	Nom vernaculaire	Indigénat	EVEE	DH	LRN	LRR	ZNIEFF	Protection	Intérêt patrimonial
<i>Hypericum perforatum</i> L., 1753	Millepertuis perforé, Herbe de la Saint-Jean	P	-	-	LC	-	-	-	TRES FAIBLE
<i>Fumana procumbens</i> (Dunal) Gren. & Godr., 1847	Fumana couché, Héliantheme couché, Fumana à tiges retombantes, Fumana commun, Héliantheme nain	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Bothriochloa ischaemum</i> (L.) Keng, 1936	Bothriochloa pied-de-poule, Barbon pied-de-poule, Barbon digité, Bothriochloa ischème	P	-	-	LC	-	-	-	TRES FAIBLE
<i>Festuca cinerea</i> Vill., 1786	Fétuque cendrée	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Allium sphaerocephalon</i> L., 1753	Ail à tête ronde	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Stipa capillata</i> L., 1762	Stipe chevelue, Plumet chevelu, Stipe capillaire	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Petrorhagia prolifera</i> (L.) P.W.Ball & Heywood, 1964	Pétrorhagie prolifère, Œillet prolifère	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Aira caryophylla</i> L., 1753	Aïra caryophyllé, Canche caryophyllée	P	-	-	LC	-	-	-	DD
<i>Agrostis capillaris</i> var. <i>capillaris</i> L., 1753	Agrostide capillaire, Agrostide commune, Agrostis capillaire	P	-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE
<i>Trifolium angustifolium</i> L., 1753	Trèfle à feuilles étroites, Trèfle à folioles étroites, Queue-de-renard	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Trifolium arvense</i> L., 1753	Trèfle des champs, Trèfle Pied-de-lièvre, Pied-de-lièvre	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Teucrium polium</i> subsp. <i>polium</i> L., 1753	Germandrée polium, Germandrée tomenteuse	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Trifolium nigrescens</i> Viv., 1808	Trèfle noircissant	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Bryum dichotomum</i> Hedw., 1801		P	-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE
<i>Pseudocrossidium hornschurchianum</i> (Schantz) R.H.Zander, 1979		P	-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE
<i>Cephalozia divaricata</i> (Sm.) Schiffn., 1909		P	-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE
<i>Hypnum cupressiforme</i> Hedw., 1801		P	-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE
<i>Homalothecium lutescens</i> (Hedw.) H.Rob., 1962		P	-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE
<i>Campylophyllopsis calcarea</i> (Crundw. & Nyholm) Ochrya, 2010		P	-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE



Nom scientifique	Nom vernaculaire	Indigénat	EVEE	DH	LRN	LRR	ZNIEFF	Protection	Intérêt patrimonial
<i>Didymodon fallax</i> (Hedw.) R.H.Zander, 1978		P	-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE
<i>Platygyrium repens</i> (Brid.) Schimp., 1851		P	-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE
<i>Didymodon acutus</i> (Brid.) K.Saito, 1975		P	-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE
<i>Hieracium x ovalifolium</i> Jord., 1849	Épervière à feuilles ovales	P	-	-	LC	-	-	-	DD
<i>Tortella squarrosa</i> (Brid.) Limpr., 1888		P	-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE
<i>Ptychostomum imbricatum</i> (Müll.Hal.) Holyoak & N.Pedersen, 2007		P	-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE
<i>Barbula unguiculata</i> Hedw., 1801		P	-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE
<i>Quercus pubescens</i> Willd., 1796	Chêne pubescent, chêne humble	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Lonicera etrusca</i> Santi, 1795	Chèvrefeuille d'Étrurie, Chèvrefeuille étrusque, Chèvrefeuille de Toscane	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Clinopodium vulgare</i> L., 1753	Clinopode commun, Calament clinopode, Sarriette commune, Grand basilic	P	-	-	LC	-	-	-	TRES FAIBLE
<i>Crucianella angustifolia</i> L., 1753	Crucianelle à feuilles étroites	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Petrosedum ochroleucum</i> (Chaix) Niederle, 2014	Orpin à pétales droits	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Inula montana</i> L., 1753	Inule des montagnes	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Achillea tomentosa</i> L., 1753	Achillée tomenteuse	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Trinia glauca</i> (L.) Dumort., 1827	Trinie glauque, Trinie commune, Trinie vulgaire	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Psilurus incurvus</i> (Gouan) Schinz & Thell., 1913	Psilure incurvé, Psilure, Psilurus aristé, Nard incurvé	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Muscari comosum</i> (L.) Mill., 1768	Muscari chevelu, Muscari à toupet	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Convolvulus cantabrica</i> L., 1753	Liseron des monts Cantabriques, Liseron de Cantabrie, Herbe de Biscaye	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Bromus squarrosus</i> L., 1753	Brome squarreux, Brome raboteux	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE

Pré-diagnostic écologique

Projet d'aménagement d'ombrières sur des vergers existants – Reden



Nom scientifique	Nom vernaculaire	Indigénat	EVEE	DH	LRN	LRR	ZNIEFF	Protection	Intérêt patrimonial
<i>Helianthemum nummularium</i> (L.) Mill., 1768	Hélianthème nummulaire, Hélianthème jaune, Hélianthème commun	P	-	-	LC	-	-	-	TRES FAIBLE
<i>Dianthus godronianus</i> Jord., 1852	Œillet de Godron	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Galium parisiense</i> L., 1753	Gaillet de Paris	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Eryngium campestre</i> L., 1753	Panicaut champêtre, Chardon Roland	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Senecio vulgaris</i> subsp. <i>vulgaris</i> L., 1753	Séneçon commun	P	-	-	LC	-	-	-	TRES FAIBLE
<i>Poterium sanguisorba</i> L., 1753	Potérium sanguisorbe, Pimprenelle à fruits réticulés, Petite sanguisorbe, Petite pimprenelle, Sanguisorbe mineure	P	-	-	LC	-	-	-	TRES FAIBLE
<i>Lactuca viminea</i> subsp. <i>chondrilliflora</i> (Boreau) Bonnier, 1923	Laitue à fleurs de chondrille	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Ononis pusilla</i> L., 1759	Bugrane fluette, Bugrane naine, Ononis de Colonna, Ononis grêle, Bugrane de Colonna	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Crepis vesicaria</i> subsp. <i>taraxacifolia</i> (Thuill.) Thell., 1914	Crépide à feuilles de pissenlit, Barkhausie à feuilles de Pissenlit, Crépide de Haenseler, Crépis à feuilles de pissenlit	I	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Lactuca perennis</i> L., 1753	Laitue vivace, Bézègue	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Trifolium campestre</i> Schreb., 1804	Trèfle champêtre, Trèfle champêtre, Trèfle jaune, Trance	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Silene paradoxa</i> L., 1763	Silène paradoxal	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Verbascum lychnitis</i> L., 1753	Molène lychnite, Molène lychnide, Bouillon femelle	P	-	-	LC	-	-	-	TRES FAIBLE
<i>Euphorbia sulcata</i> Lens ex Loisel., 1828	Euphorbe sillonée	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Arenaria serpyllifolia</i> L., 1753	Sabline à feuilles de serpolet, Sabline des murs	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Bombycilaena erecta</i> (L.) Smoljan., 1955	Bombycilène dressée, Micrope dressé, Gnaphale dressé, Micrope droit, Micrope érigé, Cotonnière dressée	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Koeleria vallesiana</i> subsp. <i>vallesiana</i> (Honck.) Gaudin, 1808	Koelérie du Valais	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE



Nom scientifique	Nom vernaculaire	Indigénat	EVEE	DH	LRN	LRR	ZNIEFF	Protection	Intérêt patrimonial
<i>Thymus vulgaris</i> L., 1753	Thym commun, Thym	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Acer monspessulanum</i> L., 1753	Érable de Montpellier, Agas, Azerou	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Galium corrudifolium</i> Vill., 1779	Gaillet à feuilles d'asperge sauvage, Gaillet à feuilles d'asperge	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Thymus longicaulis</i> C.Presl, 1826	Thym à longues tiges, Thym à tiges longues, Serpolet à longues tiges	Q	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Linaria simplex</i> (Willd.) DC., 1805	Linaire simple	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Cerastium pumilum</i> Curtis, 1777	Céraiste nain	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Orobancha amethystea</i> Thuill., 1799	Orobancha améthyste, Orobancha violette, Orobancha du panicaut	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Arabidopsis thaliana</i> (L.) Heynh., 1842	Fausse arabette de Thalius, Arabette de Thalius, Arabette des dames	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Helictochloa bromoides</i> (Gouan) Romero Zarco, 2011	Hélictichloa faux brome, Avénule faux brome, Avoine faux brome, Avoine brome	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Alyssum alyssoides</i> (L.) L., 1759	Alysson faux alysson, Alysson à calice persistant	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Poa bulbosa</i> var. <i>vivipara</i> Koeler, 1802	Pâturin bulbeux vivipare, Pâturin vivipare	P	-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE
<i>Ranunculus bulbosus</i> L., 1753	Renoncule bulbeuse, Bouton-d'or bulbeux	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Prunus mahaleb</i> L., 1753	Prunier mahaleb, Bois de Sainte-Lucie, Prunier de Sainte-Lucie, Amarel, Cerisier de Sainte-Lucie	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Logfia minima</i> (Sm.) Dumort., 1827	Logfie minime, Petite logfie, Petite cotonnière, Cotonnière naine, Logfie naine, Gnaphale nain	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Campanula rapunculus</i> L., 1753	Campanule raiponce	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Teucrium chamaedrys</i> L., 1753	Germandrée petit-chêne, Chênnette	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Potentilla verna</i> L., 1753	Potentille printanière, Potentille de Tabernaemontanus, Potentille de printemps, Potentille de Neumann	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Lactuca serriola</i> L., 1756	Laitue scariote, Escarole, Laitue sauvage	P	-	-	LC	-	-	-	TRES FAIBLE
<i>Centaurea paniculata</i> L., 1753	Centaurée en panicule, Centaurée paniculée	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE



Nom scientifique	Nom vernaculaire	Indigénat	EVEE	DH	LRN	LRR	ZNIEFF	Protection	Intérêt patrimonial
<i>Stipa eriocalis</i> Borbás, 1878	Stipe à tiges laineuses, Stipe de France, Stipe pennée	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Geranium columbinum</i> L., 1753	Géranium colombin, Pied-de-pigeon, Géranium des colombes	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Bupleurum baldense</i> Turra, 1764	Buplèvre du mont Baldo, Buplèvre aristé, Buplèvre opaque	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Allium vineale</i> L., 1753	Ail des vignes, Oignon bâtard, Aillet	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Bromus hordeaceus</i> subsp. <i>hordeaceus</i> L., 1753	Brome mou, Brome orge	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Juniperus communis</i> var. <i>communis</i> L., 1753	Genévrier commun, Genièvre, Peteron	P	-	-	LC	-	-	-	TRES FAIBLE
<i>Ervilia hirsuta</i> (L.) Opiz, 1852	Vesce hérissée	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Chondrilla juncea</i> L., 1753	Chondrille à tige de jonc, Chondrille effilée, Chondrille jonc, Chondrille jonciforme	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Himantoglossum hircinum</i> (L.) Spreng., 1826	Himantoglosse bouc, Orchis bouc, Himantoglosse à odeur de bouc	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Trifolium incarnatum</i> var. <i>molinerii</i> (Balb. ex Hornem.) DC., 1815	Trèfle de Molineri	P	-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE
<i>Prunus spinosa</i> L., 1753	Prunier épineux, Épine noire, Prunellier, Pelossier	P	-	-	LC	-	-	-	TRES FAIBLE
<i>Carex caryophyllaea</i> Latourr., 1785	Laîche caryophyllée, Laîche printanière, Laîche du printemps	P	-	-	LC	-	-	-	TRES FAIBLE
<i>Anthemis arvensis</i> L., 1753	Anthémide des champs, Anthémis des champs, Camomille sauvage, Fausse camomille, Camomille des champs	P	-	-	LC	-	-	-	TRES FAIBLE
<i>Anisantha tectorum</i> (L.) Nevski, 1934	Brome des toits, Anisanthe des toits	P	-	-	LC	-	-	-	TRES FAIBLE
<i>Sherardia arvensis</i> L., 1753	Shérardie des champs, Rubéole des champs, Gratteron fleuri, Shérarde des champs	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Plantago lanceolata</i> L., 1753	Plantain lancéolé, Petit plantain, Herbe Caroline, Ti-plantain	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Verbascum pulverulentum</i> Vill., 1779	Molène pulvérulente, Molène floconneuse	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE



Nom scientifique	Nom vernaculaire	Indigénat	EVEE	DH	LRN	LRR	ZNIEFF	Protection	Intérêt patrimonial
<i>Isatis tinctoria</i> L., 1753	Pastel des teinturiers, Herbe de saint Philippe, Guède	I	-	-	LC	-	-	-	NUL
<i>Vicia lutea</i> L., 1753	Vesce jaune	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Medicago minima</i> (L.) L., 1754	Luzerne naine, Luzerne minime, Petite luzerne	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Ervum gracile</i> DC., 1813	Ers grêle, Vesce à fleurs lâches, Vesce grêle, Vesce à petites fleurs	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Pilosella officinarum</i> F.W.Schultz & Sch.Bip., 1862	Piloselle officinale, Épervière piloselle	P	-	-	LC	-	-	-	TRES FAIBLE
<i>Jasione montana</i> L., 1753	Jasione des montagnes, Herbe à midi	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Helianthemum salicifolium</i> (L.) Mill., 1768	Hélianthème à feuilles de saule	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Erodium cicutarium</i> subsp. <i>cutarium</i> (L.) L'Hér., 1789	Érodium à feuilles de ciguë, Bec-de-grue	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Microthlaspi perfoliatum</i> (L.) F.K.Mey., 1973	Petit-tabouret perfolié, Kandide perfoliée, Tabouret perfolié	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Myosotis ramosissima</i> subsp. <i>ramosissima</i> Rochel, 1814	Myosotis très rameux, Myosotis rameux, Myosotis hérissé	P	-	-	LC	-	-	-	TRES FAIBLE
<i>Veronica arvensis</i> L., 1753	Véronique des champs, Velvete sauvage	P	-	-	LC	-	-	-	TRES FAIBLE
<i>Cerastium brachypetalum</i> subsp. <i>brachypetalum</i> Pers., 1805	Céraiste à pétales courts	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Carduus nigrescens</i> subsp. <i>nigrescens</i> Vill., 1779	Chardon noircissant, Chardon noirâtre	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Trifolium striatum</i> L., 1753	Trèfle strié	P	-	-	LC	-	-	-	TRES FAIBLE
<i>Trisetum flavescens</i> subsp. <i>flavescens</i> (L.) P.Beauv., 1812	Trisetum jaunissant, Trisetum commun, Avoine dorée, Avoine jaunâtre, Trisetum jaunâtre	P	-	-	LC	-	-	-	TRES FAIBLE
<i>Crupina vulgaris</i> Cass., 1817	Crupine commune, Crupine vulgaire	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Lathyrus sphaericus</i> Retz., 1783	Gesse sphérique, Gesse à fruits ronds, Gesse à graines rondes, Gesse à graines sphériques	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Melica ciliata</i> subsp. <i>ciliata</i> L., 1753	Mélique ciliée	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Vicia segetalis</i> Thuill., 1799	Vesce des moissons	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Crepis pulchra</i> L., 1753	Crépide élégante, Crépide jolie	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE

Pré-diagnostic écologique

Projet d'aménagement d'ombrières sur des vergers existants – Reden



Nom scientifique	Nom vernaculaire	Indigénat	EVEE	DH	LRN	LRR	ZNIEFF	Protection	Intérêt patrimonial
<i>Atriplex patula</i> L., 1753	Arroche étalée	P	-	-	LC	-	-	-	TRES FAIBLE
<i>Amaranthus albus</i> L., 1759	Amarante blanche	I	Modérée	-	NA	-	-	-	NUL
<i>Setaria italica</i> subsp. <i>pynocoma</i> (Steud.) de Wet, 1981	Sétaire dense	I	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Polycnemum majus</i> A.Braun ex Bogenh., 1841	Polycnème élevé, Grand polycnème	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Chenopodium album</i> subsp. <i>album</i> L., 1753	Chénopode blanc, Senousse	P	-	-	LC	-	-	-	TRES FAIBLE
<i>Amaranthus retroflexus</i> L., 1753	Amarante réfléchie, Amarante à racines rouges, Blé rouge	I	-	-	NA	-	-	-	NUL
<i>Polygonum aviculare</i> L., 1753	Renouée des oiseaux, Renouée Traînasse, Traînasse	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Chenopodium vulvaria</i> L., 1753	Chénopode fétide, Chénopode vulvaire, Chénopode puant	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Fragaria vesca</i> L., 1753	Fraisier sauvage, Fraisier des bois	P	-	-	LC	-	-	-	TRES FAIBLE
<i>Astragalus incanus</i> L., 1759	Astragale blanchâtre, Astragale blanchi, Astragale blanc	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Aristolochia pistolochia</i> L., 1753	Aristolochie pistoloche, Pistoloche	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Orlaya platycarpus</i> W.D.J.Koch, 1824	Orlaya à fruits larges, Orlaya de Koch, Orlaya intermédiaire	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Euphorbia seguieriana</i> var. <i>seguieriana</i> Neck., 1770	Euphorbe de Séguier	P	-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE
<i>Petrosedum sediforme</i> (Jacq.) Grulich, 1984	Orpin blanc jaunâtre, Orpin de Nice, Sédum de Nice	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Anthericum liliago</i> L., 1753	Phalangère à fleurs de lis, Phalangère à fleurs de lys, Phalangère petit-lis, Phalangère petit-lys, Bâton de Saint Joseph, Anthéricum à fleurs de lis, Anthéricum à fleurs de lys	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Cruciata pedemontana</i> (Bellardi) Ehrend., 1958	Croisette du Piémont, Gaillet croisette du Piémont, Gaillet du Piémont	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE

Pré-diagnostic écologique

Projet d'aménagement d'ombrières sur des vergers existants – Reden



Nom scientifique	Nom vernaculaire	Indigénat	EVEE	DH	LRN	LRR	ZNIEFF	Protection	Intérêt patrimonial
<i>Rhaponticum coniferum</i> (L.) Greuter, 2003	Rhapontic confère, Pomme-de-pin, Leuzée confère, Leuzée à cônes, Leuzée pomme-de-pin	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Hornungia petraea</i> (L.) Rchb., 1838	Hornungie des rochers, Hutchinsie des rochers, Hutchinsie des pierres	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Helianthemum apenninum</i> (L.) Mill., 1768	Hélianthème des Apennins, Hélianthème blanc, Herbe à feuilles de Polium	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Aphyllanthes monspeliensis</i> L., 1753	Aphyllanthe de Montpellier, Œillet bleu de Montpellier, Jonciole, Bragalou	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Leucodon sciuroides</i> (Hedw.) Schwägr., 1816		P	-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE
<i>Frullania dilatata</i> (L.) Dumort., 1835		P	-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE
<i>Pulviger a lyellii</i> (Hook. & Taylor) Plášek, Sawicki & Ochrya, 2015		P	-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE
<i>Lewinskya speciosa</i> (Nees) F.Lara, Garilleti & Goffinet, 2016		P	-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE
<i>Tortula muralis subsp. muralis</i> Hedw., 1801		P	-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE
<i>Zygodon rupestris</i> Schimp. ex Lorentz, 1865		P	-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE
<i>Syntrichia papillosa</i> (Wilson) Jur., 1882		P	-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE
<i>Orthotrichum diaphanum</i> Schrad. ex Brid., 1801		P	-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE
<i>Grimmia orbicularis</i> Bruch ex Wilson, 1844		P	-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE
<i>Nyholmiella obtusifolia</i> (Brid.) Holmen & E.Warncke, 1969		P	-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE
<i>Potentilla pedata</i> Willd. ex Hornem., 1815	Potentille pédalée	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Poa pratensis subsp. angustifolia</i> (L.) Dumort., 1824	Pâturin à feuilles étroites	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE

Pré-diagnostic écologique

Projet d'aménagement d'ombrières sur des vergers existants – Reden



Nom scientifique	Nom vernaculaire	Indigénat	EVEE	DH	LRN	LRR	ZNIEFF	Protection	Intérêt patrimonial
<i>Allium oleraceum</i> L., 1753	Ail maraîcher, Ail des endroits cultivés, Ail potager, Ail des champs	P	-	-	LC	-	-	-	TRES FAIBLE
<i>Tortula acaulon</i> (With.) R.H.Zander, 1993		P	-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE
<i>Funaria hygrometrica</i> Hedw., 1801		P	-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE
<i>Grimmia pulvinata</i> (Hedw.) Sm., 1807		P	-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE
<i>Homalothecium sericeum</i> (Hedw.) Schimp., 1851		P	-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE
<i>Lewinskya striata</i> (Hedw.) F.Lara, Garilleti & Goffinet, 2016		P	-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE
<i>Ptychostomum donianum</i> (Grev.) Holyoak & N.Pedersen, 2007		P	-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE
<i>Anchusa hybrida</i> Ten., 1815	Buglosse hybride	I	-	-	-	-	-	-	NUL
<i>Lamium amplexicaule</i> L., 1753	Lamier embrassant	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Podospermum laciniatum</i> subsp. <i>laciniatum</i> (L.) DC., 1805	Podosperme lacinié, Scorsonère à feuilles de chausse-trape, Scorsonère laciniée	P	-	-	LC	-	-	-	TRES FAIBLE
<i>Veronica persica</i> Poir., 1808	Véronique de Perse	I	Modérée	-	NA	-	-	-	NUL
<i>Crepis sancta</i> (L.) Bornm., 1913	Crépide sacrée, Crépis sacré	I	-	-	NA	-	-	-	NUL
<i>Euphorbia helioscopia</i> L., 1753	Euphorbe réveil matin, Herbe aux verrues	P	-	-	LC	-	-	-	TRES FAIBLE
<i>Muscari neglectum</i> Guss. ex Ten. & Sangiov., 1841	Muscari négligé, Muscari à grappes	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Calamagrostis epigejos</i> (L.) Roth, 1788	Calamagrostide épigéios, Calamagrostide commune, Roseau des bois, Calamagrostide terrestre, Calamagrostis épigéios	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Equisetum palustre</i> L., 1753	Prêle des marais	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Salix purpurea</i> L., 1753	Saule pourpre, Osier rouge, Osier pourpre	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Rubus caesius</i> L., 1753	Ronce bleue, Ronce bleu-vert, Ronce à fruits bleus, Ronce glauque	P	-	-	LC	-	-	-	TRES FAIBLE
<i>Phragmites australis</i> (Cav.) Trin. ex Steud., 1840	Phragmite austral, Roseau, Roseau commun, Roseau à balais, Phragmite commun	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE

Pré-diagnostic écologique

Projet d'aménagement d'ombrières sur des vergers existants – Reden



Nom scientifique	Nom vernaculaire	Indigénat	EVEE	DH	LRN	LRR	ZNIEFF	Protection	Intérêt patrimonial
<i>Alnus incana</i> (L.) Moench, 1794	Aulne blanchâtre, Aulne des montagnes, Aulne blanc, Aulne blanchi	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Myricaria germanica</i> (L.) Desv., 1824	Myricaie d'Allemagne, Tamarin d'Allemagne, Petit Tamaris, Tamaris d'Allemagne	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Linum campanulatum</i> L., 1753	Lin campanulé	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Populus alba</i> L., 1753	Peuplier blanc	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Lythrum salicaria</i> L., 1753	Salicaire commune, Salicaire pourpre	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Lotus corniculatus</i> L., 1753	Lotier corniculé, Pied-de-poule, Sabot-de-la-mariée	P	-	-	LC	-	-	-	TRES FAIBLE
<i>Juncus alpinoarticulatus</i> Chaix, 1785	Jonc articulé des Alpes	P	-	-	LC	-	-	-	TRES FAIBLE
<i>Solidago gigantea</i> Aiton, 1789	Tête d'or	J	Majeure	-	NA	-	-	-	NUL
<i>Salix alba</i> L., 1753	Saule blanc, Saule commun, Osier blanc	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Echium vulgare</i> L., 1753	Vipérine commune, Vipérine vulgaire	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Brachypodium phoenicoides</i> (L.) Roem. & Schult., 1817	Brachypode fausse ivraie	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Symphyotrichum x salignum</i> (Willd.) G.L.Nesom, 1995	Symphyotriche à feuilles de saule, Aster à feuilles de saule	I	Majeure	-	-	-	-	-	NUL
<i>Lysimachia vulgaris</i> L., 1753	Lysimaque commune, Lysimaque vulgaire, Chasse-bosse	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Salix triandra</i> L., 1753	Saule à trois étamines, Osier brun, Saule amandier	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Vicia cracca</i> L., 1753	Vesce cracca, Jarosse, Vesce à épis	P	-	-	LC	-	-	-	TRES FAIBLE
<i>Pulicaria dysenterica</i> (L.) Bernh., 1800	Pulicaire dysentérique, Herbe de Saint-Roch, Inule dysentérique	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Ononis natrix</i> L., 1753	Bugrane gluante, Bugrane jaune, Bugrane fétide, Coquesigruie	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Oenanthe lachenalii</i> C.C.Gmel., 1805	Œnanthe de Lachenal	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Melilotus albus</i> Medik., 1787	Mélilot blanc	I	-	-	LC	-	-	-	NUL

Pré-diagnostic écologique

Projet d'aménagement d'ombrières sur des vergers existants – Reden



Nom scientifique	Nom vernaculaire	Indigénat	EVEE	DH	LRN	LRR	ZNIEFF	Protection	Intérêt patrimonial
<i>Plantago major</i> L., 1753	Plantain élevé, Plantain majeur, Grand plantain, Plantain à bouquet	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Populus nigra</i> L., 1753	Peuplier noir, Peuplier commun noir	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Carex flacca</i> Schreb., 1771	Laîche glauque	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Cirsium arvense</i> (L.) Scop., 1772	Cirse des champs, Chardon des champs, Calcide	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Ranunculus repens</i> L., 1753	Renoncule rampante, Bouton-d'or rampant	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Linum maritimum</i> L., 1753	Lin maritime	P	-	CDH 4, CDH 2	LC	-	-	-	MODERE
<i>Tussilago farfara</i> L., 1753	Tussilage pas-d'âne, Tussilage, Pas-d'âne, Herbe de Saint-Quirin	P	-	-	LC	-	-	-	TRES FAIBLE
<i>Medicago lupulina</i> L., 1753	Luzerne lupuline, Minette	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Elytrigia repens</i> (L.) Desv. ex Nevski, 1934	Chiendent rampant, Chiendent commun, Élytrigie rampante	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Cirsium monspessulanum</i> (L.) Hill, 1768	Cirse de Montpellier	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Lonicera xylosteum</i> L., 1753	Chèvrefeuille des haies, Camérisier des haies, Chèvrefeuille camérisier, Camérisier à balais	P	-	-	LC	-	-	-	TRES FAIBLE
<i>Erigeron canadensis</i> L., 1753	Érigéron du Canada, Conyze du Canada, Vergerette du Canada	I	Modérée	-	NA	-	-	-	NUL
<i>Typha minima</i> Funck, 1794	Massette minime, Petite massette, Massette grêle	P	-	-	NT	-	-	PN	MODERE
<i>Rosa gallica</i> L., 1753	Rose de France, Rosier de Provence	P	-	-	LC	-	D	PN	MODERE
<i>Blackstonia perfoliata</i> subsp. <i>perfoliata</i> (L.) Huds., 1762	Blackstonie perfoliée, Chlorette, Chlore perfoliée	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Melica ciliata</i> L., 1753	Mélique ciliée	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Rubus</i> L., 1753	Ronce	P	-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE
<i>Eupatorium cannabinum</i> subsp. <i>cannabinum</i> L., 1753	Eupatoire chanvrine, Eupatoire à feuilles de chanvre, Chanvre d'eau	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Acer campestre</i> L., 1753	Érable champêtre, Acéraille	P	-	-	LC	-	-	-	TRES FAIBLE

Pré-diagnostic écologique

Projet d'aménagement d'ombrières sur des vergers existants – Reden



Nom scientifique	Nom vernaculaire	Indigénat	EVEE	DH	LRN	LRR	ZNIEFF	Protection	Intérêt patrimonial
<i>Salvia pratensis</i> L., 1753	Sauge des prés, Sauge commune	P	-	-	LC	-	-	-	TRES FAIBLE
<i>Anthyllis vulneraria</i> L., 1753	Anthyllide vulnéraire, Anthyllis vulnéraire, Trèfle des sables, Vulnéraire, Thé des Alpes	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Crataegus monogyna</i> Jacq., 1775	Aubépine à un style, Épine noire, Bois de mai, Aubépine monogyne	P	-	-	LC	-	-	-	TRES FAIBLE
<i>Rosa agrestis</i> Savi, 1798	Rosier agreste, Rosier des haies, Églantier agreste	P	-	-	LC	-	-	-	TRES FAIBLE
<i>Carex liparocarpos</i> Gaudin, 1804	Laîche à fruits lustrés, Laîche luisante, Laîche rongée, Laîche à utricules lustrés	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Lathyrus latifolius</i> L., 1753	Gesse à feuilles larges, Gesse à larges feuilles, Pois vivace	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Erucastrum nasturtiifolium</i> subsp. <i>nasturtiifolium</i> (Poir.) O.E.Schulz, 1916	Érucastre à feuilles de cresson, Fausse roquette à feuilles de cresson	P	-	-	LC	-	-	-	TRES FAIBLE
<i>Robinia pseudoacacia</i> L., 1753	Robinier faux-acacia, Acacia blanc, Robinier, Robinier faux acacia	J	Majeure	-	NA	-	-	-	NUL
<i>Dianthus armeria</i> L., 1753	Œillet armérie, Œillet velu, Armoirie, Œillet à bouquet	P	-	-	LC	-	-	PD04	FAIBLE
<i>Iris pseudacorus</i> L., 1753	Iris faux acore, Iris jaune, Flambe d'eau, Iris des marais	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Lycopus europaeus</i> L., 1753	Lycophe d'Europe, Chanvre d'eau, Marrube aquatique, Herbe des Égyptiens	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Melilotus altissimus</i> Thuill., 1799	Mélilot élevé	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Senecio doria</i> L., 1759	Séneçon doria, Herbe dorée	P	-	-	LC	-	-	-	MODERE
<i>Epipactis palustris</i> (L.) Crantz, 1769	Épipactide des marais, Épipactis des marais	P	-	-	NT	-	-	-	MODERE
<i>Symphytum officinale</i> L., 1753	Consoude officinale, Grande consoude	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Molinia arundinacea</i> Schrank, 1789	Molinie roseau, Molinie élevée	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Sonchus arvensis</i> subsp. <i>arvensis</i> L., 1753	Laiteron des champs	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Agrostis stolonifera</i> var. <i>stolonifera</i> L., 1753	Agrostide stolonifère, Traînasse, Agrostis stolonifère	P	-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE
<i>Juncus inflexus</i> L., 1753	Jonc glauque, Jonc courbé	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE

Pré-diagnostic écologique

Projet d'aménagement d'ombrières sur des vergers existants – Reden



Nom scientifique	Nom vernaculaire	Indigénat	EVEE	DH	LRN	LRR	ZNIEFF	Protection	Intérêt patrimonial
<i>Bolboschoenus glaucus</i> (Lam.) S.G.Sm., 1995	Bolbochoin glauque	P	-	-	LC	-	-	-	DD
<i>Bidens</i> L., 1753	Bident	P	-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE
<i>Rubia peregrina</i> L., 1753	Garance voyageuse, Petite garance	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Sedum album</i> L., 1753	Orpin blanc	P	-	-	LC	-	-	-	TRES FAIBLE
<i>Cotinus coggygria</i> Scop., 1771	Arbre à perruque, Sumac fustet, Fustet, Fustet des teinturiers	P	-	-	LC	-	-	-	TRES FAIBLE
<i>Petrosedum rupestre</i> (L.) P.V.Heath, 1987	Orpin réfléchi, Orpin des rochers	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Anisantha sterilis</i> (L.) Nevski, 1934	Brome stérile, Anisanthe stérile	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Teucrium montanum</i> L., 1753	Germandrée des montagnes	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Euphorbia cyparissias</i> L., 1753	Euphorbe petit-cyprès, Euphorbe faux cyprès, Petite ésule	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Sedum acre</i> L., 1753	Orpin âcre, Poivre de muraille, Vermiculaire, Poivre des murailles	P	-	-	LC	-	-	-	TRES FAIBLE
<i>Geranium lucidum</i> L., 1753	Géranium luisant	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Stachys recta</i> L., 1767	Épiaire droit	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Acer opalus</i> subsp. <i>opalus</i> Mill., 1768	Érable à feuilles d'obier, Érable opale, Érable d'Italie	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Amelanchier ovalis</i> Medik., 1793	Amélanchier ovale, Amélanchier commun, Amélanchier à feuilles ovales	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Galium rubioides</i> L., 1753	Gaillet fausse garance	I	-	-	NT	EN	D	PR	TRES FORT
<i>Echinops ritro</i> L., 1753	Échinops ritro, Échinops, Chardon bleu	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Ulmus minor</i> Mill., 1768	Orme mineur, Petit orme, Orme cilié, Orme champêtre, Ormeau	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Verbascum chaixii</i> Vill., 1779	Molène de Chaix	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Ligustrum vulgare</i> L., 1753	Troène commun, Troène, Raisin de chien	P	-	-	LC	-	-	-	TRES FAIBLE
<i>Saxifraga tridactylites</i> L., 1753	Saxifrage à trois doigts, Petite saxifrage	P	-	-	LC	-	-	-	TRES FAIBLE
<i>Viola suavis</i> M.Bieb., 1819	Violette suave	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Medicago monspeliaca</i> (L.) Trautv., 1841	Luzerne de Montpellier, Trigonelle de Montpellier	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE

Pré-diagnostic écologique

Projet d'aménagement d'ombrières sur des vergers existants – Reden



Nom scientifique	Nom vernaculaire	Indigénat	EVEE	DH	LRN	LRR	ZNIEFF	Protection	Intérêt patrimonial
<i>Asplenium ruta-muraria</i> L., 1753	Doradille rue-des-murailles, Rue-des-murailles	P	-	-	LC	-	-	-	TRES FAIBLE
<i>Geranium purpureum</i> Vill., 1786	Géranium pourpre	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Pseudoturritis turrita</i> (L.) Al-Shehbaz, 2005	Fausse tourette tourette, Arabette Tourette	P	-	-	LC	-	-	-	TRES FAIBLE
<i>Euphorbia taurinensis</i> All., 1785	Euphorbe de Turin	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Plantago media</i> L., 1753	Plantain moyen	P	-	-	LC	-	-	-	TRES FAIBLE
<i>Clematis vitalba</i> L., 1753	Clématite des haies, Clématite vigne blanche, Herbe aux gueux	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Teucrium aureum</i> Schreb., 1773	Germandrée dorée	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Viburnum lantana</i> L., 1753	Viorne lantane, Viorne mancienne, Mancienne	P	-	-	LC	-	-	-	TRES FAIBLE
<i>Sedum dasyphyllum</i> L., 1753	Orpin à feuilles poilues, Orpin à feuilles serrées, Orpin à feuilles épaisses	P	-	-	LC	-	-	-	TRES FAIBLE
<i>Torilis leptophylla</i> (L.) Rchb.f., 1867	Torilide à feuilles grêles, Torilis à folioles étroites, Torilis à feuilles étroites, Torilis à feuilles grêles	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Argyrolobium zanonii</i> (Turra) P.W.Ball, 1968	Argyrolobe de Zanon, Cytise argenté, Argyrolobe de Linné	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Polygonatum odoratum</i> (Mill.) Druce, 1906	Sceau-de-Salomon odorant, Polygonate officinal, Sceau-de-Salomon officinal	P	-	-	LC	-	-	-	TRES FAIBLE
<i>Aria edulis</i> (Willd.) M.Roem., 1847	Alisier blanc, Alisier de Bourgogne, Alouchier, Sorbier des Alpes	P	-	-	-	-	-	-	FAIBLE
<i>Hippocrepis emerus</i> (L.) Lassen, 1989	Hippocrépide faux baguenaudier, Séné batard, Coronille faux séné, Hippocrépis faux baguenaudier	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Asplenium ceterach</i> L., 1753	Doradille cétérac, Cétérac officinal, Cétérac, Cétérach	P	-	-	LC	-	-	-	TRES FAIBLE
<i>Jasminum fruticans</i> L., 1753	Jasmin arbustif, Jasmin ligneux, Jasmin jaune, Jasmin d'été	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Buglossoides arvensis</i> subsp. <i>arvensis</i> (L.) I.M.Johnst., 1954	Fausse buglosse des champs, Grémil des champs	P	-	-	-	-	-	-	FAIBLE
<i>Plantago sempervirens</i> Crantz, 1766	Plantain toujours vert, Œil-de-chien	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE

Pré-diagnostic écologique

Projet d'aménagement d'ombrières sur des vergers existants – Reden



Nom scientifique	Nom vernaculaire	Indigénat	EVEE	DH	LRN	LRR	ZNIEFF	Protection	Intérêt patrimonial
<i>Schedonorus arundinaceus</i> (Schreb.) Dumort., 1824	Schédonore roseau, Fétuque roseau, Fétuque faux roseau	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Juniperus thurifera</i> L., 1753	Genévrier thurifère, Genévrier d'Espagne	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Valeriana tuberosa</i> L., 1753	Valériane tubéreuse	P	-	-	LC	-	-	-	TRES FAIBLE
<i>Cerastium glomeratum</i> Thuill., 1799	Céraiste aggloméré, Oreille de souris	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Bupleurum falcatum</i> L., 1753	Buplèvre en faux, Buplèvre à feuilles en faux, Percefeuille	P	-	-	LC	-	-	-	TRES FAIBLE
<i>Galium lucidum</i> All., 1773	Gaillet luisant, Gaillet à feuilles luisantes	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Cuscuta</i> L., 1753	Cuscute	P	-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE
<i>Hedera helix</i> L., 1753	Lierre grimpant, Herbe de saint Jean, Lierre commun	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Sonchus oleraceus</i> L., 1753	Laiteron potager, Laiteron lisse, Laiteron maraîcher	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Asplenium trichomanes</i> subsp. <i>pachyrachis</i> (Christ) Lovis & Reichst., 1980	Doradille à rachis épais, Capillaire à rachis épais	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Jacobaea erucifolia</i> (L.) G.Gaertn., B.Mey. & Scherb., 1801	Jacobée à feuilles de roquette, Sénéçon à feuilles de roquette	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Laserpitium gallicum</i> L., 1753	Laserpitium de France, Laser de Gaule, Laser de France, Laser odorant	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Buxus sempervirens</i> L., 1753	Buis toujours vert, Buis commun, Buis sempervirent, Bois béni	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Setaria italica</i> subsp. <i>viridis</i> (L.) Thell., 1912	Sétaire verte	I	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Sonchus asper</i> subsp. <i>asper</i> (L.) Hill, 1769	Laiteron rude, Laiteron piquant	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Achnatherum calamagrostis</i> (L.) P.Beauv., 1812	Calamagrostide argentée, Stipe calamagrostide, Achnathère calamagrostide, Calamagrostis argenté	P	-	-	LC	-	-	-	TRES FAIBLE
<i>Viola odorata</i> L., 1753	Violette odorante	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Cichorium intybus</i> L., 1753	Chicorée sauvage, Chicorée amère, Barbe-de-capucin	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE



Nom scientifique	Nom vernaculaire	Indigénat	EVEE	DH	LRN	LRR	ZNIEFF	Protection	Intérêt patrimonial
<i>Biscutella cichoriifolia</i> Loisel., 1810	Biscutelle à feuilles de chicorée, Lunetière à feuilles de chicorée	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Coronilla varia</i> L., 1753	Coronille variée, Coronille changeante, Coronille bigarrée, Sécurigère bigarrée, Sécurigère variée	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Teucrium botrys</i> L., 1753	Germandrée botryde, Germandrée en grappe, Germandrée femelle	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Sempervivum tectorum</i> L., 1753	Joubarbe des toits, Grande joubarbe	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Carex halleriana</i> Asso, 1779	Laîche de Haller	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Antirrhinum latifolium</i> Mill., 1768	Mufler à feuilles larges, Mufler à larges feuilles	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Cephalaria leucantha</i> (L.) Schrad. ex Roem. & Schult., 1818	Céphalaire à fleurs blanches, Céphalaire blanche	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Arabis hirsuta</i> (L.) Scop., 1772	Arabette poilue, Arabette hérissée, Arabette hirsute	P	-	-	LC	-	-	-	TRES FAIBLE
<i>Cornus sanguinea</i> subsp. <i>sanguinea</i> L., 1753	Cornouiller sanguin, Sanguine, Cornouiller femelle	P	-	-	LC	-	-	-	TRES FAIBLE
<i>Agrimonia eupatoria</i> L., 1753	Aigremoine eupatoire, Francormier	P	-	-	LC	-	-	-	TRES FAIBLE
<i>Catananche caerulea</i> L., 1753	Catananche bleue, Cupidone, Cigaline	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Chaenorhinum minus</i> subsp. <i>minus</i> (L.) Lange, 1870	Petite chénorrhine, Petite linair, Chénorrhine mineure, Chénorrhine naine	P	-	-	LC	-	-	-	TRES FAIBLE
<i>Lolium perenne</i> L., 1753	Ivraie vivace, Ray-grass anglais	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Arabis auriculata</i> Lam., 1783	Arabette dressée, Arabette auriculée, Arabette à oreillettes, Arabette droite	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Saponaria ocymoides</i> subsp. <i>ocymoides</i> L., 1753	Saponaire faux basilic, Saponaire de Montpellier	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Convolvulus arvensis</i> L., 1753	Liseron des champs, Vrillée, Petit liseron	P	-	-	LC	-	-	-	TRES FAIBLE
<i>Hepatica nobilis</i> Schreb., 1771	Hépatique à trois lobes, Hépatique noble, Anémone hépatique	P	-	-	LC	-	-	-	TRES FAIBLE
<i>Carthamus lanatus</i> L., 1753	Carthame laineux, C, Faux safranentaurée laineuse	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE

Pré-diagnostic écologique

Projet d'aménagement d'ombrières sur des vergers existants – Reden



Nom scientifique	Nom vernaculaire	Indigénat	EVEE	DH	LRN	LRR	ZNIEFF	Protection	Intérêt patrimonial
<i>Anthyllis vulneraria subsp. rubriflora</i> Arcang., 1882	Anthyllide à fleurs rouges, Anthyllide hâtive, Anthyllis à fleurs rouges	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Caucalis platycarpus</i> L., 1753	Caucalide à fruits larges, Caucalis à fruits larges, Caucalide à fruits aplatis, Caucalide à feuilles de carotte	P	-	-	LC	-	-	-	TRES FAIBLE
<i>Coronilla scorpioides</i> (L.) W.D.J.Koch, 1837	Coronille scorpion, Coronille faux scorpion, Queue-de-scorpion	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Thalictrum minus subsp. saxatile</i> Gaudin, 1828	Pigamon des rochers, Petit pigamon des rochers, Pigamon du mont Olympe	P	-	-	LC	-	-	-	TRES FAIBLE
<i>Aethionema saxatile</i> (L.) W.T.Aiton, 1812	Éthionème des rochers	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Sempervivum calcareum</i> Jord., 1849	Joubarbe du calcaire, Joubarbe des terrains calcaires	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Myosotis arvensis</i> (L.) Hill, 1764	Myosotis des champs	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE
<i>Corylus avellana</i> L., 1753	Noisetier commun, Noisetier, Coudrier, Avelinier	P	-	-	LC	-	-	-	TRES FAIBLE
<i>Carex humilis</i> Leyss., 1758	Laîche humble	P	-	-	LC	-	-	-	TRES FAIBLE
<i>Ononis minutissima</i> L., 1753	Bugrane très menue, Bugrane très grêle	P	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE



9.1.2 Avifaune d'intérêt

Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts							Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace				Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
		Liste rouge France - Nicheurs	Liste rouge France - Hivernants	Liste rouge France - Passage	Liste rouge PACA				
Avifaune d'intérêt potentielle sur le site et/ou ses abords directs, en alimentation et en nidification									
Alouette des champs <i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758	- DO2	NT	LC	NAd	LC / DD / NAd	-	-26,4	127	MODERE
Alouette lulu <i>Lullula arborea</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	LC	NAc	-	NT / NAc / -	R	+	82	MODERE
Bruant proyer <i>Emberiza calandra</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	-	-	NT / - / -	R	=	47	MODERE
Chardonneret élégant <i>Carduelis carduelis</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	VU	NAd	NAd	LC / NAd / NAd	-	-15	145	MODERE
Linotte mélodieuse <i>Linaria cannabina</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	VU	NAd	NAc	VU / NAd / NAc	-	-8	74	MODERE
Moineau friquet <i>Passer montanus</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	EN	-	-	EN / - / -	-	-87	62	TRES FORT
Serin cini <i>Serinus serinus</i> Linnaeus, 1766	PN3 -	VU	-	NAd	NT / - / NAd	-	-47	57	MODERE
Verdier d'Europe <i>Chloris chloris</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	VU	NAd	NAd	VU / NAd / NAd	-	-60,6	70	FORT
Avifaune d'intérêt potentielle sur le site seulement en alimentation, en période de reproduction et/ou en hivernage									
Accenteur mouchet <i>Prunella modularis</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	NAc	-	LC / NAc / -	-	-38,6	15	MODERE
Bruant fou <i>Emberiza cia</i> Linnaeus, 1766	PN3 -	LC	-	-	LC / - / -	R	-65,9	9	MODERE
Bruant jaune <i>Emberiza citrinella</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	VU	NAd	NAd	VU / NAd / NAd	-	-71,8	1	FORT

Pré-diagnostic écologique

Projet d'aménagement d'ombrières sur des vergers existants – Reden



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts							Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace				Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
		Liste rouge France - Nicheurs	Liste rouge France - Hivernants	Liste rouge France - Passage	Liste rouge PACA				
Corneille noire <i>Corvus corone</i> Linnaeus, 1758	- DO2	LC	NAd	-	VU / NAd / -	-	DD	270	MODERE
Faucon crécerelle <i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	NT	NAd	NAd	NT / Nad / NAd	-	=	35	MODERE
Hirondelle de fenêtre <i>Delichon urbicum</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	NT	-	DD	LC / - / DD	-	-34,3	1154	MODERE
Hirondelle rustique <i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	NT	-	DD	NT / - / DD	-	-40,9	592	MODERE
Huppe fasciée <i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	NAd	-	LC / NAd / -	R	=	35	MODERE
Perdrix rouge <i>Alectoris rufa</i> Linnaeus, 1758	- DO2,3	LC	-	-	VU / - / -	-	-35	12	MODERE
Pinson du Nord <i>Fringilla montifringilla</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	-	DD	NAd	- / DD / NAd	-	-61	35	MODERE
Tarier pâtre <i>Saxicola rubicola</i> Linnaeus, 1766	PN3 -	NT	NAd	NAd	NT / NAd / NAd	-	-22	55	MODERE
Tourterelle des bois <i>Streptopelia turtur</i> Linnaeus, 1758	- DO2	VU	-	NAc	VU / - / NAd	-	-57	81	FORT
Avifaune d'intérêt peu probable sur le site, seulement en déplacement occasionnel / halte migratoire/ migration active									
Aigle royal <i>Aquila chrysaetos</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	VU	-	-	VU / - / -	R	+	9	FORT
Aigrette garzette <i>Egretta garzetta</i> Linnaeus, 1766	PN3 DO1	LC	NAc	-	LC / NAc / -	R	=	47	MODERE
Balbuzard pêcheur <i>Pandion haliaetus</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	VU	NAc	LC	NAb / NAb / NAd	-	+	6	MODERE
Bécassine des marais <i>Gallinago gallinago</i> Linnaeus, 1758	- DO2,3	CR	DD	NAd	- / DD / NAd	R	-50	35	TRES FORT

Pré-diagnostic écologique

Projet d'aménagement d'ombrières sur des vergers existants – Reden



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts							Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace				Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
		Liste rouge France - Nicheurs	Liste rouge France - Hivernants	Liste rouge France - Passage	Liste rouge PACA				
Bihoreau gris <i>Nycticorax nycticorax</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	NT	NAc	-	VU / NAc / -	R	=	3	MODERE
Blongios nain <i>Botaurus minutus</i> Linnaeus, 1766	PN3 DO1	EN	-	NAd	EN / - / NAd	D	-40	6	MAJEUR
Bondrée apivore <i>Pernis apivorus</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	LC	-	LC	LC / - / LC	R	+	11	MODERE
Bruant des roseaux <i>Emberiza schoeniclus</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	EN	-	NAc	EN / - / NAc	R	-63,6	202	TRES FORT
Bruant ortolan <i>Emberiza hortulana</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	EN	-	EN	VU / - / EN	R	-82,3	4	MAJEUR
Busard des roseaux <i>Circus aeruginosus</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	NT	NAd	NAd	EN / NAc / NAc	R	-	6	FORT
Busard Saint-Martin <i>Circus cyaneus</i> Linnaeus, 1766	PN3 DO1	LC	NAc	NAd	NAb / NAd / NAd	R	-70	4	MODERE
Butor étoilé <i>Botaurus stellaris</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	VU	NAd	NAd	EN / NAd / NAd	D	-68	1	TRES FORT
Caille des blés <i>Coturnix coturnix</i> Linnaeus, 1758	- DO2	LC	-	NAd	NT / - / NAd	R	-36,2	4	MODERE
Canard chipeau <i>Mareca strepera</i> Linnaeus, 1758	- DO2	LC	LC	NAc	VU / LC / NAd	R	=	43	MODERE
Chevalier gambette <i>Tringa totanus</i> Linnaeus, 1758	- DO2	LC	NAc	LC	EN / LC / NAd	D	-	1	FORT
Chevalier guignette <i>Actitis hypoleucos</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	NT	NAc	DD	VU / NAc / DD	R	-	65	MODERE
Cigogne blanche <i>Ciconia ciconia</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	LC	NAc	NAd	VU / NAc / NAd	D	+	2	MODERE

Pré-diagnostic écologique

Projet d'aménagement d'ombrières sur des vergers existants – Reden



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts							Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace				Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
		Liste rouge France - Nicheurs	Liste rouge France - Hivernants	Liste rouge France - Passage	Liste rouge PACA				
Circaète Jean-le-Blanc <i>Circaetus gallicus</i> Gmelin, 1788	PN3 DO1	LC	-	NAd	NT / - / NAd	R	+	33	MODERE
Cisticole des joncs <i>Cisticola juncidis</i> Rafinesque, 1810	PN3 -	VU	-	-	LC / - / -	-	+	1	MODERE
Coucou gris <i>Cuculus canorus</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	-	DD	VU / - / DD	-	-22	22	MODERE
Courlis cendré <i>Numenius arquata</i> Linnaeus, 1758	- DO2	VU	LC	NAd	- / LC / NAd	-	-40	1	MODERE
Crave à bec rouge <i>Pyrhocorax pyrrhocorax</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	LC	-	-	NT / - / -	R	-	188	MODERE
Echasse blanche <i>Himantopus himantopus</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	LC	-	-	LC / - / -	R	+	7	MODERE
Engoulevent d'Europe <i>Caprimulgus europaeus</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	LC	-	NAc	LC / - / NAc	-	-	8	MODERE
Faucon hobereau <i>Falco subbuteo</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	-	NAd	NT / - / NAd	R	-80	8	MODERE
Faucon kobez <i>Falco vespertinus</i> Linnaeus, 1766	PN3 DO1	NAb	-	NAd	NAb / - / NAd	D	-	4	MODERE
Faucon pèlerin <i>Falco peregrinus</i> Tunstall, 1771	PN3 DO1	LC	-	-	VU / NAd / NAd	D	+	3	FORT
Fauvette pitchou <i>Curruca undata</i> Boddaert, 1783	PN3 DO1	EN	-	-	VU / - / -	-	-42,5	2	TRES FORT
Fuligule milouin <i>Aythya ferina</i> Linnaeus, 1758	- DO2,3	VU	LC	NAc	NAb / VU / NAc	R	=	3662	MODERE
Fuligule morillon <i>Aythya fuligula</i> Linnaeus, 1758	- DO2,3	LC	NT	-	EN / NT / -	R	DD	715	FORT

Pré-diagnostic écologique

Projet d'aménagement d'ombrières sur des vergers existants – Reden



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts							Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace				Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
		Liste rouge France - Nicheurs	Liste rouge France - Hivernants	Liste rouge France - Passage	Liste rouge PACA				
Gobemouche gris <i>Muscicapa striata</i> Pallas, 1764	PN3 -	NT	-	DD	VU / - / DD	R	=	2	MODERE
Gobemouche noir <i>Ficedula hypoleuca</i> Pallas, 1764	PN3 -	VU	-	DD	- / - / DD	-	+	10	MODERE
Grand Gravelot <i>Charadrius hiaticula</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	VU	LC	NAd	- / NAc / NAd	-	+	3	MODERE
Grand-duc d'Europe <i>Bubo bubo</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	LC	-	-	LC / - / -	R	DD	1	MODERE
Grande Aigrette <i>Ardea alba</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	NT	LC	-	VU / LC / -	D	+	96	MODERE
Grèbe à cou noir <i>Podiceps nigricollis</i> Brehm, 1831	PN3 -	LC	LC	-	NAb / LC / -	D	DD	4	MODERE
Grèbe jougris <i>Podiceps grisegena</i> Boddaert, 1783	PN3 -	CR	NAc	-	- / NAc / -	-	-	1	FORT
Grue cendrée <i>Grus grus</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	CR	NT	NAc	- / LC / NAd	-	+	607	TRES FORT
Guêpier d'Europe <i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	-	NAd	LC / - / NAd	R	DD	165	MODERE
Héron pourpré <i>Ardea purpurea</i> Linnaeus, 1766	PN3 DO1	LC	-	-	VU / - / -	D	=	2	FORT
Hirondelle de rivage <i>Riparia riparia</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	-	DD	NT / - / DD	R	-	23	MODERE
Locustelle tachetée <i>Locustella naevia</i> Boddaert, 1783	PN3 -	NT	-	NAc	- / - / NAc	R	-71,8	1	FORT
Martinet noir <i>Apus apus</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	NT	-	DD	NT / - / DD	-	-64,6	209	MODERE

Pré-diagnostic écologique

Projet d'aménagement d'ombrières sur des vergers existants – Reden



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts							Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace				Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
		Liste rouge France - Nicheurs	Liste rouge France - Hivernants	Liste rouge France - Passage	Liste rouge PACA				
Martin-pêcheur d'Europe <i>Alcedo atthis</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	VU	NAc	-	LC / NAc / -	R	-	23	MODERE
Milan royal <i>Milvus milvus</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	VU	VU	NAc	NAb / EN / NAd	D	+	9	FORT
Moineau soulcie <i>Petronia petronia</i> Linnaeus, 1766	PN3 -	LC	-	-	NT / - / -	D	-	2	MODERE
Mouette rieuse <i>Chroicocephalus ridibundus</i> Linnaeus, 1766	PN3 DO2	NT	LC	NAd	VU / LC / NAd	-	-	5	MODERE
Nette rousse <i>Netta rufina</i> Pallas, 1773	- DO2	LC	LC	NAd	NT / NAc / NAd	D	+	31	MODERE
Petit Gravelot <i>Charadrius dubius</i> Scopoli, 1786	PN3 -	LC	-	NAc	VU / - / NAc	R	=	14	MODERE
Petit-duc scops <i>Otus scops</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	-	-	LC / - / -	R	DD	5	MODERE
Pic épeichette <i>Dendrocopos minor</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	VU	-	-	LC / - / -	R	=	6	MODERE
Pic noir <i>Dryocopus martius</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	LC	-	-	LC / - / -	R	+	4	MODERE
Pie-grièche écorcheur <i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	NT	NAc	NAd	VU / - / NAd	R	DD	17	FORT
Pie-grièche grise <i>Lanius excubitor</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	EN	NAd	-	- / NAd / -	-	-50	1	FORT
Pigeon colombin <i>Columba oenas</i> Linnaeus, 1758	- DO2	LC	NAd	NAd	VU / NAd / NAd	R	+	4	MODERE
Pipit des arbres <i>Anthus trivialis</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	-	DD	LC / - / DD	-	-37,9	15	MODERE

Pré-diagnostic écologique

Projet d'aménagement d'ombrières sur des vergers existants – Reden



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts							Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace				Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
		Liste rouge France - Nicheurs	Liste rouge France - Hivernants	Liste rouge France - Passage	Liste rouge PACA				
Pipit farlouse <i>Anthus pratensis</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	VU	DD	NAd	- / DD / NAd	-	-79,6	52	MODERE
Pouillot fitis <i>Phylloscopus trochilus</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	NT	-	DD	- / - / DD	-	-62,5	4	MODERE
Roitelet huppé <i>Regulus regulus</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	NT	NAd	NAd	NT / NAd / NAd	-	-52,2	7	MODERE
Rollier d'Europe <i>Coracias garrulus</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	NT	-	NAd	NT / - / NAd	D	-	6	MODERE
Rousserolle turdoïde <i>Acrocephalus arundinaceus</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	VU	-	NAc	VU / - / NAc	R	-24,3	183	FORT
Sarcelle d'été <i>Spatula querquedula</i> Linnaeus, 1758	- DO2	VU	-	NT	NAb / - / NT	R	-	19	MODERE
Sarcelle d'hiver <i>Anas crecca</i> Linnaeus, 1758	- DO2,3	VU	LC	NAd	NAb / LC / NAd	-	-	905	MODERE
Tarier des prés <i>Saxicola rubetra</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	VU	-	DD	VU / - / DD	-	-71,5	16	FORT
Traquet motteux <i>Oenanthe oenanthe</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	NT	-	DD	NT / - / DD	-	=	5	MODERE
Vanneau huppé <i>Vanellus vanellus</i> Linnaeus, 1758	- DO2	NT	LC	NAd	EN / NAc / NAd	R	-15,5	47	FORT
Vautour fauve <i>Gyps fulvus</i> Hablizl, 1783	PN3 DO1	LC	-	-	VU / - / -	D	+	19	FORT
Venturon montagnard <i>Carduelis citrinella</i> Pallas, 1764	PN3 -	NT	-	-	LC / - / -	R	-	1	MODERE

Pré-diagnostic écologique

Projet d'aménagement d'ombrières sur des vergers existants – Reden





9.1.3 Avifaune générale

Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts							Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace				Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
		Liste rouge France - Nicheurs	Liste rouge France - Hivernants	Liste rouge France - Passage	Liste rouge PACA				
Accenteur mouchet <i>Prunella modularis</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	NAC	-	LC / NAC / -	-	-38,6	15	MODERE
Aigle royal <i>Aquila chrysaetos</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	VU	-	-	VU / - / -	R	+	9	FORT
Aigrette garzette <i>Egretta garzetta</i> Linnaeus, 1766	PN3 DO1	LC	NAC	-	LC / NAC / -	R	=	47	MODERE
Alouette des champs <i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758	- DO2	NT	LC	NAd	LC / DD / NAd	-	-26,4	127	MODERE
Alouette lulu <i>Lullula arborea</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	LC	NAC	-	NT / NAC / -	R	+	82	MODERE
Autour des palombes <i>Astur gentilis</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	NAC	NAd	LC / NAC / NAd	R	+	4	FAIBLE
Balbusard pêcheur <i>Pandion haliaetus</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	VU	NAC	LC	NAb / NAb / NAd	-	+	6	MODERE
Bécasseau variable <i>Calidris alpina</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	NAb	LC	NAC	- / LC / NAC	-	=	1	FAIBLE
Bécassine des marais <i>Gallinago gallinago</i> Linnaeus, 1758	- DO2,3	CR	DD	NAd	- / DD / NAd	R	-50	35	TRES FORT
Bergeronnette des ruisseaux <i>Motacilla cinerea</i> Tunstall, 1771	PN3 -	LC	NAd	-	LC / NAd / -	-	+	6	FAIBLE
Bergeronnette grise <i>Motacilla alba</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	NAd	-	LC / NAd / -	-	=	101	FAIBLE
Bergeronnette printanière <i>Motacilla flava</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	-	DD	LC / - / DD	-	-13	4	FAIBLE

Pré-diagnostic écologique

Projet d'aménagement d'ombrières sur des vergers existants – Reden



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts							Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace				Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
		Liste rouge France - Nicheurs	Liste rouge France - Hivernants	Liste rouge France - Passage	Liste rouge PACA				
Bihoreau gris <i>Nycticorax nycticorax</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	NT	NAc	-	VU / NAc / -	R	=	3	MODERE
Blongios nain <i>Botaurus minutus</i> Linnaeus, 1766	PN3 DO1	EN	-	NAd	EN / - / NAd	D	-40	6	MAJEUR
Bondrée apivore <i>Pernis apivorus</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	LC	-	LC	LC / - / LC	R	+	11	MODERE
Bouscarle de Cetti <i>Cettia cetti</i> Temminck, 1820	PN3 -	NT	-	-	NT / - / -	-	+	8	FAIBLE
Bruant des roseaux <i>Emberiza schoeniclus</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	EN	-	NAc	EN / - / NAc	R	-63,6	202	TRES FORT
Bruant fou <i>Emberiza cia</i> Linnaeus, 1766	PN3 -	LC	-	-	LC / - / -	R	-65,9	9	MODERE
Bruant jaune <i>Emberiza citrinella</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	VU	NAd	NAd	VU / NAd / NAd	-	-71,8	1	FORT
Bruant ortolan <i>Emberiza hortulana</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	EN	-	EN	VU / - / EN	R	-82,3	4	MAJEUR
Bruant proyer <i>Emberiza calandra</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	-	-	NT / - / -	R	=	47	MODERE
Bruant zizi <i>Emberiza cirius</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	-	NAd	LC / - / NAd	-	+	93	FAIBLE
Busard des roseaux <i>Circus aeruginosus</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	NT	NAd	NAd	EN / NAc / NAc	R	-	6	FORT
Busard Saint-Martin <i>Circus cyaneus</i> Linnaeus, 1766	PN3 DO1	LC	NAc	NAd	NAb / NAd / NAd	R	-70	4	MODERE
Buse variable <i>Buteo buteo</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	NAc	NAc	LC / NAc / NAc	-	=	93	FAIBLE

Pré-diagnostic écologique

Projet d'aménagement d'ombrières sur des vergers existants – Reden



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts							Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace				Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
		Liste rouge France - Nicheurs	Liste rouge France - Hivernants	Liste rouge France - Passage	Liste rouge PACA				
Butor étoilé <i>Botaurus stellaris</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	VU	NAd	NAd	EN / NAd / NAd	D	-68	1	TRES FORT
Caille des blés <i>Coturnix coturnix</i> Linnaeus, 1758	- DO2	LC	-	NAd	NT / - / NAd	R	-36,2	4	MODERE
Canard chipeau <i>Mareca strepera</i> Linnaeus, 1758	- DO2	LC	LC	NAc	VU / LC / NAd	R	=	43	MODERE
Canard colvert <i>Anas platyrhynchos</i> Linnaeus, 1758	- DO2,3	LC	LC	NAd	LC / LC / NAd	-	=	3823	TRES FAIBLE
Canard pilet <i>Anas acuta</i> Linnaeus, 1758	- DO2,3	NAb	LC	NAc	- / LC / NAd	-	DD	7	TRES FAIBLE
Canard siffleur <i>Mareca penelope</i> Linnaeus, 1758	- DO2,3	NAb	LC	NAc	- / LC / NAd	-	DD	64	TRES FAIBLE
Canard souchet <i>Spatula clypeata</i> Linnaeus, 1758	- DO2,3	LC	LC	NAd	NAb / LC / NAd	R	=	12	FAIBLE
Chardonneret élégant <i>Carduelis carduelis</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	VU	NAd	NAd	LC / NAd / NAd	-	-15	145	MODERE
Chevalier aboyeur <i>Tringa nebularia</i> Gunnerus, 1767	- DO2	-	NAc	LC	- / NAc / NAd	-	=	6	TRES FAIBLE
Chevalier culblanc <i>Tringa ochropus</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	-	NAc	LC	- / NAc / NAd	-	+	22	FAIBLE
Chevalier gambette <i>Tringa totanus</i> Linnaeus, 1758	- DO2	LC	NAc	LC	EN / LC / NAd	D	-	1	FORT
Chevalier guignette <i>Actitis hypoleucos</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	NT	NAc	DD	VU / NAc / DD	R	-	65	MODERE
Chevalier sylvain <i>Tringa glareola</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	-	-	LC	- / - / NAd	-	=	6	FAIBLE

Pré-diagnostic écologique

Projet d'aménagement d'ombrières sur des vergers existants – Reden



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts							Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace				Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
		Liste rouge France - Nicheurs	Liste rouge France - Hivernants	Liste rouge France - Passage	Liste rouge PACA				
Choucas des tours <i>Corvus monedula</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO2	LC	NAd	-	LC / NAd / -	-	+	147	FAIBLE
Chouette hulotte <i>Strix aluco</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	NAc	-	LC / - / -	-	DD	4	FAIBLE
Cigogne blanche <i>Ciconia ciconia</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	LC	NAc	NAd	VU / NAc / NAd	D	+	2	MODERE
Cinle plongeur <i>Cinclus cinclus</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	-	-	LC / - / -	R	=	7	FAIBLE
Circaète Jean-le-Blanc <i>Circaetus gallicus</i> Gmelin, 1788	PN3 DO1	LC	-	NAd	NT / - / NAd	R	+	33	MODERE
Cisticole des joncs <i>Cisticola juncidis</i> Rafinesque, 1810	PN3 -	VU	-	-	LC / - / -	-	+	1	MODERE
Corneille mantelée <i>Corvus corone cornix</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO2	LC	NAd	-	NAb / NAd / -	-	DD	4	FAIBLE
Corneille noire <i>Corvus corone</i> Linnaeus, 1758	- DO2	LC	NAd	-	VU / NAd / -	-	DD	270	MODERE
Coucou gris <i>Cuculus canorus</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	-	DD	VU / - / DD	-	-22	22	MODERE
Courlis cendré <i>Numenius arquata</i> Linnaeus, 1758	- DO2	VU	LC	NAd	- / LC / NAd	-	-40	1	MODERE
Crave à bec rouge <i>Pyrhocorax pyrrhocorax</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	LC	-	-	NT / - / -	R	-	188	MODERE
Echasse blanche <i>Himantopus himantopus</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	LC	-	-	LC / - / -	R	+	7	MODERE
Engoulevent d'Europe <i>Caprimulgus europaeus</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	LC	-	NAc	LC / - / NAc	-	-	8	MODERE

Pré-diagnostic écologique

Projet d'aménagement d'ombrières sur des vergers existants – Reden



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts							Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace				Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
		Liste rouge France - Nicheurs	Liste rouge France - Hivernants	Liste rouge France - Passage	Liste rouge PACA				
Epervier d'Europe <i>Accipiter nisus</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	NAc	NAd	LC / NAc / NAd	-	=	14	FAIBLE
Etourneau sansonnet <i>Sturnus vulgaris</i> Linnaeus, 1758	- DO2	LC	LC	NAc	LC / LC / NAc	-	+	626	TRES FAIBLE
Etourneau roselin <i>Pastor roseus</i> Linnaeus, 1758	PN4 -	-	-	-	- / - / NAb	-	DD	1	FAIBLE
Faisan de Colchide <i>Phasianus colchicus</i> Linnaeus, 1758	- DO2,3	LC	-	-	LC / - / -	-	+	6	TRES FAIBLE
Faucon crécerelle <i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	NT	NAd	NAd	NT / Nad / NAd	-	=	35	MODERE
Faucon hobereau <i>Falco subbuteo</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	-	NAd	NT / - / NAd	R	-80	8	MODERE
Faucon kobez <i>Falco vespertinus</i> Linnaeus, 1766	PN3 DO1	NAb	-	NAd	NAb / - / NAd	D	-	4	MODERE
Faucon pèlerin <i>Falco peregrinus</i> Tunstall, 1771	PN3 DO1	LC	-	-	VU / NAd / NAd	D	+	3	FORT
Fauvette à tête noire <i>Sylvia atricapilla</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	NAc	NAc	LC / NAc / NAc	-	+	155	FAIBLE
Fauvette babillarde <i>Curruca curruca</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	-	NAd	LC / - / NAd	-	=	x	FAIBLE
Fauvette grisette <i>Curruca communis</i> Latham, 1787	PN3 -	LC	-	DD	LC / - / DD	R	-12	4	FAIBLE
Fauvette mélanocéphale <i>Curruca melanocephala</i> Gmelin, 1789	PN3 -	NT	-	-	LC / - / -	-	=	2	FAIBLE
Fauvette passerinette <i>Curruca iberiae</i> Pallas, 1764	PN3 -	LC	-	-	LC / - / -	-	+	25	FAIBLE

Pré-diagnostic écologique

Projet d'aménagement d'ombrières sur des vergers existants – Reden



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts							Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace				Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
		Liste rouge France - Nicheurs	Liste rouge France - Hivernants	Liste rouge France - Passage	Liste rouge PACA				
Fauvette pitchou <i>Curruca undata</i> Boddaert, 1783	PN3 DO1	EN	-	-	VU / - / -	-	-42,5	2	TRES FORT
Foulque macroule <i>Fulica atra</i> Linnaeus, 1758	- DO2,3	LC	NAd	NAd	LC / LC / NAd	-	=	13064	TRES FAIBLE
Fuligule milouin <i>Aythya ferina</i> Linnaeus, 1758	- DO2,3	VU	LC	NAd	NAb / VU / NAd	R	=	3662	MODERE
Fuligule morillon <i>Aythya fuligula</i> Linnaeus, 1758	- DO2,3	LC	NT	-	EN / NT / -	R	DD	715	FORT
Gallinule poule-d'eau <i>Gallinula chloropus</i> Linnaeus, 1758	- DO2	LC	NAd	NAd	LC / NAd / NAd	-	-30,7	53	FAIBLE
Geai des chênes <i>Garrulus glandarius</i> Linnaeus, 1758	- DO2	LC	NAd	-	LC / NAd / -	-	+23	181	TRES FAIBLE
Gobemouche gris <i>Muscicapa striata</i> Pallas, 1764	PN3 -	NT	-	DD	VU / - / DD	R	=	2	MODERE
Gobemouche noir <i>Ficedula hypoleuca</i> Pallas, 1764	PN3 -	VU	-	DD	- / - / DD	-	+	10	MODERE
Goéland leucopnée <i>Larus michahellis</i> Naumann, 1840	PN3 -	LC	NAd	NAd	LC / NAd / NAd	-	-	414	FAIBLE
Grand Corbeau <i>Corvus corax</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	-	-	LC / - / -	-	+	50	FAIBLE
Grand Cormoran <i>Phalacrocorax carbo</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	LC	NAd	NT / LC / NAd	-	+	536	FAIBLE
Grand Gravelot <i>Charadrius hiaticula</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	VU	LC	NAd	- / NAd / NAd	-	+	3	MODERE
Grand-duc d'Europe <i>Bubo bubo</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	LC	-	-	LC / - / -	R	DD	1	MODERE

Pré-diagnostic écologique

Projet d'aménagement d'ombrières sur des vergers existants – Reden



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts							Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace				Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
		Liste rouge France - Nicheurs	Liste rouge France - Hivernants	Liste rouge France - Passage	Liste rouge PACA				
Grande Aigrette <i>Ardea alba</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	NT	LC	-	VU / LC / -	D	+	96	MODERE
Grèbe à cou noir <i>Podiceps nigricollis</i> Brehm, 1831	PN3 -	LC	LC	-	NAb / LC / -	D	DD	4	MODERE
Grèbe castagneux <i>Tachybaptus ruficollis</i> Pallas, 1764	PN3 -	LC	NAd	-	LC / NAd / -	-	=	97	FAIBLE
Grèbe huppé <i>Podiceps cristatus</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	NAc	-	LC / LC / -	R	+	631	FAIBLE
Grèbe jougris <i>Podiceps grisegena</i> Boddaert, 1783	PN3 -	CR	NAc	-	- / NAc / -	-	-	1	FORT
Grimpereau des jardins <i>Certhia brachydactyla</i> C.L. Brehm, 1820	PN3 -	LC	-	-	LC / - / -	-	+	44	FAIBLE
Grive draine <i>Turdus viscivorus</i> Linnaeus, 1758	- DO2	LC	NAd	NAd	LC / NAd / NAd	-	=	173	TRES FAIBLE
Grive litorne <i>Turdus pilaris</i> Linnaeus, 1758	- DO2	LC	LC	-	LC / LC / -	-	-32	112	FAIBLE
Grive musicienne <i>Turdus philomelos</i> C. L. Brehm, 1831	- DO2	LC	NAd	NAd	LC / NAd / NAd	-	=	10	TRES FAIBLE
Grosbec casse-noyaux <i>Coccothraustes coccothraustes</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	NAd	-	DD / NAd / -	-	+	19	FAIBLE
Grue cendrée <i>Grus grus</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	CR	NT	NAc	- / LC / NAd	-	+	607	TRES FORT
Guêpier d'Europe <i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	-	NAd	LC / - / NAd	R	DD	165	MODERE
Harle bièvre <i>Mergus merganser</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO2	NT	LC	-	NAc / NAc / -	-	+	1	FAIBLE

Pré-diagnostic écologique

Projet d'aménagement d'ombrières sur des vergers existants – Reden



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts							Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace				Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
		Liste rouge France - Nicheurs	Liste rouge France - Hivernants	Liste rouge France - Passage	Liste rouge PACA				
Héron cendré <i>Ardea cinerea</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	NAc	NAd	LC / NAc / NAd	-	=	189	FAIBLE
Héron garde-bœufs <i>Ardea ibis</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	NAc	-	LC / NAc / -	-	+	16	FAIBLE
Héron pourpré <i>Ardea purpurea</i> Linnaeus, 1766	PN3 DO1	LC	-	-	VU / - / -	D	=	2	FORT
Hirondelle de fenêtre <i>Delichon urbicum</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	NT	-	DD	LC / - / DD	-	-34,3	1154	MODERE
Hirondelle de rivage <i>Riparia riparia</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	-	DD	NT / - / DD	R	-	23	MODERE
Hirondelle de rochers <i>Ptyonoprogne rupestris</i> Scopoli, 1769	PN3 -	LC	-	NAd	LC / - / NAd	-	DD	29	FAIBLE
Hirondelle rustique <i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	NT	-	DD	NT / - / DD	-	-40,9	592	MODERE
Huppe fasciée <i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	NAd	-	LC / NAd / -	R	=	35	MODERE
Hypolaïs polyglotte <i>Hippolais polyglotta</i> Vieillot, 1817	PN3 -	LC	-	NAd	LC / - / NAd	-	=	5	FAIBLE
Linotte mélodieuse <i>Linaria cannabina</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	VU	NAd	NAc	VU / NAd / NAc	-	-8	74	MODERE
Locustelle tachetée <i>Locustella naevia</i> Boddaert, 1783	PN3 -	NT	-	NAc	- / - / NAc	R	-71,8	1	FORT
Loriot d'Europe <i>Oriolus oriolus</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	-	NAc	LC / - / NAc	-	+	37	FAIBLE
Martinet noir <i>Apus apus</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	NT	-	DD	NT / - / DD	-	-64,6	209	MODERE

Pré-diagnostic écologique

Projet d'aménagement d'ombrières sur des vergers existants – Reden



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts							Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace				Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
		Liste rouge France - Nicheurs	Liste rouge France - Hivernants	Liste rouge France - Passage	Liste rouge PACA				
Martin-pêcheur d'Europe <i>Alcedo atthis</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	VU	NAc	-	LC / NAc / -	R	-	23	MODERE
Merle noir <i>Turdus merula</i> Linnaeus, 1758	- DO2	LC	NAd	NAd	LC / NAd / NAd	-	=	178	TRES FAIBLE
Mésange à longue queue <i>Aegithalos caudatus</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	-	NAb	LC / - / NAb	-	=	192	FAIBLE
Mésange bleue <i>Cyanistes caeruleus</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	-	NAb	LC / - / NAb	-	+	206	FAIBLE
Mésange charbonnière <i>Parus major</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	NAb	NAd	LC / NAb / NAd	-	=	162	FAIBLE
Mésange huppée <i>Lophophanes cristatus</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	-	-	LC / - / -	-	-8	10	FAIBLE
Mésange noire <i>Periparus ater</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	NAd	NAd	LC / NAd / NAd	-	-	28	FAIBLE
Mésange nonnette <i>Poecile palustris</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	-	-	LC / - / -	-	-	30	FAIBLE
Milan noir <i>Milvus migrans</i> Boddaert, 1783	PN3 DO1	LC	-	NAd	LC / - / NAd	-	+	197	FAIBLE
Milan royal <i>Milvus milvus</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	VU	VU	NAc	NAb / EN / NAd	D	+	9	FORT
Moineau domestique <i>Passer domesticus</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	-	NAb	LC / - / NAb	-	+	266	FAIBLE
Moineau friquet <i>Passer montanus</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	EN	-	-	EN / - / -	-	-87	62	TRES FORT
Moineau soulcie <i>Petronia petronia</i> Linnaeus, 1766	PN3 -	LC	-	-	NT / - / -	D	-	2	MODERE

Pré-diagnostic écologique

Projet d'aménagement d'ombrières sur des vergers existants – Reden



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts							Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace				Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
		Liste rouge France - Nicheurs	Liste rouge France - Hivernants	Liste rouge France - Passage	Liste rouge PACA				
Mouette pygmée <i>Hydrocoloeus minutus</i> Pallas, 1776	PN3 DO1	NAb	LC	NAd	- / NAd / NAd	-	DD	1	FAIBLE
Mouette rieuse <i>Chroicocephalus ridibundus</i> Linnaeus, 1766	PN3 DO2	NT	LC	NAd	VU / LC / NAd	-	-	5	MODERE
Nette rousse <i>Netta rufina</i> Pallas, 1773	- DO2	LC	LC	NAd	NT / NAc / NAd	D	+	31	MODERE
Perdrix rouge <i>Alectoris rufa</i> Linnaeus, 1758	- DO2,3	LC	-	-	VU / - / -	-	-35	12	MODERE
Petit Gravelot <i>Charadrius dubius</i> Scopoli, 1786	PN3 -	LC	-	NAc	VU / - / NAc	R	=	14	MODERE
Petit-duc scops <i>Otus scops</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	-	-	LC / - / -	R	DD	5	MODERE
Phragmite des joncs <i>Acrocephalus schoenobaenus</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	-	DD	- / - / DD	-	-18	3	FAIBLE
Pic épeiche <i>Dendrocopos major</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	NAd	-	LC / NAd / -	-	+	76	FAIBLE
Pic épeichette <i>Dendrocopos minor</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	VU	-	-	LC / - / -	R	=	6	MODERE
Pic noir <i>Dryocopus martius</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	LC	-	-	LC / - / -	R	+	4	MODERE
Pic vert <i>Picus viridis</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	-	-	LC / - / -	-	-	135	FAIBLE
Pie bavarde <i>Pica pica</i> Linnaeus, 1758	- DO2	LC	-	-	LC / - / -	-	+	171	TRES FAIBLE
Pie-grièche écorcheur <i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	NT	NAc	NAd	VU / - / NAd	R	DD	17	FORT

Pré-diagnostic écologique

Projet d'aménagement d'ombrières sur des vergers existants – Reden



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts							Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace				Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
		Liste rouge France - Nicheurs	Liste rouge France - Hivernants	Liste rouge France - Passage	Liste rouge PACA				
Pie-grièche grise <i>Lanius excubitor</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	EN	NAd	-	- / NAd / -	-	-50	1	FORT
Pigeon biset <i>Columbia livia</i> Gmelin, 1789	- DO2	DD	-	-	DD / - / -	-	270	4	TRES FAIBLE
Pigeon colombin <i>Columba oenas</i> Linnaeus, 1758	- DO2	LC	NAd	NAd	VU / NAd / NAd	R	+	4	MODERE
Pigeon ramier <i>Columba palumbus</i> Linnaeus, 1758	- DO2,3	LC	LC	NAd	LC / LC / NAd	-	+	78	TRES FAIBLE
Pinson des arbres <i>Fringilla coelebs</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	NAd	NAd	LC / NAd / NAd	-	=	283	FAIBLE
Pinson du Nord <i>Fringilla montifringilla</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	-	DD	NAd	- / DD / NAd	-	-61	35	MODERE
Pipit des arbres <i>Anthus trivialis</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	-	DD	LC / - / DD	-	-37,9	15	MODERE
Pipit farlouse <i>Anthus pratensis</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	VU	DD	NAd	- / DD / NAd	-	-79,6	52	MODERE
Pipit spioncelle <i>Anthus spinoletta</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	NAd	NAd	LC / NAd / NAd	-	=	7	FAIBLE
Pouillot de Bonelli <i>Phylloscopus bonelli</i> Vieillot, 1819	PN3 -	LC	-	NAd	LC / - / NAd	-	+	94	FAIBLE
Pouillot fitis <i>Phylloscopus trochilus</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	NT	-	DD	- / - / DD	-	-62,5	4	MODERE
Pouillot siffleur <i>Phylloscopus sibilatrix</i> Bechstein, 1793	PN3 -	NT	-	NAd	DD / - / NAd	-	-	x	FAIBLE
Pouillot véloce <i>Phylloscopus collybita</i> Vieillot, 1887	PN3 -	LC	NAd	NAd	NT / NAd / NAd	-	-	101	FAIBLE

Pré-diagnostic écologique

Projet d'aménagement d'ombrières sur des vergers existants – Reden



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts							Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace				Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
		Liste rouge France - Nicheurs	Liste rouge France - Hivernants	Liste rouge France - Passage	Liste rouge PACA				
Râle d'eau <i>Rallus aquaticus</i> Linnaeus, 1758	- DO2	NT	NAd	NAd	NT / NAd / NAd	-	DD	82	FAIBLE
Roitelet à triple bandeau <i>Regulus ignicapilla</i> Temminck, 1820	PN3 -	LC	NAd	NAd	LC / NAd / NAd	-	+	8	FAIBLE
Roitelet huppé <i>Regulus regulus</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	NT	NAd	NAd	NT / NAd / NAd	-	-52,2	7	MODERE
Rollier d'Europe <i>Coracias garrulus</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	NT	-	NAd	NT / - / NAd	D	-	6	MODERE
Rossignol philomèle <i>Luscinia megarhynchos</i> C. L. Brehm, 1831	PN3 -	LC	-	NAc	NT / - / NAc	-	=	133	FAIBLE
Rougegorge familier <i>Erithacus rubecula</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	NAd	NAd	LC / NAd / NAd	-	=	119	FAIBLE
Rougequeue à front blanc <i>Phoenicurus phoenicurus</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	-	NAd	LC / - / NAd	-	+	23	FAIBLE
Rougequeue noir <i>Phoenicurus ochruros</i> S. G. Gmelin, 1774	PN3 -	LC	NAd	NAd	LC / NAd / NAd	-	=	37	FAIBLE
Rousserolle effarvate <i>Acrocephalus scirpaceus</i> Hermann, 1804	PN3 -	LC	-	NAc	LC / - / NAc	-	-25,8	1	FAIBLE
Rousserolle turdoïde <i>Acrocephalus arundinaceus</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	VU	-	NAc	VU / - / NAc	R	-24,3	183	FORT
Sarcelle d'été <i>Spatula querquedula</i> Linnaeus, 1758	- DO2	VU	-	NT	NAb / - / NT	R	-	19	MODERE
Sarcelle d'hiver <i>Anas crecca</i> Linnaeus, 1758	- DO2,3	VU	LC	NAd	NAb / LC / NAd	-	-	905	MODERE
Serin cini <i>Serinus serinus</i> Linnaeus, 1766	PN3 -	VU	-	NAd	NT / - / NAd	-	-47	57	MODERE

Pré-diagnostic écologique

Projet d'aménagement d'ombrières sur des vergers existants – Reden



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts							Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace				Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
		Liste rouge France - Nicheurs	Liste rouge France - Hivernants	Liste rouge France - Passage	Liste rouge PACA				
Sittelle torchepot <i>Sitta europaea</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	-	-	LC / - / -	-	-	50	FAIBLE
Tarier des prés <i>Saxicola rubetra</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	VU	-	DD	VU / - / DD	-	-71,5	16	FORT
Tarier pâtre <i>Saxicola rubicola</i> Linnaeus, 1766	PN3 -	NT	NAd	NAd	NT / NAd / NAd	-	-22	55	MODERE
Tarin des aulnes <i>Spinus spinus</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	DD	NAd	DD / DD / NAd	R	DD	18	FAIBLE
Torcol fourmilier <i>Jynx torquilla</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	NAc	NAc	LC / - / NAc	R	=	3	FAIBLE
Tourterelle des bois <i>Streptopelia turtur</i> Linnaeus, 1758	- DO2	VU	-	NAc	VU / - / NAd	-	-57	81	FORT
Tourterelle turque <i>Streptopelia decaocto</i> FrivalDzky, 1838	- DO2	LC	-	NAd	LC / - / NAd	-	+	139	TRES FAIBLE
Traquet motteux <i>Oenanthe oenanthe</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	NT	-	DD	NT / - / DD	-	=	5	MODERE
Troglodyte mignon <i>Troglodytes troglodytes</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	NAd	-	LC / NAd / -	-	-28,9	32	FAIBLE
Vanneau huppé <i>Vanellus vanellus</i> Linnaeus, 1758	- DO2	NT	LC	NAd	EN / NAc / NAd	R	-15,5	47	FORT
Vautour fauve <i>Gyps fulvus</i> Hablizl, 1783	PN3 DO1	LC	-	-	VU / - / -	D	+	19	FORT
Venturon montagnard <i>Carduelis citrinella</i> Pallas, 1764	PN3 -	NT	-	-	LC / - / -	R	-	1	MODERE
Verdier d'Europe <i>Chloris chloris</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	VU	NAd	NAd	VU / NAd / NAd	-	-60,6	70	FORT

Pré-diagnostic écologique

Projet d'aménagement d'ombrières sur des vergers existants – Reden



9.1.4 Autres taxons

Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts				Tendance des populations (%)	Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace		Déterminante ZNIEFF PACA			
		Liste rouge France	Liste rouge PACA				
Amphibiens							
Alyte accoucheur <i>Alytes obstetricans</i> Laurenti, 1768	PN2 DH4	LC	LC	-	-	2	MODERE
Crapaud calamite <i>Epidalea calamita</i> Laurenti, 1768	PN2 DH4	LC	LC	-	-	161	MODERE
Crapaud épineux <i>Bufo spinosus</i> Daudin, 1803	PN3 -	NE	-	-	DD	145	FAIBLE
Grenouille rieuse <i>Pelophylax ridibundus</i> Pallas, 1771	PN3 DH5	LC	NA	-	+	20	FAIBLE
Grenouille rousse <i>Rana temporaria</i> Linnaeus, 1758	PN4 DH5	LC	LC	-	-	4	FAIBLE
Grenouille verte indéterminée <i>Pelophylax</i> sp.	- -	-	-	-	+	50	TRES FAIBLE
Pélodyte ponctué <i>Pelodytes punctatus</i> Daudin, 1803	PN2 -	LC	LC	R	-	14	MODERE
Rainette méridionale <i>Hyla meridionalis</i> Böttger, 1874	PN2 DH4	LC	LC	-	-	3	MODERE
Salamandre tachetée <i>Salamandra salamandra</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	LC	-	-	10	FAIBLE
Reptiles							
Couleuvre d'Esculape <i>Zamenis longissimus</i> Laurenti, 1768	PN2 DH4	LC	LC	-	-	7	MODERE
Couleuvre helvétique <i>Natrix helvetica</i> Lacépède, 1789	PN2 -	LC	LC	-	=	4	MODERE
Couleuvre verte et jaune <i>Hierophis viridiflavus</i> Lacépède, 1789	PN2 DH4	LC	LC	R	-	10	FORT

Pré-diagnostic écologique

Projet d'aménagement d'ombrières sur des vergers existants – Reden



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts					Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace		Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
		Liste rouge France	Liste rouge PACA				
Couleuvre vipérine <i>Natrix maura</i> Linnaeus, 1758	PN2 -	NT	LC	-	-	4	MODERE
Lézard à deux raies <i>Lacerta bilineata</i> Daudin, 1802	PN2 DH4	LC	LC	-	=	82	MODERE
Lézard des murailles <i>Podarcis muralis</i> Laurenti, 1768	PN2 DH4	LC	LC	-	=	78	MODERE
Lézard ocellé <i>Timon lepidus</i> Daudin, 1802	PN2 -	VU	NT	R	-	0	TRES FORT
Orvet fragile <i>Anguis fragilis</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	DD	-	-	2	FAIBLE
Trachémyde écrite <i>Trachemys scripta</i> Thunberg in Schoepff, 1792	- -	NA	NA	-	DD	8	TRES FAIBLE
Vipère aspic <i>Vipera aspis</i> Linnaeus, 1758	PN2 -	LC	LC	-	-	3	MODERE
Mammifères							
Belette d'Europe <i>Mustela nivalis</i> Linnaeus, 1766	- -	LC	-	-	DD	1	TRES FAIBLE
Blaireau européen <i>Meles meles</i> Linnaeus, 1758	- -	LC	-	-	DD	17	TRES FAIBLE
Castor d'Eurasie <i>Castor fiber</i> Linnaeus, 1758	PN2 DH2,4	LC	-	D	DD	67	FORT
Chamois <i>Rupicapra rupicapra</i> Linnaeus, 1758	- DH5	LC	-	-	DD	1	FAIBLE
Chevreuil européen <i>Capreolus capreolus</i> Linnaeus, 1758	- -	LC	-	-	DD	84	TRES FAIBLE
Ecureuil roux <i>Sciurus vulgaris</i> Linnaeus, 1758	PN2 -	LC	-	-	DD	14	MODERE

Pré-diagnostic écologique

Projet d'aménagement d'ombrières sur des vergers existants – Reden



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts					Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace		Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
		Liste rouge France	Liste rouge PACA				
Fouine <i>Martes foina</i> Erxleben, 1777	- -	LC	-	-	DD	4	TRES FAIBLE
Hérisson d'Europe <i>Erinaceus europaeus</i> Linnaeus, 1758	PN2 -	LC	-	-	DD	24	MODERE
Lapin de garenne <i>Oryctolagus cuniculus</i> Linnaeus, 1758	- -	NT	-	-	DD	6	FAIBLE
Lièvre d'Europe <i>Lepus europaeus</i> Pallas, 1778	- -	LC	-	-	DD	24	TRES FAIBLE
Loir gris <i>Glis glis</i> Linnaeus, 1766	- -	LC	-	-	DD	1	TRES FAIBLE
Loutre d'Europe <i>Lutra lutra</i> Linnaeus, 1758	PN2 DH2,4	LC	-	D	DD	3	FORT
Pachyure étrusque <i>Suncus etruscus</i> Savi, 1822	- -	LC	-	-	DD	1	TRES FAIBLE
Ragondin <i>Myocastor coypus</i> Molina, 1782	- -	NA	-	-	DD	14	TRES FAIBLE
Renard roux <i>Vulpes vulpes</i> Linnaeus, 1758	- -	LC	-	-	DD	23	TRES FAIBLE
Sanglier <i>Sus scrofa</i> Linnaeus, 1758	- -	LC	-	-	DD	23	TRES FAIBLE
Souris grise <i>Mus musculus</i> Linnaeus, 1758	- -	LC	-	-	DD	2	TRES FAIBLE
Chiroptères							
Barbastelle d'Europe <i>Barbastella barbastellus</i> Schreber, 1774	PN2 DH2,4	LC	-	D	+	x	TRES FORT
Grand Murin <i>Myotis myotis</i> Borkhausen. 1797	PN2 DH2,4	LC	-	D	DD	1	FORT

Pré-diagnostic écologique

Projet d'aménagement d'ombrières sur des vergers existants – Reden



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts					Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace		Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
		Liste rouge France	Liste rouge PACA				
Molosse de Cestoni <i>Tadarida teniotis</i> Rafinesque, 1814	PN2 DH4	NT	-	R	+	x	FORT
Murin cryptique <i>Myotis crypticus</i> Ruedi, Ibáñez, Salicini, Juste & Puechmaille, 2019	- -	-	-	-	DD	x	MODERE
Murin de Daubenton <i>Myotis daubentonii</i> Kuhl, 1817	PN2 DH4	LC	-	-	-29	x	MODERE
Noctule commune <i>Nyctalus noctula</i> Schreber, 1774	PN2 DH4	VU	-	R	-50	x	FORT
Noctule de Leisler <i>Nyctalus leisleri</i> Kuhl, 1817	PN2 DH4	NT	-	R	+	x	MODERE
Petit Rhinolophe <i>Rhinolophus hipposideros</i> Bechstein, 1800	PN2 DH2,4	LC	-	R	DD	75	FORT
Pipistrelle commune <i>Pipistrellus pipistrellus</i> Schreber, 1774	PN2 DH4	NT	-	-	-23	x	MODERE
Pipistrelle de Kuhl <i>Pipistrellus kuhlii</i> Kuhl, 1817	PN2 DH4	LC	-	-	-7,7	x	MODERE
Pipistrelle de Nathusius <i>Pipistrellus nathusii</i> Keyserling & Blasius, 1839	PN2 DH4	NT	-	R	-30	x	FORT
Pipistrelle pygmée <i>Pipistrellus pygmaeus</i> Leach, 1825	PN2 DH4	LC	-	-	-2,4	x	MODERE
Sérotine commune <i>Eptesicus serotinus</i> Schreber, 1774	PN2 DH4	NT	-	-	+	x	MODERE
Vespère de Savi <i>Hypsugo savii</i> Bonaparte, 1837	PN2 DH4	LC	-	R	-21	x	FORT
Odonates							
Aesche affine <i>Aeshna affinis</i> Vander Linden, 1820	- -	LC	LC	-		1	TRES FAIBLE

Pré-diagnostic écologique

Projet d'aménagement d'ombrières sur des vergers existants – Reden



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts					Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace		Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
		Liste rouge France	Liste rouge PACA				
Aesche bleue <i>Aeshna cyanea</i> O.F. Müller, 1764	- -	LC	LC	-		1	TRES FAIBLE
Aesche mixte <i>Aeshna mixta</i> Latreille, 1805	- -	LC	LC	-		11	TRES FAIBLE
Aesche paisible <i>Boyeria irene</i> Boyer de Fonscolombe, 1838	- -	LC	LC	-		3	TRES FAIBLE
Agrion à larges pattes <i>Platycnemis pennipes</i> Pallas, 1771	- -	LC	LC	-		4	TRES FAIBLE
Agrion blanchâtre <i>Platycnemis latipes</i> Rambur, 1842	- -	LC	LC	-		40	TRES FAIBLE
Agrion bleuisant <i>Coenagrion caerulescens</i> Boyer de Fonscolombe, 1838	- -	EN	VU	D		118	FORT
Agrion de Mercure <i>Coenagrion mercuriale</i> Charpentier, 1840	PN3 DH2	LC	LC	R		18	FORT
Agrion de Vander Linden <i>Erythromma lindenii</i> Selys, 1840	- -	LC	LC	-		14	TRES FAIBLE
Agrion élégant <i>Ischnura elegans</i> Vander Linden, 1820	- -	LC	LC	-		71	TRES FAIBLE
Agrion jouvencelle <i>Coenagrion puella</i> Linnaeus, 1758	- -	LC	LC	-		61	TRES FAIBLE
Agrion mignon <i>Coenagrion scitulum</i> Rambur, 1842	- -	LC	LC	-		1	TRES FAIBLE
Agrion nain <i>Ischnura pumilio</i> Charpentier, 1825	- -	LC	LC	-		13	TRES FAIBLE
Agrion porte-coupe <i>Enallagma cyathigerum</i> Charpentier, 1840	- -	LC	LC	-		25	TRES FAIBLE

Pré-diagnostic écologique

Projet d'aménagement d'ombrières sur des vergers existants – Reden



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts					Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace		Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
		Liste rouge France	Liste rouge PACA				
Anax empereur <i>Anax imperator</i> Leach, 1815	- -	LC	LC	-		14	TRES FAIBLE
Anax napolitain <i>Anax parthenope</i> Selys, 1839	- -	LC	LC	-		10	TRES FAIBLE
Caloptéryx éclatant <i>Calopteryx splendens</i> Harris, 1780	- -	LC	LC	-		61	TRES FAIBLE
Caloptéryx vierge <i>Calopteryx virgo</i> Linnaeus,1758	- -	LC	LC	-		30	TRES FAIBLE
Cordulégastre annelé <i>Cordulegaster boltonii</i> Donovan, 1807	- -	LC	LC	-		3	TRES FAIBLE
Crocothémis écarlate <i>Crocothemis erythraea</i> Brullé, 1832	- -	LC	LC	-		28	TRES FAIBLE
Gomphe à forceps <i>Onychogomphus forcipatus</i> Linnaeus, 1758	- -	LC	LC	-		14	TRES FAIBLE
Gomphe semblable <i>Gomphus simillimus</i> Selys, 1840	- -	LC	LC	R		1	MODERE
Leste brun <i>Sympecma fusca</i> Vander Linden, 1820	- -	LC	LC	-		36	TRES FAIBLE
Leste verdoyant méridional <i>Lestes virens virens</i> Charpentier, 1825	- -	-	-	-		3	TRES FAIBLE
Leste vert <i>Chalcolestes viridis</i> Vander Linden, 1825	- -	LC	LC	-		7	TRES FAIBLE
Libellule déprimée <i>Libellula depressa</i> Linnaeus, 1758	- -	LC	LC	-		7	TRES FAIBLE
Orthétrum bleuisant <i>Orthetrum coerulescens</i> Fabricius, 1798	- -	LC	LC	-		29	TRES FAIBLE

Pré-diagnostic écologique

Projet d'aménagement d'ombrières sur des vergers existants – Reden



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts					Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace		Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
		Liste rouge France	Liste rouge PACA				
Orthétrum brun <i>Orthetrum brunneum</i> Boyer de Fonscolombe, 1837	- -	LC	LC	-		42	TRES FAIBLE
Orthétrum réticulé <i>Orthetrum cancellatum</i> Linnaeus, 1758	- -	LC	LC	-		12	TRES FAIBLE
Petite nymphe au corps de feu <i>Pyrrhosoma nymphula</i> Sulzer, 1776	- -	LC	LC	-		21	TRES FAIBLE
Sympétrum de Fonscolombe <i>Sympetrum fonscolombii</i> Selys, 1840	- -	LC	LC	-		11	TRES FAIBLE
Sympétrum déprimé <i>Sympetrum depressiusculum</i> Selys, 1841	- -	EN	VU	D		1	FORT
Sympétrum fascié <i>Sympetrum striolatum</i> Charpentier, 1840	- -	LC	LC	-		82	TRES FAIBLE
Sympétrum méridional <i>Sympetrum meridionale</i> Selys, 1841	- -	LC	LC	-		4	TRES FAIBLE
Sympétrum sanguin <i>Sympetrum sanguineum</i> O.F. Müller, 1764	- -	LC	LC	-		22	TRES FAIBLE
Rhopalocères							
Agreste <i>Hipparchia semele</i> Linnaeus, 1758	- -	LC	LC	-	-23	6	TRES FAIBLE
Amaryllis <i>Pyronia tithonus</i> Linnaeus, 1771	- -	LC	LC	-	=	186	TRES FAIBLE
Argus bleu-nacré <i>Lysandra coridon</i> Poda, 1761	- -	LC	LC	-	-5	18	TRES FAIBLE
Argus frêle <i>Cupido minimus</i> Fuessly, 1775	- -	LC	LC	-	-9	9	TRES FAIBLE
Aurore <i>Anthocharis cardamines</i> Linnaeus, 1758	- -	LC	LC	-	=	14	TRES FAIBLE

Pré-diagnostic écologique

Projet d'aménagement d'ombrières sur des vergers existants – Reden



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts					Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace		Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
		Liste rouge France	Liste rouge PACA				
Azuré bleu céleste <i>Lysandra bellargus</i> Rottemburg, 1775	- -	LC	LC	-	-6	12	TRES FAIBLE
Azuré de la badasse <i>Glaucopsyche melanops</i> Boisduval, 1828	- -	LC	LC	-	-12	8	TRES FAIBLE
Azuré de la Bugrane <i>Polyommatus icarus</i> Rottemburg, 1775	- -	LC	LC	-	=	60	TRES FAIBLE
Azuré de la chevrette <i>Cupido osiris</i> Meigen, 1829	- -	LC	LC	-	-21	1	TRES FAIBLE
Azuré de la faucille <i>Cupido alcetas</i> Hoffmannsegg, 1804	- -	LC	NT	-	=	3	TRES FAIBLE
Azuré de la luzerne <i>Leptotes pirithous</i> Linnaeus, 1767	- -	LC	LC	-	=	5	TRES FAIBLE
Azuré de l'adragant <i>Polyommatus escheri</i> Hübner, 1823	- -	LC	LC	-	-4	118	TRES FAIBLE
Azuré de l'ajonc <i>Plebejus argus</i> Linnaeus, 1758	- -	LC	LC	-	-4	3	TRES FAIBLE
Azuré de l'esparcette <i>Polyommatus thersites</i> Cantener, 1835	- -	LC	LC	-	-27	4	TRES FAIBLE
Azuré de l'orobe <i>Polyommatus daphnis</i> Denis & Schiffermüller, 1775	- -	LC	LC	-	-6	1	TRES FAIBLE
Azuré des anthyllides <i>Cyaniris semiargus</i> Rottemburg, 1775	- -	LC	LC	-	-6	9	TRES FAIBLE
Azuré des coronilles <i>Plebejus argyrognomon</i> Bergsträsser, 1779	- -	LC	LC	-	-8	2	TRES FAIBLE
Azuré des cytises <i>Glaucopsyche alexis</i> Poda, 1761	- -	LC	LC	-	-9	7	TRES FAIBLE

Pré-diagnostic écologique

Projet d'aménagement d'ombrières sur des vergers existants – Reden



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts					Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace		Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
		Liste rouge France	Liste rouge PACA				
Azuré des nerpruns <i>Celastrina argiolus</i> Linnaeus, 1758	- -	LC	LC	-	=	6	TRES FAIBLE
Azuré du baguenaudier <i>Glaucopsyche iolas</i> Ochsenheimer, 1816	- -	NT	EN	R	-9	3	MODERE
Azuré du genêt <i>Plebejus idas</i> Linnaeus, 1760	- -	LC	LC	-	-14	21	TRES FAIBLE
Azuré du serpolet <i>Phengaris arion</i> Linnaeus, 1758	PN2 DH4	LC	NT	R	-14	1	FORT
Azuré du thym <i>Pseudophilotes baton</i> Bergsträsser, 1779	- -	LC	LC	-	-21	5	TRES FAIBLE
Azuré du trèfle <i>Cupido argiades</i> Pallas, 1771	- -	LC	LC	-	-3	14	TRES FAIBLE
Azuré porte-queue <i>Lampides boeticus</i> Linnaeus, 1767	- -	LC	LC	-	-1	4	TRES FAIBLE
Bleu-nacré d'Espagne <i>Lysandra hispana</i> Herrich-Schäffer, 1852	- -	LC	LC	-	=	103	FAIBLE
Brun du pélargonium <i>Cacyreus marshalli</i> Butler, 1898	- -	NA	NA	-	=	2	TRES FAIBLE
Céphale <i>Coenonympha arcania</i> Linnaeus, 1760	- -	LC	LC	-	-3	32	TRES FAIBLE
Citron de Provence <i>Gonepteryx cleopatra</i> Linnaeus, 1767	- -	LC	LC	-	-3	9	TRES FAIBLE
Citron <i>Gonepteryx rhamni</i> Linnaeus, 1758	- -	LC	LC	-	=	16	TRES FAIBLE
Collier de corail <i>Aricia agestis</i> Denis & Schiffermüller, 1775	- -	LC	LC	-	=	6	TRES FAIBLE

Pré-diagnostic écologique

Projet d'aménagement d'ombrières sur des vergers existants – Reden



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts					Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace		Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
		Liste rouge France	Liste rouge PACA				
Cuivré commun <i>Lycaena phlaeas</i> Linnaeus, 1760	- -	LC	LC	-	=	15	TRES FAIBLE
Damier de la succise <i>Euphydryas aurinia</i> Rottemburg, 1775	PN3 DH2	LC	LC	-	-9	3	FORT
Demi-deuil <i>Melanargia galathea</i> Linnaeus, 1758	- -	LC	LC	-	=	158	TRES FAIBLE
Diane <i>Zerynthia polyxena</i> Denis & Schiffermüller, 1775	PN2 DH4	LC	LC	R	=	52	FORT
Fadet commun <i>Coenonympha pamphilus</i> Linnaeus, 1758	- -	LC	LC	-	=	123	TRES FAIBLE
Fadet des garrigues <i>Coenonympha dorus</i> Esper, 1782	- -	LC	LC	-	-18	1	TRES FAIBLE
Faune <i>Hipparchia statilinus</i> Hufnagel, 1766	- -	LC	LC	-	-28	7	TRES FAIBLE
Flambé <i>Iphiclides podalirius</i> Linnaeus, 1758	- -	LC	LC	-	-1	34	TRES FAIBLE
Fluoré <i>Colias alfacariensis</i> Ribbe, 1905	- -	LC	LC	-	-2	14	TRES FAIBLE
Gamma <i>Polygonia c-album</i> Linnaeus, 1758	- -	LC	LC	-	=	5	TRES FAIBLE
Gazé <i>Aporia crataegi</i> Linnaeus, 1758	- -	LC	LC	-	-11	13	TRES FAIBLE
Grand Collier argenté <i>Boloria euphrosyne</i> Linnaeus, 1758	- -	LC	LC	-	-27	4	TRES FAIBLE
Grand Nègre des bois <i>Minois dryas</i> Scopoli, 1763	- -	LC	LC	-	-6	16	MODERE

Pré-diagnostic écologique

Projet d'aménagement d'ombrières sur des vergers existants – Reden



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts					Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace		Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
		Liste rouge France	Liste rouge PACA				
Grande Coronide <i>Satyrus ferula</i> Fabricius, 1793	- -	LC	LC	-	=	3	TRES FAIBLE
Grande Tortue <i>Nymphalis polychloros</i> Linnaeus, 1758	- -	LC	LC	-	=	13	TRES FAIBLE
Hespérie de la houque <i>Thymelicus sylvestris</i> Poda, 1761	- -	LC	LC	-	-1	2	TRES FAIBLE
Hespérie de la malope <i>Pyrgus onopordi</i> Rambur, 1839	- -	LC	LC	-	-36	2	TRES FAIBLE
Hespérie de l'alcée <i>Carcharodus alceae</i> Esper, 1780	- -	LC	LC	-	=	8	TRES FAIBLE
Hespérie des cirses <i>Pyrgus cirsii</i> Rambur, 1839	- -	NT	NT	R	-33	2	MODERE
Hespérie des sanguisorbes <i>Spialia sertorius</i> Hoffmannsegg, 1804	- -	LC	LC	-	-5	6	TRES FAIBLE
Hespérie du carthame <i>Pyrgus carthami</i> Hübner, 1813	- -	LC	LC	-	-36	1	TRES FAIBLE
Hespérie du chiendent <i>Thymelicus acteon</i> Rottemburg, 1775	- -	LC	LC	-	=	1	TRES FAIBLE
Hespérie du dactyle <i>Thymelicus lineola</i> Ochsenheimer, 1808	- -	LC	LC	-	=	1	TRES FAIBLE
Machaon <i>Papilio machaon</i> Linnaeus, 1758	- -	LC	LC	-	=	11	TRES FAIBLE
Marbré-de-vert <i>Pontia daplidice</i> Linnaeus, 1758	- -	LC	LC	-	-23	28	TRES FAIBLE
Mégère <i>Lasiommata megera</i> Linnaeus, 1767	- -	LC	LC	-	=	47	TRES FAIBLE

Pré-diagnostic écologique

Projet d'aménagement d'ombrières sur des vergers existants – Reden



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts					Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace		Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
		Liste rouge France	Liste rouge PACA				
Mélitée de Fruhstorfer <i>Melitaea celadussa</i> Fruhstorfer, 1910	- -	-	LC	-	-11	102	TRES FAIBLE
Mélitée de la Lancéole <i>Melitaea parthenoides</i> Keferstein, 1851	- -	LC	LC	-	-12	2	TRES FAIBLE
Mélitée des centaureés <i>Melitaea phoebe</i> Denis & Schiffermüller, 1775	- -	LC	LC	-	-8	9	TRES FAIBLE
Mélitée du plantain <i>Melitaea cinxia</i> Linnaeus, 1758	- -	LC	LC	-	-4	17	TRES FAIBLE
Mélitée orangée <i>Melitaea didyma</i> Esper, 1778	- -	LC	LC	-	-13	17	TRES FAIBLE
Mercure <i>Arethusana arethusa</i> Denis & Schiffermüller, 1775	- -	LC	LC	-	-13	20	TRES FAIBLE
Moiré automnal <i>Erebia neoridas</i> Boisduval, 1828	- -	LC	LC	-	-5	11	TRES FAIBLE
Moiré provençal <i>Erebia epistygne</i> Hübner, 1819	- -	NT	VU	D	=	4	FORT
Moyen Nacré <i>Fabriciana adippe</i> Denis & Schiffermüller, 1775	- -	LC	LC	-	-22	2	TRES FAIBLE
Myrtil <i>Maniola jurtina</i> Linnaeus, 1758	- -	LC	LC	-	=	40	TRES FAIBLE
Nacré de la ronce <i>Brenthis daphne</i> Denis & Schiffermüller, 1775	- -	LC	LC	-	=	7	TRES FAIBLE
Némusien <i>Lasiommata maera</i> Linnaeus, 1758	- -	LC	LC	-	-16	2	TRES FAIBLE
Nymphale de l'arbousier <i>Charaxes jasius</i> Linnaeus, 1767	- -	LC	LC	-	-5	1	TRES FAIBLE

Pré-diagnostic écologique

Projet d'aménagement d'ombrières sur des vergers existants – Reden



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts					Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace		Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
		Liste rouge France	Liste rouge PACA				
Paon-du-jour <i>Aglais io</i> Linnaeus, 1758	- -	LC	LC	-	=	1	TRES FAIBLE
Petit Mars changeant <i>Apatura ilia</i> Denis & Schiffermüller, 1775	- -	LC	LC	-	=	8	TRES FAIBLE
Petit Nacré <i>Issoria lathonia</i> Linnaeus, 1758	- -	LC	LC	-	-1	10	TRES FAIBLE
Petite Tortue <i>Aglais urticae</i> Linnaeus, 1758	- -	LC	LC	-	=	108	TRES FAIBLE
Petite Violette <i>Boloria dia</i> Linnaeus, 1767	- -	LC	LC	-	-4	32	TRES FAIBLE
Piérade de la rave <i>Pieris rapae</i> Linnaeus, 1758	- -	LC	LC	-	=	40	TRES FAIBLE
Piérade de l'ibérade <i>Pieris mannii</i> Mayer, 1851	- -	LC	LC	-	-15	2	TRES FAIBLE
Piérade des biscutelles <i>Euchloe crameri</i> Butler, 1869	- -	LC	LC	-	-10	3	TRES FAIBLE
Piérade du chou <i>Pieris brassicae</i> Linnaeus, 1758	- -	LC	LC	-	=	25	TRES FAIBLE
Piérade du Navet <i>Pieris napi</i> Linnaeus, 1758	- -	LC	LC	-	=	8	TRES FAIBLE
Piérade du Sainfoin <i>Leptidea duponcheli</i> Staudinger, 1871	- -	LC	NT	-	-10	2	TRES FAIBLE
Point de Hongrie <i>Erynnis tages</i> Linnaeus, 1758	- -	LC	LC	-	-2	30	TRES FAIBLE
Proserpine <i>Zerynthia rumina</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	LC	R	=	8	MODERE

Pré-diagnostic écologique

Projet d'aménagement d'ombrières sur des vergers existants – Reden



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts					Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace		Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
		Liste rouge France	Liste rouge PACA				
Sablé provençal <i>Polyommatus ripartii</i> Freyer, 1830	- -	LC	NT	-	-25	2	TRES FAIBLE
Silène <i>Brintesia circe</i> Fabricius, 1775	- -	LC	LC	-	-3	8	TRES FAIBLE
Souci <i>Colias crocea</i> Geoffroy in Fourcroy, 1785	- -	LC	LC	-	=	47	TRES FAIBLE
Sylvain azuré <i>Limenitis reducta</i> Staudinger, 1901	- -	LC	LC	-	-12	15	TRES FAIBLE
Sylvaine <i>Ochlodes sylvanus</i> Esper, 1777	- -	LC	LC	-	=	12	TRES FAIBLE
Sylvandre <i>Hipparchia fagi</i> Scopoli, 1763	- -	LC	LC	-	-21	3	TRES FAIBLE
Tabac d'Espagne <i>Argynnis paphia</i> Linnaeus, 1758	- -	LC	LC	-	=	44	TRES FAIBLE
Tacheté austral <i>Pyrgus malvoides</i> Elwes & EdwarD, 1897	- -	LC	LC	-	=	16	TRES FAIBLE
Thécla de la ronce <i>Callophrys rubi</i> Linnaeus, 1758	- -	LC	LC	-	-2	30	TRES FAIBLE
Thècle de l'yeuse <i>Satyrium ilicis</i> Esper, 1779	- -	LC	LC	-	-5	13	TRES FAIBLE
Thécla des Nerpruns <i>Satyrium spini</i> Denis & Schiffermüller, 1775	- -	LC	LC	-	-12	2	TRES FAIBLE
Thècle du chêne <i>Quercusia quercus</i> Linnaeus, 1758	- -	LC	LC	-	=	5	TRES FAIBLE
Tircis <i>Pararge aegeria</i> Linnaeus, 1758	- -	LC	LC	-	=	15	TRES FAIBLE

Pré-diagnostic écologique

Projet d'aménagement d'ombrières sur des vergers existants – Reden



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts					Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace		Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
		Liste rouge France	Liste rouge PACA				
Vanesse des chardons <i>Vanessa cardui</i> Linnaeus, 1758	- -	LC	LC	-	=	24	TRES FAIBLE
Virgule <i>Hesperia comma</i> Linnaeus, 1758	- -	LC	LC	-	-8	6	TRES FAIBLE
Vulcain <i>Vanessa atalanta</i> Linnaeus, 1758	- -	LC	LC	-	=	11	TRES FAIBLE
Hétérocères							
Moro-sphinx <i>Magroglossum stellatarum</i> Linnaeus, 1758	- -	-	-	-		13	TRES FAIBLE
Sphinx demi-paon <i>Smerinthus ocellatus</i> Linnaeus, 1758	- -	-	-	-		1	TRES FAIBLE
Sphinx du Chêne vert <i>Marumba quercus</i> Denis & Schiffermüller, 1775	- -	-	-	-		5	TRES FAIBLE
Sphinx du Liseron <i>Agrius convolvuli</i> Linnaeus, 1758	- -	-	-	-		1	TRES FAIBLE
Sphinx du Tilleul <i>Mimas tiliae</i> Linnaeus, 1758	- -	-	-	-		4	TRES FAIBLE
Sphinx gazé <i>Hemaris fuciformis</i> Linnaeus, 1758	- -	-	-	-		2	TRES FAIBLE
Sphinx livournien <i>Hyles livornica</i> Esper, 1780	- -	-	-	-		3	TRES FAIBLE
Sphinx mauresque <i>Sphinx maurorum</i> Jordand, 1931	- -	-	-	-		1	TRES FAIBLE
Zygène de la Bugrane <i>Zygaena hilaris</i> Ochsenheimer, 1808	- -	-	NT	R		9	MODERE
Zygène de la Coronille variée <i>Zygaena ephialtes</i> Linnaeus, 1767	- -	-	LC	-		1	TRES FAIBLE

Pré-diagnostic écologique

Projet d'aménagement d'ombrières sur des vergers existants – Reden



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts					Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace		Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
		Liste rouge France	Liste rouge PACA				
Zygène de la Petite coronille <i>Zygaena fausta</i> Linnaeus, 1767	- -	-	LC	-		118	TRES FAIBLE
Zygène de l'Esparcette <i>Zygaena rhadamanthus</i> Esper, 1789	- -	-	LC	D		2	MODERE
Zygène des bois <i>Zygaena lonicerae</i> Scheven, 1777	0 0	0	LC	-		1	TRES FAIBLE
Zygène des garrigues <i>Zygaena erythrus</i> Hübner, 1806	- -	-	LC	-		54	TRES FAIBLE
Zygène des Thérésiens <i>Zygaena viciae</i> Denis & Schiffermüller, 1775	- -	-	LC	-		1	TRES FAIBLE
Zygène du Lotier <i>Zygaena loti</i> Denis & Schiffermüller, 1775	- -	-	LC	-		14	TRES FAIBLE
Zygène du panicaut <i>Zygaena sarpedon</i> Hübner, 1790	- -	-	LC	-		4	TRES FAIBLE
Zygène du Pied-de-Poule <i>Zygaena filipendulae</i> Linnaeus, 1758	- -	-	LC	-		8	TRES FAIBLE
Zygène transalpine <i>Zygaena transalpina</i> Esper, 1780	- -	-	LC	-		3	TRES FAIBLE
Névroptères							
Ascalaphe ambré <i>Libelloides longicornis</i> Linnaeus, 1764	- -	-	-	-		6	TRES FAIBLE
Ascalaphe soufré <i>Libelloides coccajus</i> Denis & Schiffermüller, 1775	- -	-	-	-		44	TRES FAIBLE
Orthoptères							
Analote noirâtre <i>Anonconotus ghilianii</i> Camerano, 1878	- -	-	LC	-		0	TRES FAIBLE

Pré-diagnostic écologique

Projet d'aménagement d'ombrières sur des vergers existants – Reden



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts					Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace		Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
		Liste rouge France	Liste rouge PACA				
Barbitiste languedocien <i>Barbitistes fischeri</i> Yersin, 1854	- -	-	LC	-		0	TRES FAIBLE
Caloptène italien <i>Calliptamus italicus</i> Linnaeus, 1758	- -	-	LC	-		9	TRES FAIBLE
Caloptène provençal <i>Calliptamus siciliae</i> Ramme, 1927	- -	-	LC	-		5	TRES FAIBLE
Conocéphale bigarré <i>Conocephalus fuscus</i> Fabricius, 1793	- -	-	LC	-		8	TRES FAIBLE
Conocéphale gracieux <i>Ruspolia nitidula</i> Scopoli, 1786	- -	-	LC	-		2	TRES FAIBLE
Courtilière commune <i>Gryllotalpa gryllotalpa</i> Linnaeus, 1758	- -	-	NT	R		1	FAIBLE
Criquet cendré <i>Locusta cinerascens</i> Fabricius, 1781	- -	-	LC	-		1	TRES FAIBLE
Criquet des chaumes <i>Dociostaurus genei</i> Ocskay, 1832	- -	-	LC	-		1	TRES FAIBLE
Criquet des jachères <i>Chorthippus mollis</i> Charpentier, 1825	- -	-	LC	-		3	TRES FAIBLE
Criquet des larris <i>Chorthippus mollis mollis</i> Charpentier, 1825	- -	-	-	-		5	TRES FAIBLE
Criquet des mouillères <i>Euchorthippus declivus</i> Brisout de Barneville, 1848	- -	-	LC	-		5	TRES FAIBLE
Criquet des Pins <i>Gomphocerippus vagans</i> Eversmann, 1848	- -	-	LC	-		7	TRES FAIBLE
Criquet des pâtures <i>Pseudochorthippus parallelus parallelus</i> Zetterstedt, 1821	- -	-	-	-		1	TRES FAIBLE

Pré-diagnostic écologique

Projet d'aménagement d'ombrières sur des vergers existants – Reden



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts					Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace		Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
		Liste rouge France	Liste rouge PACA				
Criquet des Roseaux <i>Mecostethus parapleurus</i> Hagenbach, 1822	- -	-	LC	-		1	TRES FAIBLE
Criquet duettiste <i>Chorthippus brunneus brunneus</i> Thunberg, 1815	- -	-	LC	-		39	TRES FAIBLE
Criquet égyptien <i>Anacridium aegyptium</i> Linnaeus, 1764	- -	-	LC	-		14	TRES FAIBLE
Criquet mélodieux <i>Chorthippus biguttulus</i> Linnaeus, 1758	- -	-	LC	-		12	TRES FAIBLE
Criquet migrateur <i>Locusta migratoria</i> Linnaeus, 1758	- -	-	-	-		1	TRES FAIBLE
Criquet noir-ébène <i>Omocestus rufipes</i> Zetterstedt, 1821	- -	-	LC	-		28	TRES FAIBLE
Criquet pansu <i>Pezotettix giornae</i> Rossi, 1794	- -	-	LC	-		13	TRES FAIBLE
Criquet verte-échine <i>Chorthippus dorsatus</i> Zetterstedt, 1821	- -	-	LC	-		1	TRES FAIBLE
Decticelle côtière <i>Platycleis affinis</i> Fieber, 1853	- -	-	LC	-		3	TRES FAIBLE
Decticelle bicolore <i>Bicolorana bicolor</i> Philippi, 1830	- -	-	LC	-		1	TRES FAIBLE
Decticelle carroyée <i>Tessellana tessellata</i> Charpentier, 1825	- -	-	LC	-		1	TRES FAIBLE
Decticelle intermédiaire <i>Platycleis intermedia</i> Audinet-Serville, 1838	- -	-	LC	-		0	TRES FAIBLE
Dectique à front blanc <i>Decticus albifrons</i> Fabricius, 1775	- -	-	LC	-		26	TRES FAIBLE

Pré-diagnostic écologique

Projet d'aménagement d'ombrières sur des vergers existants – Reden



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts					Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace		Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
		Liste rouge France	Liste rouge PACA				
Decticelle grisâtre <i>Platycleis albopunctata</i> Goeze, 1778	- -	-	LC	-		3	TRES FAIBLE
Ephippigère des vignes <i>Ephippiger diurnus</i> Dufour, 1841	- -	-	LC	-		6	TRES FAIBLE
Grande Sauterelle verte <i>Tettigonia viridissima</i> Linnaeus, 1758	- -	-	LC	-		28	TRES FAIBLE
Grillon bordelais <i>Eumodicogryllus bordigalensis</i> Latreille, 1804	- -	-	LC	-		28	TRES FAIBLE
Grillon champêtre <i>Gryllus campestris</i> Linnaeus, 1758	- -	-	LC	-		58	TRES FAIBLE
Grillon des bastides <i>Gryllomorpha dalmatina</i> Ocskay, 1832	- -	-	LC	-		1	TRES FAIBLE
Grillon des bois <i>Nemobius sylvestris</i> Bosc, 1792	- -	-	LC	-		55	TRES FAIBLE
Grillon des jas <i>Gryllomorpha uclensis</i> Pantel, 1890	- -	-	LC	-		3	TRES FAIBLE
Grillon des marais <i>Pteronemobius heydenii</i> Fischer, 1853	- -	-	NT	-		66	FAIBLE
Grillon des torrents <i>Pteronemobius lineolatus</i> Brullé, 1835	- -	-	VU	R		10	MODERE
Grillon d'Italie <i>Oecanthus pellucens</i> Scopoli, 1763	- -	-	LC	-		23	TRES FAIBLE
Grillon noirâtre <i>Melanogryllus desertus</i> Pallas, 1771	- -	-	LC	-		2	TRES FAIBLE
Méconème tambourinaire <i>Meconema thalassinum</i> De Geer, 1773	- -	-	LC	-		1	TRES FAIBLE

Pré-diagnostic écologique

Projet d'aménagement d'ombrières sur des vergers existants – Reden



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts					Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace		Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
		Liste rouge France	Liste rouge PACA				
Oedipode aiguë-marine <i>Sphingonotus caeruleans</i> Linnaeus, 1767	- -	-	DD	-		105	TRES FAIBLE
OEdipode automnale <i>Aiolopus strepens</i> Latreille, 1804	- -	-	LC	-		129	TRES FAIBLE
OEdipode framboisine <i>Acrotylus fischeri</i> Azam, 1901	- -	-	LC	-		16	TRES FAIBLE
OEdipode grenadine <i>Acrotylus insubricus</i> Scopoli, 1786	- -	-	LC	-		2	TRES FAIBLE
OEdipode rouge <i>Oedipoda germanica</i> Latreille, 1804	- -	-	LC	-		21	TRES FAIBLE
Oedipode soufrée <i>Oedaleus decorus</i> Germar, 1825	- -	-	LC	-		7	TRES FAIBLE
OEdipode turquoise <i>Oedipoda caeruleus</i> Linnaeus, 1758	- -	-	LC	-		65	TRES FAIBLE
Phanéoptère lilacé <i>Tylopsis lilifolia</i> Fabricius, 1793	- -	-	LC	-		2	TRES FAIBLE
Phanéoptère méridional <i>Phaneroptera nana</i> Fieber, 1853	- -	-	LC	-		13	TRES FAIBLE
Sauterelle des grottes <i>Dolichopoda azami</i> Saulcy, 1893	- -	-	LC	R		10	TRES FAIBLE
Tétrix déprimé <i>tetrix depressa</i> Brisout de Barneville, 1848	- -	-	LC	-		17	TRES FAIBLE
Tétrix des plages <i>Paratettix meridionalis</i> Rambur, 1838	- -	-	LC	-		160	TRES FAIBLE
Tétrix des vasières <i>Tetrix ceperoi</i> Bolivar, 1887	- -	-	LC	-		7	TRES FAIBLE

Pré-diagnostic écologique

Projet d'aménagement d'ombrières sur des vergers existants – Reden



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts					Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace		Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
		Liste rouge France	Liste rouge PACA				
Tétrix grisâtre <i>Tetrix tuerki</i> Krauss, 1876	- -	-	NT	R		18	FAIBLE
Tridactyle panaché <i>Xya variegata</i> Latreille, 1809	- -	-	NT	D		159	FORT
Mantes							
Empuse commune <i>Empusa pennata</i> Thunberg, 1815	- -	-	-	-		6	TRES FAIBLE
Mante décolorée <i>Ameles decolor</i> Charpentier, 1825	- -	-	-	-		3	TRES FAIBLE
Mante religieuse <i>Mantis religiosa</i> Linnaeus, 1758	- -	-	-	-		8	TRES FAIBLE
Coléoptères							
Merohister ariasi (Marseul, 1864)	- -	-	-	R		2	MODERE
Lucane cerf-volant <i>Lucanus cervus</i> Linnaeus, 1758	- DH2	NT	-	-		23	FORT
Osmoderma eremita Scopoli, 1763	PN2 DH2, 4	NT	-	D		4	FORT
Elater ferrugineus Linnaeus, 1758	- -	NT	-	-		4	FAIBLE
Prionychus ater (Fabricius, 1775)	- -	LC	-	-		2	FAIBLE
Grand Capricorne <i>Cerambyx cerdo</i> Linnaeus, 1758	PN2 DH2, 4	NT	-	-		17	FORT
Limoniscus violaceus P.W.J. Müller, 1821	- DH2	EN	-	D		4	FORT

Pré-diagnostic écologique

Projet d'aménagement d'ombrières sur des vergers existants – Reden



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts					Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace		Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
		Liste rouge France	Liste rouge PACA				
<i>Cylindera arenaria</i> (Fuessly, 1775)	- -	-	-	D		160	FAIBLE
<i>Ampedus ruficeps</i> Mulsant & Guillebeau, 1855	- -	NT	-	R		1	MODERE
<i>Selatosomus bipustulatus</i> (Linnaeus, 1767)	- -	LC	-	-		2	FAIBLE
<i>Ischnodes sanguinicollis</i> (Panzer, 1793)	- -	VU	-	R		8	MODERE
<i>Podeonius acuticornis</i> (Germar, 1823)	- -	EN	-	-		1	FORT
<i>Procræus tibialis</i> (Lacordaire in Boisduval & Lacordaire, 1835)	- -	LC	-	-		1	FAIBLE
<i>Tenebrio opacus</i> Duftschmid, 1812	- -	-	-	R		6	MODERE
<i>Ampedus elongatulus</i> (Fabricius, 1787)	- -	NT	-	-		1	FAIBLE
<i>Brachygonus bouyoni</i> (Chassain, 1992)	- -	NT	-	R		1	MODERE

9.2 Données d'inventaires

9.2.1 Flore

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Indigénat	EVEE	LRN	Intérêt patrimonial	Enjeu contextualisé
<i>Populus L., 1753</i>	Peuplier	P	-	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE
<i>Himantoglossum robertianum (Loisel.) P.Delforge, 1999</i>	Himantoglosse de Robert	P	-	LC	FAIBLE	FAIBLE
<i>Dactylis glomerata subsp. hispanica (Roth) Nyman, 1882</i>	Dactyle d'Espagne	P	-	LC	FAIBLE	FAIBLE
<i>Rumex pulcher L., 1753</i>	Patience élégante	P	-	LC	FAIBLE	FAIBLE
<i>Rubus ulmifolius Schott, 1818</i>	Ronce à feuilles d'Orme	P	-	LC	FAIBLE	FAIBLE
<i>Quercus pubescens Willd., 1796</i>	Chêne pubescent	P	-	LC	FAIBLE	FAIBLE
<i>Plantago major L., 1753</i>	Plantain élevé	P	-	LC	FAIBLE	FAIBLE
<i>Juniperus communis L., 1753</i>	Genévrier commun	P	-	LC	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE
<i>Helleborus foetidus L., 1753</i>	Ellébore fétide	P	-	LC	FAIBLE	FAIBLE
<i>Erigeron sumatrensis Retz., 1810</i>	Érigéron de Sumatra	I	Modérée	NA	NUL	NUL
<i>Echium vulgare L., 1753</i>	Vipérine commune	P	-	LC	FAIBLE	FAIBLE
<i>Dipsacus fullonum L., 1753</i>	Cardère à foulon	P	-	LC	FAIBLE	FAIBLE

9.2.2 Faune

9.2.2.1 Avifaune

Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts							Nombre de contact	Intérêt patrimonial	Statut biologique sur le site	Enjeu local de conservation
	Protection	Liste rouge France - Nicheurs	Liste rouge France - Hivernants	Liste rouge France - Passage	Liste rouge PACA	Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)				
Accenteur mouchet <i>Prunella modularis</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	NAc	-	LC / NAc / -	-	-38,6	3	MODERE	Hivernant	FAIBLE
Alouette lulu <i>Lullula arborea</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	LC	NAc	-	NT / NAc / -	R	+	6	MODERE	Déplacement	FAIBLE
Bergeronnette grise <i>Motacilla alba</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	NAd	-	LC / NAd / -	-	=	1	FAIBLE	Déplacement	FAIBLE
Bruant fou <i>Emberiza cia</i> Linnaeus, 1766	PN3 -	LC	-	-	LC / - / -	R	-65,9	1	MODERE	Hivernant	FAIBLE
Buse variable <i>Buteo buteo</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	NAc	NAc	LC / NAc / NAc	-	=	2	FAIBLE	Alimentation	FAIBLE
Chardonneret élégant <i>Carduelis carduelis</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	VU	NAd	NAd	LC / NAd / NAd	-	-15	3	MODERE	Hivernant - Nicheur possible	MODERE
Chevalier culblanc <i>Tringa ochropus</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	-	NAc	LC	- / NAc / NAd	-	+	1	FAIBLE	Déplacement	FAIBLE
Choucas des tours <i>Corvus monedula</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO2	LC	NAd	-	LC / NAd / -	-	+	1	FAIBLE	Déplacement	FAIBLE
Corneille noire <i>Corvus corone</i> Linnaeus, 1758	- DO2	LC	NAd	-	VU / NAd / -	-	DD	7	MODERE	Alimentation	FAIBLE
Epervier d'Europe <i>Accipiter nisus</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	NAc	NAd	LC / NAc / NAd	-	=	1	FAIBLE	Chasse	FAIBLE

Pré-diagnostic écologique

Projet d'aménagement d'ombrières sur des vergers existants – Reden



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts							Nombre de contact	Intérêt patrimonial	Statut biologique sur le site	Enjeu local de conservation
	Protection	Menace				Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)				
Liste rouge France - Nicheurs		Liste rouge France - Hivernants	Liste rouge France - Passage	Liste rouge PACA							
Etourneau sansonnet <i>Sturnus vulgaris</i> Linnaeus, 1758	- DO2	LC	LC	NAc	LC / LC / NAc	-	+	1	TRES FAIBLE	Déplacement	TRES FAIBLE
Geai des chênes <i>Garrulus glandarius</i> Linnaeus, 1758	- DO2	LC	NAd	-	LC / NAd / -	-	+23	2	TRES FAIBLE	Alimentation	TRES FAIBLE
Grand Corbeau <i>Corvus corax</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	-	-	LC / - / -	-	+	2	FAIBLE	Déplacement	FAIBLE
Grive draine <i>Turdus viscivorus</i> Linnaeus, 1758	- DO2	LC	NAd	NAd	LC / NAd / NAd	-	=	5	TRES FAIBLE	Alimentation	TRES FAIBLE
Grosbec casse-noyaux <i>Coccothraustes coccothraustes</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	NAd	-	DD / NAd / -	-	+	1	FAIBLE	Hivernant	FAIBLE
Linotte mélodieuse <i>Linaria cannabina</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	VU	NAd	NAc	VU / NAd / NAc	-	-8	27	MODERE	Hivernant - Nicheur possible	MODERE
Merle noir <i>Turdus merula</i> Linnaeus, 1758	- DO2	LC	NAd	NAd	LC / NAd / NAd	-	=	5	TRES FAIBLE	Hivernant - Nicheur possible	TRES FAIBLE
Mésange bleue <i>Cyanistes caeruleus</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	-	NAb	LC / - / NAb	-	+	2	FAIBLE	Hivernante - Nicheuse possible	FAIBLE
Mésange charbonnière <i>Parus major</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	NAb	NAd	LC / NAb / NAd	-	=	2	FAIBLE	Hivernante - Nicheuse possible	FAIBLE
Moineau friquet <i>Passer montanus</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	EN	-	-	EN / - / -	-	-87	2	TRES FORT	Hivernant dans la zone rapprochée - Nicheur possible à proximité	FORT
Pic épeiche <i>Dendrocopos major</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	NAd	-	LC / NAd / -	-	+	1	FAIBLE	Alimentation - Nicheur possible à proximité	FAIBLE
Pic vert <i>Picus viridis</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	-	-	LC / - / -	-	-	2	FAIBLE	Alimentation - Nicheur possible à proximité	FAIBLE

Pré-diagnostic écologique

Projet d'aménagement d'ombrières sur des vergers existants – Reden



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts							Nombre de contact	Intérêt patrimonial	Statut biologique sur le site	Enjeu local de conservation
	Protection	Menace				Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)				
		Liste rouge France - Nicheurs	Liste rouge France - Hivernants	Liste rouge France - Passage	Liste rouge PACA						
Pigeon biset (domestique) <i>Columbia livia f. domestica</i> Gmelin, 1789	- DO2	DD	-	-	DD / - / -	-	270	3	TRES FAIBLE	Alimentation	TRES FAIBLE
Pinson des arbres <i>Fringilla coelebs</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	NAd	NAd	LC / NAd / NAd	-	=	11	FAIBLE	Hivernant - Nicheur possible	FAIBLE
Pinson du Nord <i>Fringilla montifringilla</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	-	DD	NAd	- / DD / NAd	-	-61	1	MODERE	Hivernant	FAIBLE
Pouillot véloce <i>Phylloscopus collybita</i> Vieillot, 1887	PN3 -	LC	NAd	NAc	NT / NAd / NAc	-	-	1	FAIBLE	Hivernant	FAIBLE
Roitelet huppé <i>Regulus regulus</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	NT	NAd	NAd	NT / NAd / NAd	-	-52,2	1	MODERE	Hivernant	FAIBLE
Rougegorge familier <i>Erithacus rubecula</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	NAd	NAd	LC / NAd / NAd	-	=	4	FAIBLE	Hivernant - Nicheur possible	FAIBLE
Sittelle torchepot <i>Sitta europaea</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	-	-	LC / - / -	-	-	1	FAIBLE	Hivernant - Nicheur possible à proximité	FAIBLE
Troglodyte mignon <i>Troglodytes troglodytes</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	NAd	-	LC / NAd / -	-	-28,9	2	FAIBLE	Hivernant - Nicheur possible à proximité	FAIBLE
Verdier d'Europe <i>Chloris chloris</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	VU	NAd	NAd	VU / NAd / NAd	-	-60,6	2	FORT	Hivernant dans la zone rapprochée - Nicheur possible à proximité	MODERE



9.2.2.2 Autres

Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts					Nombre de contact	Intérêt patrimonial	Statut biologique sur le site	Enjeu local de conservation
	Protection	Menace		Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)				
		Liste rouge France	Liste rouge PACA						
Mammifères									
Sanglier <i>Sus scrofa</i> Linnaeus, 1758	-	LC	-	-	DD	1	TRES FAIBLE	Indice de présence	TRES FAIBLE
Taube d'Europe <i>Talpa europaea</i> Linnaeus, 1758	-	LC	-	-	DD	1	TRES FAIBLE	Indice de présence	TRES FAIBLE